LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

LE SOLEIL

QUÉBEC, LE SAMEDI 22 JANVIER 2000 www.lesoleil.com



PRIMEURS

L'AVENIR DU THÉÂTRE VU PAR **ROBERT LEPAGE**

PAGE D 1

ÉCRANS

SOPHIE LORAIN

FEMME D'ACTION DANS «FORTIER» PAGE G 1



FERMETURE DE LA GASPÉSIA

Chandler au bord du gouffre

GILLES GAGNÉ

Collaboration spéciale

■ CHANDLER — «Nous ne sommes pas arrivés au pire. Et je ne sais pas ce que sera le pire, s'il n'y a pas de bonnes nouvelles bientôt. Quand les gens vont voir qu'ils n'ont pas d'écoute, s'ils se sentent vraiment abandonnés, par le gouvernement par exemple, il va y avoir des gestes désespérés. C'est ce que je crains. Il ne faut pas qu'on nous oublie».



COLLABORATION SPÉC. ANDRÉ BÉCU

Chantale Duguay, directrice du CLSC-CHSLD Pabok: «Il ne faut pas qu'on nous oublie.»

La directrice du CLSC-CHSLD Pabok, M^me^ Chantale Duguay, résume ainsi la situation sociale régnant à Chandler et dans le reste de la MRC du rocher Percé à la suite de la fermeture de la papeterie Gaspésia il y aura bientôt 3 mois, le 28 octobre.

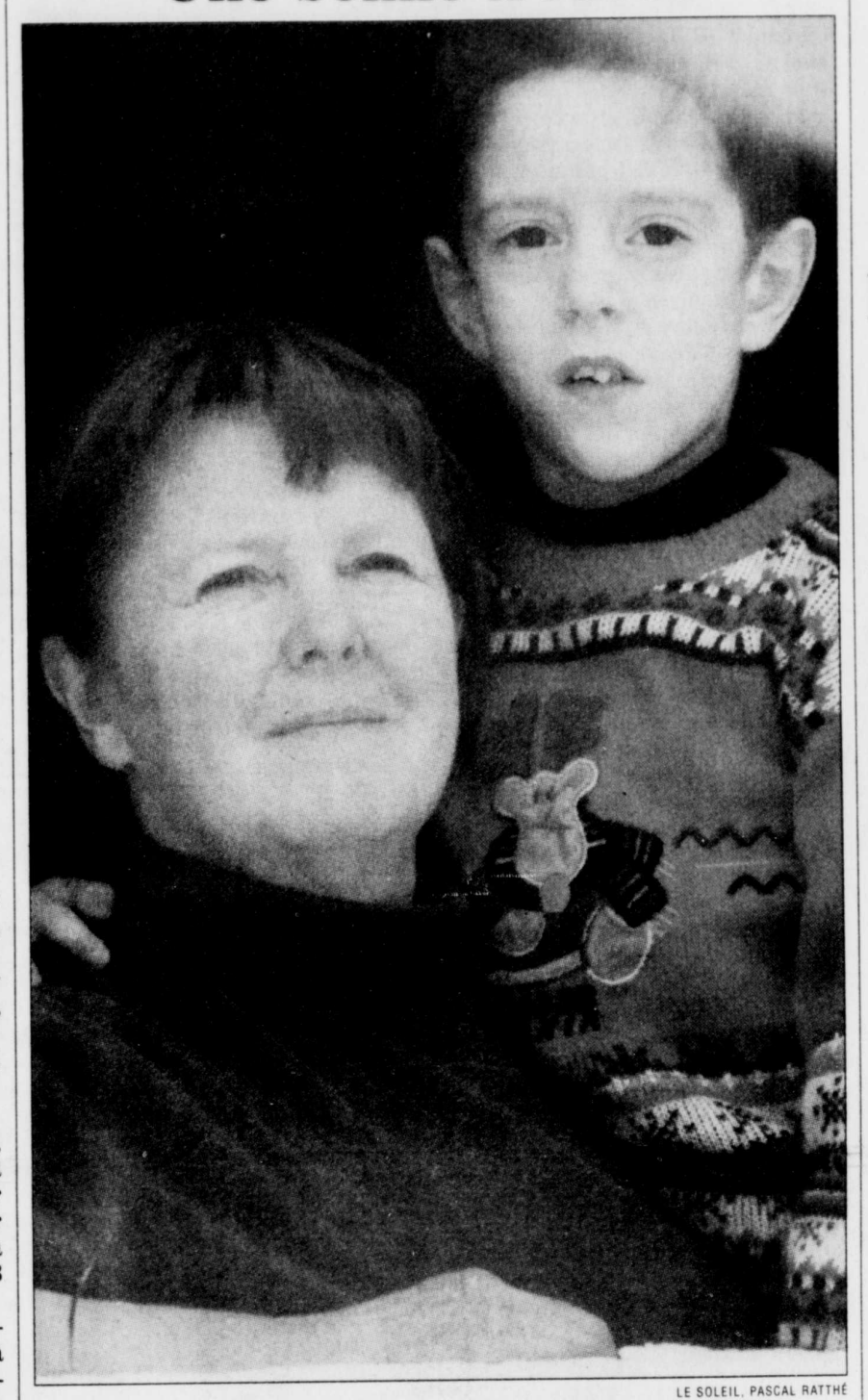
L'usine injectait 40 millions $ par année en salaires à ses travailleurs et à ses sous-traitants quand elle fonctionnait à plein régime. Dans une localité de 3400 habitants sise au coeur d'une MRC en comptant 21 000, c'est énorme.

Voir BORD en A 3➤

AUTRE TEXTE

❑ Attendre la bonne nouvelle A 3

Une bonne frousse



LE SOLEIL, PASCAL RATTHÉ

Claire Brière frissonne en pensant à ce qui aurait pu arriver à Sabrina et à ses petits-fils, Luc, 7 ans, et Bruno, 5 ans (ci-dessus), lorsqu'un inconnu les a abordés.

Accusé d'enlèvement et de séquestration d'une fillette de 7 ans

Deux cas semblables signalés cette semaine à Donnacona

ISABELLE MATHIEU

Le Soleil

DONNACONA — L'homme de Saint-Marc-des-Carrières qui est accusé d'avoir kidnappé jeudi une écolière de Saint-Tite a bien failli réussir, la veille, à faire monter à bord de son auto une adolescente et une fillette de Donnacona.

«Je suis tellement contente que ça se soit bien terminé! confiait Claire Brière, la gardienne et grand-tante qui s'est interposée mercredi en fin d'après-midi lorsque sa petite-nièce Sabrina, sept ans, s'est fait aborder par un homme, en face de sa demeure de la tranquille rue Sainte-Agnès à Donnacona.

La grand-maman frissonne encore en pensant à ce qui aurait pu arriver à Sabrina ainsi qu'à ses petits-fils Luc, sept ans, et Bruno, cinq ans. «Là, je les regardais par la fenêtre, mais j'aurais pu

Voir CAS en A 2 ➤

FINANCEMENT DU HOCKEY

Manley recule

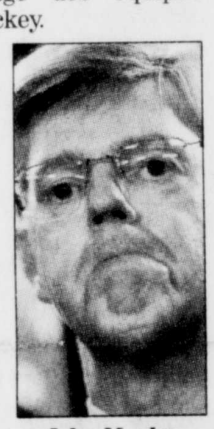
Le plan d'aide aux équipes canadiennes retiré

RAYMOND GIROUX

Le Soleil

OTTAWA — La clameur publique aura eu raison de John Manley. Le ministre de l'Industrie et du Commerce a rangé au placard, après trois jours d'un tir nourri et de hauts cris des députés d'arrière-banc et des partis d'opposition, et ce pour de bon, son plan de sauvetage des équipes canadiennes de hockey.

Dans une conférence de presse au ton quasi surréaliste pour ceux qui y assistaient, M. Manley a tenté de tirer le meilleur profit possible de sa volte-face complète, niant au passage toute erreur de jugement.



John Manley

M. Manley a tenté de tirer profit de sa volte-face

Mardi, le gouvernement offrait une aide allant de 50 à 75 millions de dollars d'ici la saison 2003-2004 aux six équipes de la Ligue nationale. Cependant, seuls les Sénateurs d'Ottawa répondaient a priori aux conditions posées par le gouvernement, et le président de l'équipe, Rod Bryden, rangeait son affiche «à vendre» dans son garage.

Ce panneau demeure sous clé pour l'instant, et ce pour une dizaine de jours, a toutefois expliqué M Bryden après l'annonce du recul fédéral. Il dit ne pas vouloir agir sur un coup de tête malgré cette décision qui lui fait perdre une aide gouvernementale de quelque trois millions de dollars par année.

Le ministre expliquait alors que la participation fédérale atteindrait 25% de l'ensemble de l'aide recueillie auprès des autres paliers de gouvernement et de la ligue elle-même, et mandait l'avocat montréalais Eric Maldoff pour trouver une solution agréable à tous.

Voir MANLEY en A 2 ➤

AUTRES TEXTES

❑ **Le cocktail explose** Page A 15
❑ **Déception unanime** Page C 3
❑ **Rendez-vous en 2004** Page C 3

DÉTOURNEMENT DE FONDS

Le Bloc nie et exige rétractation

ALEXANDRE SIROIS

Presse canadienne

MONTRÉAL — Le Bloc québécois nie catégoriquement les allégations de détournement de fonds portées contre lui hier par deux journalistes du quotidien *National Post* et menace de poursuivre le journal pour un million de dollars.

«Nous ne pouvons laisser faire une pareille accusation sans réagir de façon extrêmement vive», a déclaré hier le leader parlementaire du Bloc, Michel Gauthier, lors d'une conférence de presse qui avait lieu à l'étude de l'avocat engagé par le parti, M^e^

Voir BLOC en A 2 ➤

Sauvetage sur glace

Un médecin et un conseiller municipal dérivaient sur une banquise, au cœur de la tempête

GILLES GAGNÉ

Collaboration spéciale

MARIA — Deux citoyens de Maria, en Gaspésie, le médecin Valère Allard et le conseiller municipal Georges Fournier, ont été sauvés in extremis vers 20 h 30 hier par le navire *Hamilton*, de Dalhousie, au Nouveau-Brunswick, après avoir dérivé sur une mince banquise de la baie des Chaleurs pendant six heures, en pleine tempête de neige.

Les deux hommes s'étaient aventurés sur la glace peu après 14 h pour tenter de récupérer leur abri de pêche avant la tempête. De forts vents du nord-est combinés à une marée extrêmement haute ont fait décoller la banquise du rivage, pour ensuite la pousser vers le large. MM. Allard et Fournier, qui étaient munis d'un canot, n'auraient pas eu le temps de réagir pour regagner la rive.

Il faisait encore bien clair quand l'alerte a été donnée par Valère Allard, qui était équipé d'un téléphone cellulaire et d'une lampe à batterie. La dérive des deux hommes a été

Ils sont restés en contact par téléphone cellulaire

suivie par plusieurs dizaines de citoyens impuissants à intervenir.

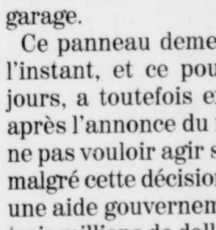
Des pompiers de Maria, de la réserve autochtone de Gesgapegiag, des plongeurs, les policiers de la Sûreté du Québec et des ambulanciers se sont rendus près de l'embouchure de la rivière Verte, un endroit donnant accès à la plage. Une première tentative de sauvetage, au moyen d'un bateau pneumatique, a eu lieu vers 16 h 30, sans succès.

«Les vagues étaient trop fortes et elles nous grimpaient sur les glaces. Nous avions besoin des rames pour nous dégager. Nous n'étions que deux, ils (les naufragés) étaient encore loin de nous et c'était impossible de les sauver à ce moment-là», expliquait à son retour le chef des pompiers de Maria, Denis Normandeau.

Voir GLACE en A 2 ➤



LA MÉTÉO



Maximum -18, minimum -24

Éclaircies, très froid. Demain, ensoleillé et passages nuageux. Détails **page A 13**

QUÉBEC, 104e ANNÉE, N° 24
FLORIDE, 2,35 $US
MONTRÉAL, OTTAWA 1,75$ PLUS TAXES
1,50$ PLUS TAXES
SAMEDI
6 27657 00076 6

Mont-Sainte-Anne
10$ de rabais et plus avec le Club aXions aujourd'hui et demain.

GLACE
Tempête

Suite de la Une

Malgré la noirceur, qui est tombée vers 16 h 45, les gens de la rive pouvaient toujours suivre la dérive de MM. Allard et Fournier, qui se servaient de la lampe de poche pour signaler leur position, à au moins deux kilomètres de la rive.

Vers 18 h toutefois, ils ont arrêté de donner des signaux, et ils sont restés assez longtemps, près de 45 minutes, sans appeler au téléphone, peut-être pour épargner les batteries. La tempête avait alors plus de vigueur et la visibilité était fort limitée.

Un deuxième essai a été tenté par le plongeur Denis Caissy et deux collègues, toujours en pneumatique, vers 18 h 45, alors que Valère Allard avait repris la communication à l'aide de son téléphone cellulaire. La tentative de M. Caissy a également avorté.

«Je ne suis pas allé plus loin que deux milles et demi du bord. On ne pouvait pas prendre de risque plus élevé que ça, dans des vagues de quatre pieds. Avec le vent dans le dos, ça allait bien, mais pour revenir, c'était plus difficile, rapportait M. Caissy, la combinaison couverte d'embruns de mer glacés.

Il était alors presque 20 h et c'est à ce moment qu'une accalmie dans la tempête a permis aux gens massés sur le rivage de suivre, à distance de cinq kilomètres environ, les recherches menées par le *Hamilton*, de la Garde côtière.

Les policiers de la SQ savaient à ce moment que Valère Allard guidait, de son canot campé sur la glace, le *Hamilton*. À 20 h 30, le médecin et M. Fournier étaient hissés à bord du navire. Ils ont été acheminés au quai de Carleton, où ils ont été pris en charge vers 22 h par les ambulanciers. Conduits au Centre hospitalier Baie-des-Chaleurs, où travaille M. Allard, ils ont été examinés pour vérifier s'ils souffraient d'hypothermie ou d'engelures.

TABLE DES MATIÈRES

CAHIER A
La Capitale ..... 3 à 14
Contexte ..... 15 à 17
Opinions 18
Le Québec et le Canada ..... 19 à 24
Le Monde 25

CAHIER B
Questions d'argent ..... 1 à 14
Bourses ..... 6 à 8
Décès ..... 11 à 13

CAHIER C SPORTS
Maurice Dumas 1
André-A. Bellemare 5
Statistiques ..... 2 et 4
Divertissements. 7

CAHIER D
Primeurs ..... 1 à 16
Votre agenda 15

CAHIER E
Carrières et professions ..... 1 à 14
Mot fléché 13
Horoscope 13

CAHIER F
Habitat/ Déco ..... 1 à 7
Annonces classées ..... 8 à 24

CAHIER G
Écrans ..... 1 à 8
Agenda cinéma 8

CAHIER H
Partir ..... 1 à 8
Méga grille 8

CAHIER I
Bonne Table ..... 1 à 8

NUMÉROS CHANCEUX

Les résultats des loteries en page B 5

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division de Compagnie UniMédia qui en est l'éditeur. Il est situé au 925, chemin Saint-Louis. Son adresse postale est: C.P. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6. Il est imprimé par Imprimerie Canada, au 5000, rue Hugues-Randin, à Québec. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730

BLOC
Sondages

Suite de la Une

François Shanks. Le juriste a rendu publique une mise en demeure expédiée au *National Post*, dans laquelle il menace le journal d'une poursuite en libelle diffamatoire d'une valeur de 1 million $, si des excuses ne sont pas présentées à la une du journal d'aujourd'hui. Une somme record, au Québec, pour ce type de procédure judiciaire, a affirmé M. Shanks.

Dans son édition de vendredi, le *National Post* révélait que le Bloc aurait détourné près de 24 000 $ de son budget de recherche octroyé par la Chambre des communes, en 1996.

Des documents obtenus par le quotidien de Conrad Black indiquaient que le bureau de M. Gauthier, qui était alors chef du Bloc, avait accordé deux contrats de recherche à Sondages Polystat, pour une somme totale de 28 340 $.

Or, les journalistes alléguaient que la firme Polystat était bidon et que ce montant n'avait pas servi à effectuer des sondages. Il aurait plutôt été utilisé pour des activités non parlementaires, ce qui est contraire à la loi, a soutenu le journal.

L'une des sources citées par les journalistes est l'ancien chef de cabinet de M. Gauthier, André Néron. Ce dernier affirme que Polystat a été mise sur pied pour détourner des fonds publics car le parti manquait de ressources, à l'approche d'une campagne électorale. L'article du quotidien cite aussi une source anonyme qui aurait déclaré que le Bloc désirait, à l'origine, détourner 100 000 $.

Or, hier, le Bloc québécois a affirmé qu'il avait accordé des contrats à la firme Sondages Polystat pour une valeur de 41 730 $ et qu'il «avait obtenu les sondages qu'il avait commandés». Le parti souverainiste a de plus transmis un communiqué de la firme de sondages Léger et Léger, qui confirme avoir effectué des entrevues téléphoniques, à l'automne 1996, pour le compte de Sondages Polystat, pour un montant total de 31 314 $.

M. Gauthier, qui s'est dit «profondément blessé» par ce qu'il a qualifié d'accusations «extrêmement dures et extrêmement cruelles», a cependant refusé de rendre publics les sondages de Polystat. Il a toutefois affirmé qu'il avait effectué des «présentations» à ses députés en s'inspirant des résultats de ces sondages.

Le rédacteur en chef du Post, Kenneth Whyte, a indiqué hier que le quotidien n'avait pas l'intention de se rétracter. «Si le Bloc présente des documents qui expliquent la destination de certains budgets parlementaires, nous publierons un article là-dessus aussi», a-t-il dit.

QUI DIT VRAI?

Rejoint hier par la Presse canadienne, M. Néron a maintenu ses allégations. Il persiste à dire que la firme Sondages Polystat a été formée pour détourner des fonds. «Ce qui est écrit dans le *National Post*, je l'endosse à 100 %», a-t-il dit. Il affirme que c'est sa version des faits qui correspond à la réalité.

«C'est lui qui m'a donné la directive de signer les contrats avec Polystat, malgré mes réticences», a précisé M. Néron, qui se demande pourquoi le Bloc aurait alors fait affaire avec cette maison de sondage qui n'avait «pas d'employés», alors qu'il accordait traditionnellement des contrats à Léger et Léger et qu'il disposait d'un analyste maison.

Ce n'est pas la première fois que M. Néron a maille à partir avec le Bloc. G l'automne 1998, il a publié un livre intitulé *Le temps des hypocrites* dans lequel il brossait un portrait peu flatteur de plusieurs élus bloquistes. Il avait aussi enregistré et diffusé une conversation de M. Gauthier dans laquelle il parlait de Gilles Duceppe, l'actuel chef du Bloc, de façon peu élogieuse.

CAS
Plaque

Suite de la Une

être dans une autre pièce, en train de m'occuper de l'autre petite», explique Mme Brière.

L'individu aurait stationné sa voiture et se serait approché des trois enfants qui jouaient sur le banc de neige. «Il a dit à Sabrina que sa mère était à l'hôpital Laval, raconte Mme Brière. Là, je suis sortie dehors et je me suis approchée. Je lui ai demandé c'était quoi le nom de la mère de Sabrina.»

L'homme n'a pu fournir la bonne identité et il s'est aussitôt engouffré dans sa voiture, laissant toutefois le temps à la grand-mère de noter le numéro de la plaque.

ACCUSÉ

Michel Grondines, 46 ans, a été accusé hier matin d'enlèvement et de séquestration au palais de justice de Shawinigan. Il reviendra en cour mardi pour son enquête sous remise en liberté.

Selon la police, Grondines aurait accosté la fillette de sept ans alors qu'elle venait de quitter son école de Saint-Tite-de-Champlain et marchait pour rentrer dîner à la maison. Pour la convaincre de monter à bord de sa vieille voiture brune, l'homme lui aurait raconté que sa mère était à l'hôpital et qu'il allait la conduire auprès d'elle.

Grondines aurait ensuite laissé la petite 60 kilomètres plus loin, à Saint-Marc-des-Carrières. La fillette, qui n'a pas été violentée d'aucune manière, a trottiné calmement jusqu'au dépanneur le plus proche et a appelé sa mère

Les policiers de la Sûreté du Québec qui sont allés récupérer l'écolière n'ont eu aucune peine à relier la voiture que la petite décrivait à celle de Grondines et à aller l'arrêter chez lui.

ADOLESCENTE ABORDÉE

C'est que, 24 heures plus tôt, ces mêmes patrouilleurs avaient vérifié cette voiture brune pour leurs collègues de Donnacona, aux prises avec un individu qui avait tenté le même manège avec une jeune fille de 16 ans.

Grondines aurait abordé une étudiante de 16 ans sur le boulevard Jacques-Cartier à Donnacona vers 16 h mercredi. Comme dans le cas de la petite fille de la Mauricie, il lui aurait dit que sa mère venait de faire un infarctus et qu'il allait l'amener à l'hôpital. L'adolescente s'est toutefois méfiée et a continué son chemin, après avoir pris soin de mémoriser le numéro de la plaque d'immatriculation du véhicule.

Une fois arrivée chez elle, la jeune fille a aussitôt téléphoné à la sûreté municipale de Donnacona pour raconter sa mésaventure.

En vérifiant la plaque, les policiers ont retracé l'individu de Saint-Marc-des-Carrières et ont demandé aux policiers de la Sûreté du Québec d'aller vérifier si l'auto correspondait bien à la description que la jeune fille en faisait.

L'enquêteur Michel Pagé de la police de Donnacona prévoyait aller interroger le suspect hier, mais les choses se sont bousculées jeudi, avec l'histoire de Saint-Tite-de-Champlain.

Et hier matin, le cas de la petite Sabrina s'est ajouté lorsque Claire Brière a signalé la rencontre entre sa petite-nièce et l'homme de Saint-Marc.

Le procureur de la Couronne Me Pierre Fortin ne déposera pas d'accusation de tentative d'enlèvement pour l'histoire de la petite Sabrina, mais il pourrait en être autrement pour le cas de l'adolescente.

«Et s'il ne dépose pas d'accusation, ça pourra au moins servir pour sa preuve dans le dossier de Saint-Tite parce que c'est exactement le même modus operandi», signale l'agent Pierre Robichaud de la Sûreté du Québec.

Michel Grondines a été condamné à une sentence suspendue de deux ans en janvier 1996 pour une agression sexuelle commise en novembre 1995.

MANLEY
Réponses

Suite de la Une

Hier, M. Manley expliquait son recul par le fait qu'il avait enfin reçu les réponses qu'il recherchait et n'avait jamais eu clairement de la part des provinces, et que ces réponses étaient malheureusement négatives.

Citant des responsables des quatre provinces concernées (Colombie-Britannique, Alberta, Ontario et Québec), le ministre a conclu que «ceux-là mêmes qui avaient dit qu'ils se montreraient réceptifs à une solution partagée ne sont plus disposés à mettre l'épaule à la roue».

Il a cependant dû admettre du bout des lèvres, en réponse aux journalistes, que le rapport Zussman d'octobre éclairait parfaitement la position de chacun des intervenants, position qu'ils ont répétée cette semaine une fois l'offre gouvernementale sur la table. De plus, le ministre n'avait donné aux provinces aucun préavis de sa proposition du début de la semaine même si elle avait obtenu l'aval du Conseil des ministres quelques jours auparavant.

M. Manley s'attendait à une première réaction négative, a-t-il dit, mais jamais d'une telle ampleur que celle que lui ont rapportée ses collègues du caucus libéral. Il accuse à mots à peine voilés les autres partenaires au dossier de s'être dissociés de la proposition au vu de cette réaction.

«Il n'y a aucune honte à avoir essayé», a ajouté le ministre qui ne regrette pas ses efforts et se dit attristé de la débandade de son projet. La démocratie s'est exprimée clairement, selon lui. «Les Canadiens aiment le hockey mais considèrent que quelque chose va mal dans ce sport, qu'il y a quelque chose de profondément vicié dans le système actuel».

WWWOW !
LA SÉRIE 2000

Le Super puissant
(Idéal pour les jeux)
AOpen CustomPC
- Processeur INTEL Pentium III 533 Mhz
- Disque dur 20 Go
- Écran 17" (.27)
- CD-ROM 48x
- 128 Mo SDRAM
- Carte vidéo hyper rapide Idéal pour les jeux
- Carte mère 133Mhz Toute dernière technologie
- Clavier 104 touches
- Carte Sound Blaster 128
- Souris - Caisses de son
- Fax / Modem / Voix 56K

1990 $

Le Surfeur
(Idéal pour Internet)
- Processeur AMD K6-II 450 Mhz
- Disque dur 8,4 Go
- Écran 15"
- CD-ROM 48x
- 64 Mo SDRAM
- Carte vidéo accélératrice 3D
- Carte mère 100Mhz
- Clavier 104 touches
- Souris - Carte de son Caisses de son
- Fax / Modem / Voix 56K

999 $

Nous avons la gamme complète d'ordinateurs AOpen Custom PC

Info Click
Québec: 5350, Henri-Bourassa, Tél. : 627-6244
Lévis: 4719, boul. de la Rive-Sud, Tél. : 838-9959
www.infoclick.qc.ca
1460945

Le 30 janvier, entrez à l'université par le salon.

Tout sur l'admission et les services offerts lors du Salon des études !
Dimanche 30 janvier de 11 h à 16 h au Pavillon principal (sous la grande tour).

Navette gratuite du Cégep Sainte-Foy
Départ : 8 h 30, face à la salle Albert-Rousseau
Retour : 16 h de l'Université de Montréal

Réservation
• Nombre de places limitées, date limite pour réserver votre place à bord de l'autobus : 25 janvier
• Par téléphone au 514 343-6032 (boîte vocale)
• Par courriel à info-etudes@umontreal.ca
• Laissez vos coordonnées et la ville où vous désirez prendre l'autobus, nous téléphonerons pour confirmer votre présence à bord de l'autobus

Stationnement gratuit
Métro Université-de-Montréal

Information
514 343-6032
www.umontreal.ca

Université de Montréal

LA CAPITALE
ET SES RÉGIONS

L'AVENIR DE LA GASPÉSIA

En attendant la bonne nouvelle

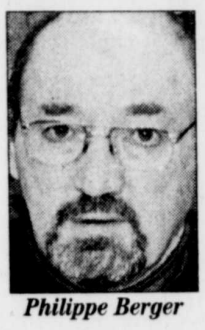
GILLES GAGNÉ
Collaboration spéciale

■ CHANDLER — Présentement, seulement quelques commerces de Chandler, deux ou trois, annoncent une vente de fermeture. La plupart des commerçants ont encore espoir qu'une bonne nouvelle, une seule, la réouverture de la papeterie Gaspésia ou le déblocage d'un autre projet, viendra briser la morosité de la région.



COLLABORATION SPÉCIALE, ANDRÉ BÉCU

Mario Doiron, du marché Métro, croit que l'impact économique et social de la fermeture de la Gaspésia va se faire sentir plus fort à l'automne.



Philippe Berger



Amélie Arseneault

«Ils donnent de l'argent plus vite à Montréal qu'ici»

Mario Doiron, propriétaire du supermarché Métro, craint surtout l'arrivée de septembre pour l'impact négatif sur son chiffre d'affaires.

« Présentement, mon chiffre d'affaires ne baisse pas. Il a même augmenté de 3% en 1999. Mais les habitudes ont changé depuis l'automne. Le panier moyen baisse. Les familles qui faisaient une épicerie hebdomadaire de 200 $ il y a un an reviennent tous les jours. Ils y vont à coups de petites dépenses, ne sachant pas combien il y aura d'argent dans le compte demain ».

M. Doiron vit un troublant dilemme quand le camion-remorque de Métro approvisionne son magasin chaque semaine. Le véhicule repart avec un, deux, parfois quatre ménages de familles de Chandler déménageant à l'extérieur.

« Je dis au conducteur "Tu vides la Gaspésie ; tu pars avec mes clients" . Le pire arrivera en juin quand l'école finira. Beaucoup de femmes et d'enfants sont restés ici en attendant que l'année scolaire finisse, alors que l'homme a réussi à trouver du travail ailleurs. L'effet va être atténué pendant l'été par les touristes. Mes ventes augmentent alors de 25%. C'est pour ça que je crains septembre ».

À contrecoeur, Mario Doiron a cessé de prendre des chèques personnels à ses caisses depuis le 15 novembre, deux semaines après la fermeture de l'usine. « J'avais reçu 17 chèques sans provisions en une semaine. C'est difficile de dire non à des gens que je connais depuis 10-12 ans ».

Comme d'autres commerçants, M. Doiron espère ardemment un dénouement heureux de la saga de la Gaspésia, qui employait 550 personnes en usine et 150 en forêt il y a un peu plus d'un an.

« Il faudrait une annonce, même si ça ne concerne pas tout de suite la Gaspésia, qui demeure quand même la priorité ». A l'instar de la nouvelle Action des patriotes gaspésiens, Mario Doiron trouve que les gouvernements bougent peu quand il s'agit de donner à la Gaspésie autre chose que des projets temporaires. « Ils donnent de l'argent plus vite à Montréal ».

En faisant le tour des magasins, les commerçants de Chandler parlent souvent de l'instauration possible d'un centre de télécommunications, du genre télé-marketing, porteur de 200 emplois. Au moins deux autres projets importants seraient envisagés par des entreprises industrielles bien établies, mais le plus grand secret les entoure.

Selon Philippe Berger, du bureau municipal de Chandler, il y aurait 28 maisons à vendre présentement à Chandler, une donnée sans doute atténuée par leur dévaluation, qui incite des familles à tenter de les louer.

« Des maisons de 100 000 $ peuvent perdre autour de 35% de leur valeur actuellement. En considérant les municipalités voisines, on peut parler de 60 familles, souvent avec deux, trois enfants, qui auraient quitté la région depuis l'été », précise M. Berger.

Avant 1996, il se construisait de 10 à 15 maisons unifamiliales par année à Chandler. « En 1999, une seule maison unifamiliale a été construite », dit M. Berger.

Ces familles qui s'installent à Montréal, en Beauce, où des entreprises ont fait du recrutement à Chandler l'automne dernier, réduisent d'autant la clientèle des écoles et le budget de la commission scolaire René-Lévesque, qui perd 5000 $ de subvention par enfant.

Gaston Laflamme, directeur de la polyvalente Mgr Sévigny, précise toutefois que les départs seront plus nombreux en juin, quand l'année finira. Pour l'année courante, sa préoccupation s'oriente vers le support à donner à plusieurs de ses 600 étudiants, dont 80 possèdent des cartes de dîner payées par des organismes sociaux.

« Les étudiants ont souvent la tête ailleurs ; la motivation et la concentration sont longues à aller chercher. On sent plus de tension. On a demandé au personnel, dont les psychologues et travailleurs sociaux, d'être vigilant. Même si nous vivons dans une région défavorisée, plusieurs de ces jeunes étaient gâtés. Quand un jeune arrive à l'école en disant "Mon père a pleuré toute la nuit" , il n'est en forme pour travailler. Il faut le ramasser », explique M. Laflamme.

Amélie Arsenault, présidente du conseil étudiant, note que le départ d'étudiants touche surtout les élèves du début du secondaire. « En secondaire V, on s'attend à partir pour le cégep. Mais quand une étudiante de secondaire II vient porter ses livres, comme c'est arrivé, le deuil est plus difficile à faire ».

L'exode frappe aussi les professionnels de la région de Chandler. Le dentiste Jean-François Quesnel, de la deuxième génération à pratiquer dans le coin, a quitté le 30 décembre, à cause de la fermeture de la Gaspésia. Quand l'usine fonctionnait, les employés détenaient une assurance pour les frais dentaires.

Toutes ces tensions s'expriment également à travers la forte division entre ex-travailleurs.

Une faction, oeuvrant au Front commun pour la relance, prône l'instauration d'une date butoir, toute prochaine, pour le dépôt de propositions d'achat de l'usine par des entrepreneurs et veut limiter l'action syndicale à la négociation de convention collective.

Un autre groupe, avec à sa tête les deux présidents syndicaux des travailleurs de l'usine, Yves Ayotte et Denis Luce, ne veut pas limiter les options, d'autant plus que le mot de la fin reviendra à Abitibi-Consolidated.

« Le syndicat doit participer aux pourparlers sur la relance de l'usine puisque les travailleurs, et le Fonds de solidarité de la FTQy investiront. Pendant qu'on se chicane, John Weaver (président d'Abitibi-Consolidated) doit rire. C'est lui le responsable de ce qui arrive », note M. Luce.

Le propriétaire a fermé l'usine pour diminuer la production excédentaire de papier journal en Amérique du Nord et faire augmenter les prix. La compagnie est prête à la vendre si l'acquéreur n'entre par en concurrence avec un papier qu'elle produit. Trois firmes, le Groupe Cèdrico étant le seul à faire connaître publiquement ses intentions, sont en démarches pour l'acheter.

BORD
Incertitude

Suite de la Une

Économiquement, la pêche et le tourisme arrivent derrière la forêt dans ce coin de la Gaspésie. La papeterie avait aussi l'avantage de fonctionner à longueur d'année.

L'incertitude de la dernière décennie face à l'avenir de la papeterie négligée par Abitibi-Consolidated, la grève de cinq mois en 1998, la fermeture d'une des deux machines à papier au début de 1999 et l'annonce de la fermeture complète en octobre ont soumis la population à une gamme d'émotions peu communes.

« Au niveau individuel, les gens sont au bout du rouleau. Depuis octobre, nous vivons une augmentation sérieuse des demandes d'aide tant au niveau quantitatif que de la chronicité des gestes. Les gens sont fiers et ils attendent avant de demander de l'aide. Ils sont alors en détresse psychologique, au désespoir, au découragement, près de commettre un geste irréversible. Des jeunes, des adultes et des personnes âgées viennent nous voir », précise Mme Duguay.

« Juste la pression des comptes à payer sans argent pour le faire, de l'incertitude pour l'emploi, sont suffisantes, sans l'alcool, pour créer des crises familiales. Les personnes âgées souffrent beaucoup plus qu'avant d'abus financier, ou se privent tout simplement en donnant de l'argent à leurs enfants ».

La fierté des gens qui détenaient un emploi à la Gaspésia, dans un commerce ou dans un secteur de soutien crée, selon Mme Duguay, un phénomène difficile à percevoir à prime abord.

« Les gens coupent sur ce qui ne se voit pas. L'image est très forte. Alors, des gens ont faim. La soupe populaire connaît une période de gros besoin. Des jeunes se plaignent qu'ils ont froid ; les gens coupent sur l'électricité. Des jeunes ont appris cette semaine qu'ils ne retournent pas au cégep parce que les parents, qui arrivent tout juste à payer leur maison, ne peuvent assumer un appartement en plus », explique-t-elle.

Il y a une semaine, deux hommes dans la trentaine de la région de Chandler ont mis fin à leurs jours. Ces événements ont secoué le personnel du CLSC.

« Avec deux suicides en 24 heures, on se remet en question. Nous avions une intervenante sur appel, 24 heures sur 24, sept jours par semaine. Ces gens-là n'ont pas appelé. Est-ce que ça veut dire que nous ne sommes pas assez présents pour faire le dépistage et être aux endroits stratégiques ? », se demande Mme Duguay.

Le 1er décembre, le CLSC-CHSLD Pabok a demandé 87 000 $, sur un budget de 4,6 millions $ servant à la portion CLSC, pour composer avec la crise générée par la fermeture de la Gaspésia.

« Au bureau du député Guy Lelièvre, on me dit. Vous pouvez y aller (dépenser plus pour offrir plus de services). À la Régie régionale de la santé et des services sociaux, on me dit aussi "Vous pouvez y aller" . Mais je n'ai eu aucune réponse écrite. J'ai confiance en eux, mais quand on sort d'une période de réduction budgétaire comme 1995-1998 dans la santé, sans argent pour de nouvelles responsabilités, on est prudent ».

SÉCURITÉ DES AUTOBUS

La STCUQ se discipline après 40 000 $ d'amendes

FRANÇOIS SIMARD
Le Soleil

■ QUÉBEC — Probablement inspirée par les quelque 40 000 $ d'amende que lui a imposée la SAAQ à la suite de la vérification surprise de novembre dernier, la STCUQ est sur le point de mettre en branle un plan d'inspection avant départ qui devrait vraisemblablement rendre le transporteur conforme aux normes PEP (plan d'entretien préventif).

C'est ce qu'a affirmé au SOLEIL, hier, Roger Saint-Laurent, porte-parole de la SAAQ, refusant toutefois de dévoiler les détails du plan proposé. « Nous avons eu plusieurs rencontres avec les gens de la STCUQ depuis quelques mois et il semble que nous soyons sur la bonne voie. Ce qu'ils nous ont présenté jusqu'à maintenant semble répondre aux critères du PEP », a expliqué le porte-parole.

Catherine Lessard, responsable des communications à la STCUQ, a confirmé que plusieurs discussions avaient déjà eu lieu entre les deux sociétés. Refusant de dévoiler les détails du plan, elle a tout au plus laissé entendre qu'ils approchaient d'une entente. « C'est un dossier qui nous tient évidemment à coeur et nous avons déjà eu plusieurs rencontres et échanges avec la direction de la SAAQ. Mais il reste encore certains détails à régler », a-t-elle expliqué.

Lors de la dernière inspection surprise effectuée sur la flotte d'autobus, en novembre dernier, 117 véhicules avaient été scrutés. Trois avaient été retirés de la circulation en raison de défectuosités majeures. Les inspecteurs avaient observé que les feux arrière de deux autobus étaient défectueux et qu'un autre perdait de l'huile au niveau de la servodirection.

De plus, 43 véhicules montraient des défectuosités mineures, le tout résultant en 45 constats d'infraction. Le montant des amendes et des frais s'élevant à 908 $ pour chacune des infractions, c'est donc plus de 40 000 $ que la STCUQ a été condamnée à verser dans les coffres de la SAAQ.

En octobre 1998, une première inspection surprise avait valu à la STCUQ des amendes totalisant 14 000 $. Malgré cette augmentation substantielle de la facture, Roger Saint-Laurent considère qu'il y a eu amélioration entre les deux passages des agents de la SAAQ sur le boulevard des Gradins.

« Les chiffres peuvent paraître élevés mais il faut faire attention. Nos conclusions démontrent que la STCUQ possède une flotte qui est très sécuritaire pour les passagers et qu'il y a eu amélioration depuis 1998 », mentionne le porte-parole. Lors de la première vérification, 40 des 59 véhicules inspectés présentaient des défectuosités mineures.

Mais ce qui faisait défaut, autant en 1998 qu'en novembre dernier, c'est l'absence de ronde systématique d'inspection de chacun des autobus avant qu'il prenne la route le matin. Cette vérification est essentielle pour que la STCUQ satisfasse aux normes PEP de la SAAQ, en vigueur depuis décembre 1998.

WJR
SAVARD
BIJOUTIER-JOAILLIER
2485, chemin Saint-Louis
Sillery
418 653-3115

Vente annuelle
Sur toute notre marchandise en magasin
incluant nos importations et nos créations exclusives
Profitez de nos rabais de 20% à 50%
Cette vente se poursuit jusqu'au 5 février 2000



Collier d'aiguemarines brutes et pépites d'or
Création Hélène Savard

PÉRIPLE AU NORD DE CHICOUTIMI

La SQ retrouve le corps de Mario Gagnon à 10 km du chalet

JOHANNE SAINT-PIERRE
Le Quotidien

■ CHICOUTIMI — La Sûreté du Québec a finalement retrouvé le corps de Mario Gagnon, 36 ans, de Chicoutimi, qui est mort gelé dans le secteur du lac Saint-Jacques, à environ 130 kilomètres au nord de Chicoutimi.

La victime était avec sa compagne dans un chalet isolé

Les deux patrouilles à motoneiges, aidées d'un observateur à bord d'un hélicoptère, ont localisé le corps sans vie du Chicoutimien durant l'heure du midi, hier, à environ dix kilomètres du chalet que lui et sa compagne, Yolande Gagnon, 47 ans, avaient quitté vers le 3 janvier dernier.

Selon les informations transmises par Richard Gagné, du service des relations publiques de la SQ à Québec, le couple aurait quitté le chalet le 2 (ou le 3) janvier avec l'intention de revenir en ville. Le trajet jusqu'à la route carrosable représente une marche d'environ 40 kilomètres à travers les bois. Apparemment, vers le 6 janvier, un motoneigiste a découvert Yolande Gagnon, seule, souffrant d'hypothermie. Il l'a ramenée jusqu'au chalet où l'oncle de Mario Gagnon, Jeannot Gagnon, a tenté de la soigner.

Il n'y avait aucun moyen de communications au chalet. « Le 19 janvier (mercredi dernier), trois motoneigistes se rendent au chalet et aperçoivent la dame. Ils se rendent compte, en voyant la couleur de ses membres, qu'elle est très malade. Le 20, ils décident de la redescendre pour la conduire à l'hôpital », relate l'agent Richard Gagné.

Le porte-parole de la SQ souligne que plusieurs informations restent encore à être confirmées. Yolande Gagnon a quitté l'hôpital de Chicoutimi et soigne des engelures sévères aux pieds.

Son état de santé et les fortes fièvres font que ses propos sont parfois incohérents, d'où la difficulté à savoir ce qui s'est réellement passé.

Une autopsie sera pratiquée sur le corps de Mario Gagnon afin de déterminer les causes exactes de son décès. L'enquête poursuit son cours dans le but de reconstituer le fil des événements de cette affaire pour le moins nébuleuse.

D'ailleurs, la Sûreté du Québec aimerait retracer le motoneigiste qui a découvert Yolande Gagnon le ou vers le 6 janvier dernier et qui l'a ramenée au camp. Cette personne est invitée à communiquer avec la SQ, poste de Chicoutimi, au 549-9266.

AGRESSION SEXUELLE

Le conseiller de Val-Bélair reconnu coupable

Louis Ouellet portera sa cause en appel

GUY BENJAMIN
Le Soleil

■ QUÉBEC — Reconnu coupable d'agression sexuelle sur une jeune fille de 21 ans, Louis Ouellet, conseiller à Val-Bélair, portera sa cause en appel et entend continuer à siéger au conseil municipal. Dans ce dossier, l'agression est une relation sexuelle complète.

Le juge André Plante a prononcé le verdict de culpabilité hier matin en disant que l'accusé a fait preuve d'ignorance volontaire concernant l'absence de consentement de la victime. Dans son témoignage, qui a duré une journée et demie, la victime a déclaré avoir dit non à cinq reprises.

Le juge a cru le témoignage de la jeune fille. « J'ai été positivement impressionné par la précision de son témoignage », a dit le magistrat. Il a parlé d'un témoignage sincère, crédible, et supporté par son comportement ultérieur. Le juge a aussi noté que la victime a témoigné sans animosité envers l'accusé.

Par contre, le juge Plante dit ne pas croire le témoignage de l'accusé. « Je n'accorde aucune crédibilité à l'accusé » a dit le juge en insistant sur le manque évident de sincérité lors de son témoignage. Louis Ouellet a nié que la victime ait dit non à cinq reprises.

Le conseiller municipal a connu sa victime dans un dépanneur de Val-Bélair. La jeune fille y travaillait comme caissière, tandis que Louis Ouellet s'y est rendu pour effectuer des travaux. Ils sont devenus amis, Ouellet devenant le confident de la jeune fille. Il se rendait souvent au dépanneur et manifestait de l'intérêt pour la jeune fille, selon les témoignages entendus. Les blagues à connotation sexuelle étaient fréquentes.

La jeune fille a refusé une invitation à souper et une invitation à se rendre au casino en compagnie de Ouellet. Elle trouvait l'accusé harcelant, selon son témoignage, corroboré par plusieurs compagnes de travail. Le juge Plante ne croit pas l'accusé lorsqu'il prétend ne pas avoir d'attirance pour la victime, alors que les compagnes de travail ont toutes trouvé le contraire.

L'agression a été commise le matin du 9 avril 1999, alors que Ouellet s'est rendu à l'appartement de la jeune fille après avoir appris que la colocataire n'était pas là. Louis Ouellet a eu une relation sexuelle complète avec une jeune fille, figée, paralysée, qui n'a d'aucune façon participé à la relation, a dit le magistrat en rendant son verdict. Ce n'est qu'après s'être confiée d'abord à des amis, ensuite à du personnel à l'école, puis à des gens de Viol-Secours que la police a été informée de l'agression. Le 11 avril, Ouellet était arrêté par la Sûreté du Québec, et non par la police de Val-Bélair, en raison du poste qu'il occupe au conseil municipal.

La Ville de Val-Bélair n'entend aucunement intervenir dans le dossier, selon un bref communiqué émis, hier. Étant donné que cette cause relève strictement de la vie privée de Louis Ouellet, il n'y a pas lieu d'ajouter des commentaires. Il appartient à la justice de déterminer le dénouement, peut-on lire dans le communiqué.

Selon les avis juridiques recueillis, la question de l'inhabilité à siéger se poserait une fois la sentence prononcée et que l'accusé aura épuisé tous les recours d'appel à sa disposition. Louis Ouellet, qui demeure en liberté, sera de retour au tribunal le 18 février pour les plaidoiries sur sentence. Pour être jugé inhabile à siéger, un conseiller ou un maire doit avoir été reconnu coupable d'un crime punissable de plus de deux ans de prison. Dans le cas de l'agression sexuelle, la peine maximale est de dix ans. Comme deuxième condition, la sentence doit être d'au moins 30 jours de prison. L'inhabilité est alors du double de la sentence imposée par le juge.

Feu très suspect

Après une journée d'enquête, les pompiers cherchent toujours la cause de l'incendie qui a fait quelque 200 000 $ de dommages dans une conciergerie de la rue Chapdelaine à Sainte-Foy jeudi soir. Des chimistes du laboratoire de médecine légale et de sciences judiciaires de Montréal ont inspecté le sinistre hier dans l'espoir de découvrir des traces laissées par une main criminelle. Les enquêteurs savent que l'incendie a pris naissance dans la chambre d'un logement du deuxième étage. Deux personnes âgées qui vivent au-dessus de ce logement ont été incommodées par la fumée. **I.M.**

Autre appui pour les orthopédistes

Après avoir reçu, il y a une semaine, l'appui de leurs confrères de la région, les orthopédistes du CHUQ qui refusent de faire la garde au CHUL pour exprimer leur désaccord face à certaines orientations de la direction de l'hôpital ont reçu un autre coup de pouce hier. L'association d'orthopédie du Québec a en effet exprimé publiquement son approbation face aux actions des médecins de Québec. « L'association ne peut qu'approuver la décision des orthopédistes ne travaillant pas régulièrement au CHUL de refuser d'y assurer la garde: l'absence de couverture médicale adéquate en post-opératoire menace la qualité des soins offerts et du suivi », est-il écrit dans un communiqué transmis aux médias en fin de journée hier. Disant que son objectif prioritaire est d'assurer que la population de Québec reçoit des soins adéquats en orthopédie, l'association ajoute être en faveur du transfert des patients qui le nécessitent. Depuis lundi, les orthopédistes travaillant dans les autres hôpitaux du CHUQ refusent de faire de la garde au CHUL, situation qui leur avait été imposée en décembre par la direction, estimant travailler dans des conditions qui ne sont pas sécuritaires autant pour eux que pour les patients. **F.S.**

SUNFIRE de Pontiac.
Le sport vous ouvre ses portes.



Avec son look sportif, la nouvelle Sunfire 4 portes est de loin la plus excitante de sa catégorie.

Options de paiement

Comptant (ou échange équivalent)	Mensualité
0 $	286 $
1 350 $	248 $
2 401 $	218 $

218 $/mois*
Location 36 mois
Transport et préparation inclus

18 598 $
à l'achat**

1,9 %
à l'achat ou à la location***

La nouvelle SUNFIRE ENSEMBLE VALEUR 2000

À ce prix, la nouvelle Sunfire vous est offerte avec l'Ensemble Valeur 2000.

• Boîte automatique 4 vitesses avec traction asservie • Climatiseur • Roues de 15 po • Verrouillage électrique des portes • Télédéverrouillage des portes • Régulateur de vitesse • Système antiblocage aux 4 roues • Lecteur de disques compacts avec 6 haut-parleurs • Dispositif antivol PASSLock II • Moteur 4 cyl. 2,2 L de 115 HP • Sacs gonflables côtés conducteur et passager • Siège arrière à dossier rabattable • Assistance routière

PONTIAC

La Sunfire. La passion de conduire.

FESTIVAL INTERNATIONAL DE JAZZ DE MONTRÉAL
Bleue

L'Association Marketing des concessionnaires Pontiac Buick GMC du Québec vous suggère de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée réservées aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs 2000 en stock, comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Photo à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation du crédit. *Paiements mensuels basés sur un bail avec versement initial (voir tableau de mensualités). À la location, transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Dépôt de sécurité d'au plus 350 $ et première mensualité exigés à la livraison. Frais de 12¢ du km après 60 000 km. Possibilité d'acheter le véhicule à la fin du bail pour 9 921,60 $. **À l'achat, préparation incluse, transport (710 $) et taxes en sus. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. ***Taux de financement de 1,9 % disponible jusqu'à 36 mois à la location et jusqu'à 48 mois à l'achat. Exemple de financement de 15 000 $ à 1,9 % : 48 versements de 324,77 $, coût en intérêts de 588,97 $, coût total de 15 588,96 $. †Rabais aux diplômés 1000+ taxable et accordé selon les critères du manufacturier. ††Marque déposée de General Motors Corporation. Banque TD, usager agréé. Une commande (ou échange) de véhicule peut être requise. Pour plus d'information, voyez votre concessionnaire participant ou visitez le www.gmcanada.com

PONTIAC BUICK GMC

Au royaume des hypocrites



Ghislaine Rheault
GRheault@lesoleil.com

Ce matin, dès potron-minet, je me proposais d'emballer un petit cadeau destiné à Jean Chrétien. Une rondelle accompagnée d'une note: je refuse de payer un sou noir d'impôt pour subventionner le hockey professionnel. Niet. Nada. Mais hier, le ministre John Manley m'a coupé le sifflet. Il a retiré le projet annoncé cette semaine. Coup de bluff? Il a compris à temps qu'il s'apprêtait à compter dans ses propres filets. Grâce à lui, j'ai fait l'économie d'une rondelle.

Mais que le cabinet fédéral ait songé, ne serait-ce qu'une minute, à subventionner ces équipes de millionnaires, c'est à désespérer des politiciens, de leur manque de pif, de sensibilité. Mais il y a plus grave que la bêtise. C'est l'hypocrisie...

*****

Un exemple? Le ministre de la Santé voudrait voir imprimées sur les paquets de cigarettes, des images obscènes: poumons cancéreux, gencives tuméfiées, pénis mous...Ce sera quoi la prochaine mesure pour décourager les fumeurs? Va-t-on leur offrir des paquets hérissés de barbelés? Y insérer du poil à gratter? Les vaporiser de poivre de Cayenne? Planter des électrodes dans les clopes? Y camoufler des rasoirs, comme dans les pommes à l'Halloween?

Est-ce qu'on va se mettre aussi à écoeurer les cardiaques en imprimant des coeurs *maganés* sur le papier qui enveloppe le beurre? À dessiner des têtes de morts, dans les pare-brise des voitures? Pourquoi pas? La vitesse tue.

Fumer, ce n'est pas un crime. C'est devenu une maladie. Faudrait peut-être cesser de harceler les fumeurs pour s'attaquer enfin à l'industrie. Le gouvernement cible depuis longtemps les accros de la nicotine. Mais il est incapable de s'en prendre aux compagnies. Non seulement la fabrication de ce poison dangereux est-elle permise, mais le gouvernement en tire des revenus. Plus il y a de fumeurs, plus le gouvernement empoche et plus Chrétien et Martin se font de capital politique. Si ce n'est pas de l'hypocrisie institutionnalisée ça, dites-moi ce que c'est.

Vous voulez un autre exemple? Je le prends cette fois dans des jugements tout récents...

Cette semaine, deux fumeurs de marijuana ont été absous par un juge: Mario Langlois, le commentateur sportif (eh oui, celui qu'on entend à CHRC). Et Normand Cadorette, un quidam de Rimouski. Les juges ont dit...« Allez et ne péchez plus ». Ni l'un ni l'autre n'aura de casier judiciaire. Fort bien. Ils ont commis des offenses bien légères. Si on peut prendre un verre en paix, je ne vois pas pourquoi on ne pourrait pas fumer un joint. Et si on permet à 20 Canadiens malades d'en consommer à des fins thérapeutiques, je ne vois pas pourquoi en posséder serait encore un crime.

Pourquoi ont-ils été, absous, eux, alors que beaucoup de citoyens ne le sont pas? C'est simple. Ces messieurs sont de grands voyageurs. Oui, un casier judiciaire, c'est bien embêtant pour passer les frontières. Mario Langlois se rend souvent aux États-Unis pour son travail. (On rit pas!) Il projette même d'aller aux Jeux olympiques de Sydney.

Quant au quidam de Rimouski, il fait du ski au Vermont, avec ses amis. Les juges ont usé de clémence. L'an dernier, un autre grand voyageur a joui aussi de la compréhension d'un magistrat. Gilbert Rozon a été lavé d'accusations d'agression sexuelle parce que son travail l'amenait à l'étranger.

Faudrait en tirer des conséquences et amender le code pour reconnaître deux catégories de crimes: ceux que l'on pardonne aux gens qui voyagent... et les autres.

« Monsieur le juge, si je fais de temps en temps mon épicerie dans le Maine est-ce que ça me donne le droit de cultiver du pavot? Et un Hell's qui franchit la frontière sur sa Harley, a-t-il droit lui aussi a l'immunité? »

*****

Chers lecteurs, le moment est venu de vous parler les yeux dans les yeux. La semaine dernière je disais qu'il y aurait des changements dans le rythme de parution de cette chronique. Je n'écris plus désormais, en page A-5, les mardis et jeudis. Mais à compter de la semaine prochaine, je serai présente dans le journal les samedis et les dimanches.

Pour ne rien vous cacher, à l'approche de l'an 2000, j'avais formulé un souhait. Je voulais disparaître de ces pages. M'effacer. Devenir transparente. Occuper un poste de journaliste moins visible. Si vous me permettez cette analogie prétentieuse, je voulais faire une Céline de moi-même (litière et déguisement de Cléopâtre en moins). Je me préparais même à vous faire des adieux touchants. (Non, que les inquiets se rassurent, ma santé est excellente). Mais j'ai raté ma sortie. Au journal, on m'a demandé de rester un peu. Désormais, ce sera un peu différent. Le samedi, je continuerai de signer une chronique « lousse » comme je le fais depuis bientôt cinq ans. Mais le dimanche, la chronique sera habillée autrement. Nous partagerons, vous et moi, une nouvelle plage en page trois du magazine.

Ce sera quoi? Je n'en sais trop rien. Ça dépendra de vous. Car je compte sur vos récits, vos témoignages, vos réactions, vos coups de coeur et de colère pour la meubler, la nourrir, l'inspirer. Vous avez envie de sacrer, de chanter, de rêver, de pleurer, de philosopher, de vous indigner, de fesser, de boxer, de hurler? Je vous fais une place.

Vous avez des histoires à dormir debout à raconter? Vous connaissez la recette de l'immortalité? Vous venez d'inventer le bouton à 18 trous? Vous avez rencontré des extraterrestres? Vous êtes lavés, paumés, désespérés? Vous vous morfondez dans la solitude? Ou vous éclatez de joie?

Écrivez, ou téléphonez. Ce ne sera pas un courrier du coeur, ou du gros orteil gauche. Mais ce sera une place publique où nous délirerons ensemble. J'attends de vos nouvelles. Et si vous n'en donnez pas, tant pis. Je délirerai seule pour un petit bout de temps encore.

*****

Cette nouvelle chronique sera publiée à compter de dimanche prochain.

POUR Y PARTICIPER VOUS POUVEZ ME JOINDRE...
par courrier: au 925, chemin Saint-Louis, c.p.1547, succ. Terminus, Québec, G1K 7J6;
par courriel: GRheault@lesoleil.com
au téléphone: 686-3394, poste 2419.

SÉJOURS LINGUISTIQUES
APPRENEZ UNE LANGUE, VIVEZ UNE CULTURE
ANGLAIS au BAHAMAS
2579$
Inclus: 4 sem. de cours + hébergement + 56 repas
ACCESSIBLE À TOUS - AUTRES LANGUES ET DESTINATIONS
(Espagne, Rép. Dominicaine, Hawaii, Vancouver, etc.)
DEMANDEZ NOTRE BROCHURE GRATUITE
(418) 835-3336 1-800-463-2265 Permis du Québec
1460769

Défi BARNABÉ
VOIR PAGE I-8
Dos de section Bonne Table
1461096

Yukon et Alaska
Circuit - 14 au 27 juin
Islande
Circuit - 2 au 14 août
Soirée d'information
Le lundi 31 janvier
Yukon et Alaska: 19h
Islande: 20h30
RSVP 653-6099
CLUB VOYAGES ALFA
969, route de l'Église Sainte-Foy (Québec)
653-6099 1 877 482-4532
1461087

Italie
Chance unique d'assister à la messe de Pâques à Saint-Pierre-de-Rome, Sorrento, les lacs italiens
Circuit - 15 au 30 avril
Soirée d'information
Le mercredi 2 février, 19h30
RSVP 653-6099
CLUB VOYAGES ALFA
969, route de l'Église, Sainte-Foy (Québec)
653-6099 1 877 482-4532
1461086

OLEFIN
Ce n'est pas un nouveau nettoyeur de tapis
C'EST UN TAPIS
CHOIX DE 15 COULEURS À
45¢ pi carré
CLUB TAPIS
TAPIS, PRÉLART, CARPETTES, TUILES, CÉRAMIQUE
COMPAREZ
850, boul. Pierre-Bertrand
local 250, Vanier 681-3690
1461105

MALADIE D'ALZHEIMER
Une équipe de professionnels de la santé désire évaluer des programmes qui visent à réduire l'épuisement et le stress des personnes qui prennent soin d'une personne atteinte d'Alzheimer ou une autre forme de démence. Ces programmes sont GRATUITS.
Vous pouvez participer si:
- *Vous vous occupez de votre proche depuis au moins 6 mois;*
- *Votre proche est atteint de la maladie d'Alzheimer ou d'une autre forme de démence;*
- *Votre proche présente des comportements difficiles à chaque semaine depuis au moins un mois.*

Il est possible d'obtenir un dédommagement pour vos frais de déplacements et de gardiennage.
La prochaine session commence en février.
1460448
N'hésitez pas à communiquer avec
Louis Voyer, SANS FRAIS, au: 1 877 829-7159

CHANGEMENT D'ADRESSE
Gynécologue-Obstétricienne

Le Dr MARLEEN DARIS
désire aviser sa clientèle qu'elle offrira dorénavant ses services de **consultation** *au:*
CHUQ - Pavillon CHUL
2705, boul. Laurier
Sainte-Foy G1V 4G2
654-2295
ET
Clinique Médibourg
510, boul. de l'Atrium
Bureau 201
Charlesbourg G1H 7H1
627-3881
Elle continuera d'offrir le service de ***colposcopie*** au:
Centre hospitalier Chauveau
Tél.: 843-9674
CHUL Tél.: 654-2167 ou 654-2295
1460436

SAISON DES SOLDES

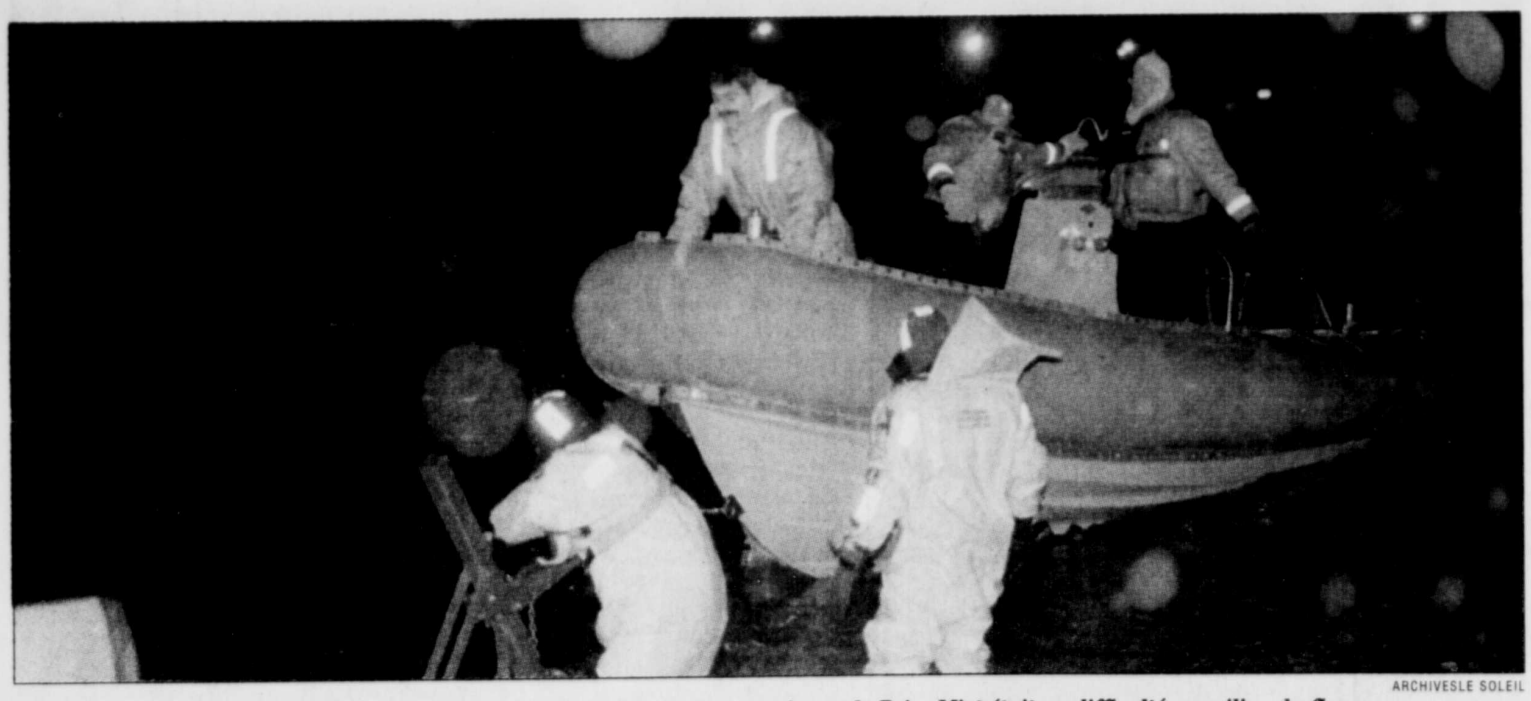

PROMOTION MILLÉNIUM FIELDCREST
Jusqu'au 5 février, **Fieldcrest** passe l'éponge sur ses prix et vous offre ses serviettes à des prix vraiment douillets!

	PRIX COURANT	PROMO MILLÉNIUM
Débarbouillette	12$	4,99$
Serviette à main	22$	9,69$
Serviette de bain	29$	12,69$
Serviette Big & Soft	44$	19,49$

MAIL CHAMPLAIN (450) 672-4537
CARREFOUR LAVAL (450) 682-4537
PLACE STE-FOY (418) 652-4537
www.lesailes.com
AILES LES AILES DE LA MODE
Je me fais plaisir
14582253

L'OFFRE DE DÉCEMBRE SE POURSUIT EN JANVIER
ACCENT 2000

Seulement 179$* par mois
0$ comptant
0$ transport préparation
0$ dépôt sécurité
* Location 48 mois. Sous réserve de l'acceptation du service du crédit. Frais d'acquisition en sus.
Ste-Foy HYUNDAI
2650, Dalton, parc Colbert, Sainte-Foy
Internet: www.hyundaiquebec.com
(418) 654-9292
1459672



ARCHIVESLE SOLEIL

Les secours avaient agi promptement dès qu'ils avaient appris que le Brier Mist était en difficulté au milieu du fleuve.

DÉCÈS DE CINQ PÊCHEURS GASPÉSIENS

Témérité et réglementation non appliquée ont eu raison du « Brier Mist »

CARL THÉRIAULT
Collaboration spéciale

■ RIMOUSKI — Transports Canada devra refaire ses devoirs concernant la réglementation des bateaux de pêche de la catégorie du *Brier Mist*, jaugeant 46 tonneaux, qui a fait naufrage le 27 novembre 1998, à environ 10 milles au large de Rimouski, au nord-est de l'île du Bic.

C'est le message envoyé, hier, par le coroner Jean-François Dorval de Rimouski à la suite du décès par noyade des cinq pêcheurs gaspésiens qui étaient à bord de ce dragueur de pétoncles construit en 1981.

Les corps du capitaine Sébastien Lévesque, Carl Porlier et Sébastien Lapointe n'ont jamais été retrouvés, ceux de Frédéric Desrosiers et Julien Boudreau ont été récupérés dans les secteurs de l'île Saint-Barnabé et de Pointe-au-Père, ne portaient pas de gilet de sauvetage.

Au moment du naufrage, la vitesse des vents étaient de 25 noeuds avec des vagues de trois mètres et le temps de survie dans une eau à la température de 4 degrés Celsius était tout au plus de trois heures.

Dans une mer déchaînée, la cale du bateau se serait remplie d'eau peu à peu à cause des écoutilles non étanches.

« C'est sûr que des équipements d'urgence comme un détecteur d'eau dans la cale aurait pu contribuer à ce que le capitaine se pose des questions et vire de bord vers Les Escoumins. Si le bateau avait été parfait sur d'autres aspects — comme le fait d'avoir des écoutilles étanches —, il aurait pu traverser. Le capitaine a été téméraire. Je n'aurais pas aimé être avec lui cette journée-là... », a commenté le coroner lors d'une conférence de presse qui se tenait à l'Institut maritime du Québec à Rimouski.

Le coroner s'est dit satisfait des délais pour l'arrivée des secours

La réglementation pour ce genre de bateau, modifié quelques mois avant son naufrage, exige pourtant des écoutilles étanches mais, dit le coroner, « il y a comme un laisser-aller, compte tenu qu'il y aurait beaucoup de bateaux de cette catégorie à modifier ». Le coroner s'est dit satisfait des délais pour l'arrivée des secours avec, en tête, le service de prévention des incendies de la Ville de Rimouski.

À 9 h 38, le *Brier Mist* avait quitté le port des Escoumins avec un tirant d'eau plus grand à l'arrière qu'à l'avant, note le rapport d'investigation du coroner. Moins d'une heure plus tard, l'acheteur du stock de poissons du bateau conseillait par téléphone cellulaire au capitaine Lévesque de rebrousser chemin car la vague passait par-dessus le quai de Rimouski, port d'arrivée du *Brier Mist*.

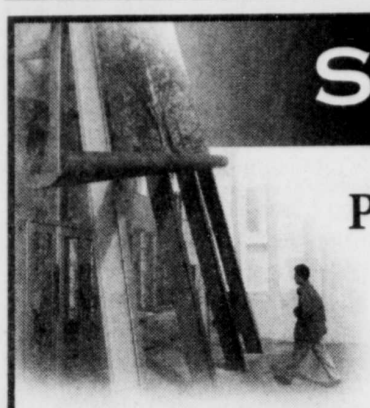
L'HISTOIRE DU « NADINE »

La tragédie du *Brier Mist* n'est pas sans rappeler à certains égards celle du *Nadine* qui a coulé en 1986 au large des Îles-de-la-Madeleine faisant huit victimes. La formation des pêcheurs relativement à l'utilisation des combinaisons d'urgence ainsi que l'étanchéité des écoutilles avaient alors été soulevées. Le coroner en chef du Québec, Pierre Morin, a souligné qu'il était difficile d'obtenir des décideurs de Transports Canada des mesures correctrices.

Le coroner Dorval recommande, entre autres, à Transports Canada que les bateaux de pêche de cette catégorie soient dorénavant dotés d'une radiobalise d'équipements de survie et de flottaison pour l'équipage et d'un radeau de sauvetage à dégagement automatique. Tous les pêcheurs devraient être formés pour des situations d'urgence en mer. Transports Canada devrait aussi être informé quand des bateaux de pêche naviguent en période de risque.

Il n'existe, dans l'Est du Québec, aucun service de sauvetage en mer pour le fleuve St-Laurent, le plus proche étant celui d'Halifax. Une question qui se pose, a conclu le coroner Dorval.

SÉANCES D'INFORMATION



Programmes de 2e cycle
M.Sc. et D.E.S.(gestion)

M.Sc. (MAÎTRISE ÈS SCIENCES DE LA GESTION)
Avec ses quatorze options, la maîtrise ès sciences de la gestion forme des spécialistes – consultants, analystes, gestionnaires spécialisés et chercheurs de haut calibre – recherchés pour leur haut niveau d'expertise, comme en atteste le taux de placement qui avoisine les 100 % année après année. Programme offert à temps plein ou temps partiel (de jour seulement).

D.E.S.(GESTION)
Ce programme vise à donner aux bacheliers de toutes disciplines autres que la gestion, avec ou sans expérience sur le marché du travail, une compréhension globale du fonctionnement des organisations et de l'économie. Programme souple et court (30 crédits), offert à temps complet ou partiel.

École des Hautes Études Commerciales
3000, chemin de la Côte-Sainte-Catherine
Montréal (Québec) H3T 2A7
(514) 340-6151

SÉANCES D'INFORMATION

À L'ÉCOLE DES HEC

M.Sc.:
• le 25 janvier, à 18 h, salle Banque de développement du Canada
• le 31 janvier, à 18 h, amphithéatre IBM

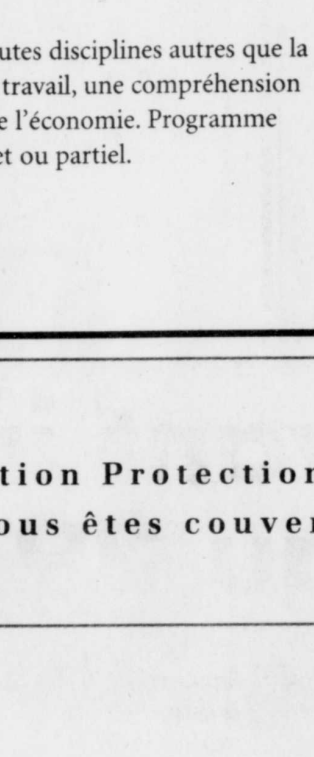
D.E.S.(gestion) : le 26 janvier, à 18 h
salle Banque de développement du Canada

SUR LE WEB
Diffusion en différé dès le lendemain :
http://www.hec.ca/evenements/seancesinfo

HEC

cb1460445

Avec notre nouvelle Option Protection « Fonds sur mesure^MD », vous êtes couvert.



La sécurité. Voilà ce que vous offre la nouvelle Option Protection « Fonds sur mesure ». Elle protège votre placement initial, détenu pendant 10 ans, vous permettant ainsi d'investir dans les fonds d'investissement sans risquer de perdre votre capital. La nouvelle Option Protection « Fonds sur mesure », un avantage de la Banque de Montréal.

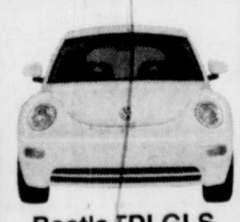
1 888 636-6376 www.bmo.com/fondsm/

FONDS

MD Marque déposée de la Banque de Montréal. Les portefeuilles stratégiques « Fonds sur mesure » et les Fonds sont offerts par Fonds de la Première Canadienne Inc., une filiale en propriété exclusive de la Banque de Montréal. Veuillez lire attentivement le prospectus avant d'investir. Les parts de fonds d'investissement ne sont pas garanties; leur valeur fluctue fréquemment, et le rendement passé n'est pas garant du rendement futur. Les fonds d'investissement peuvent comporter des frais de courtage, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Si vous vous prévalez de l'Option Protection, le montant du placement initial (diminué de tous retraits) est protégé par Fonds de la Première Canadienne Inc. et est garanti par la Banque de Montréal. L'Option Protection est offerte uniquement en marge des portefeuilles stratégiques « Fonds sur mesure » et s'applique uniquement aux placements détenus pendant une période de dix ans. Les parts de fonds rachetées avant l'échéance seront rachetées à leur valeur liquidative à la date du rachat.

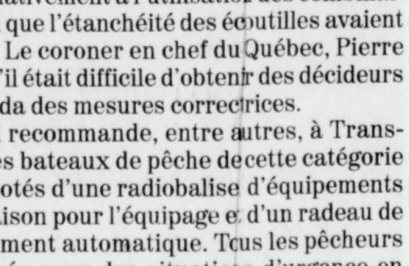
Solde
DÉMOS et NEUFS
1999

Plusieurs véhicules à prix très avantageux
• Beetle • Cabriolet
• Golf • Jetta



Beetle TDI GLS
Air climatisé, roues mag, aileron, toit ouvrant, manuelle
Stock 57130
Détail 27 058$
Rabais démo 3 158$
23 900$

Stock 57010
Cabriolet GLS
Cuir, vitres électriques, siège chauffant, roues mag air climatisé, toit électrique, automatique
Détail 35 588$
Rabais démo 5 688$
29 900$



* Photos à titre indicatif

Service de navette Rive-Nord / Rive-Sud
Voitures de location et de courtoisie

GRATUIT
Passeport Privilège VIP + 550$ de rabais sur vidanges d'huile et autres

Seul concessionnaire Volkswagen OUVERT LE SOIR aux PIÈCES et au SERVICE dans la région de Québec

...et le meilleur choix des modèles 2000

La différence sur la Rive-Sud

Êtes-vous fait pour Volkswagen ?

RINFRET VOLKSWAGEN

5355, boul. de la Rive-Sud, Lévis 833-2133

Collecte de sang du Carnaval



LE SOLEIL, CLÉMENT THIBEAULT

La collecte de sang du Carnaval se déroule jusqu'à 16 h aujourd'hui, sur la patinoire du centre récréatif des Galeries de la Capitale. Spectateur attentif de l'événement, hier, Bonhomme refusait obstinément de dévoiler son groupe sanguin, sans pour autant perdre son légendaire sang-froid. Ce qui n'a pas empêché le président du Carnaval, Jean-Paul Desjardins, et l'infirmière Lucie Lachance de se payer une pointe de bon sang.

Multipliez vos ventes

SÉMINAIRE : « LES STRATEGIES MARKETING DES GAGNANTS »



Découvrez les outils pour augmenter vos ventes et apprenez les techniques pour surpasser la compétition :

- 15 principes essentiels en marketing
- comment réaliser une publicité qui vend vraiment
- provoquez un comportement d'achat immédiat
- comment sélectionner les bons médias de diffusion
- 30 trucs des publicitaires professionnels et bien plus...

Transformez vos dépenses publicitaires en investissement

le 28 janvier et le 25 février à l'Université Laval

Réservez dès maintenant, places limitées

(418) 650-9204

Sur les heures régulières de bureau

Pour des résultats radicalement supérieurs

COMMUNICATION MARKETING

1458925

10 ans déjà

École de diction et de communication orale

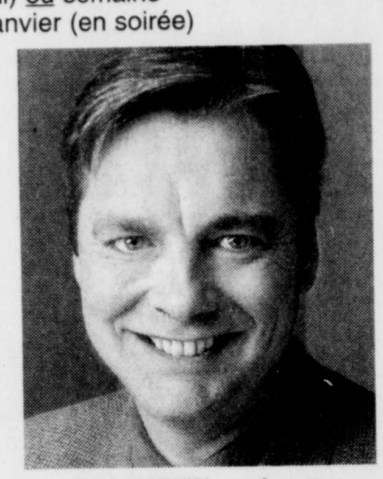
Quelques jours seulement pour vous inscrire

DÉBUT DES COURS

29 janvier (samedi) ou semaine commençant le 31 janvier (en soirée)

VOUS APPRENDREZ À:

- Vous exprimer clairement d'une façon ordonnée
- Développer une plus grande facilité d'élocution
- Maîtriser votre trac
- Respirer, placer et projeter votre voix
- Être naturel, crédible et convaincant
- Acquérir plus d'aisance, d'assurance et de confiance
- Améliorer votre langage non verbal (gestes, regard, maintien)
- Perfectionner votre diction (articulation, prononciation, débit, pauses, messages téléphoniques...)



JEAN MARTIN, professeur

Pour les fonctionnaires provinciaux, l'École est inscrite au RAP

POUR INFORMATION:
Marie-Laurence Nadeau
653-1127
Samedi de 9h à 16h
en semaine de 9h à 18h.

2669, chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy (à proximité de l'Hôpital Laval)

1459028

Nouvelle clinique
d'oto-rhino-laryngologie

Dr Raynald Ferland, md FRCS(c)
Dr Jacques E. Leclerc, md FRCS(c)
Dr Rémy Nguyen, md FRCS(c)
Dr Patrick Savard, md FRCS(c)
Dr Abdallah Zakaria, md FRCS(c)

Les membres du service d'oto-rhino-laryngologie du CHUL (Centre hospitalier de l'Université Laval) sont heureux d'annoncer l'ouverture de ***LA CLINIQUE D'OTO-RHINO-LARYNGOLOGIE*** *de QUÉBEC. À partir du 24 janvier 2000, vous pouvez prendre rendez-vous:*

Adresse: 1248, chemin Ste-Foy, bureau 302
Québec (Québec)
G1S 2M5

Téléphone: (418) 527-6684

1460894

ESPAÑOL PARA TI

Cours d'espagnol

- *Conversation*
- *Grammaire et vocabulaire*
- *Mises en situation*
- *Cours privé ou petits groupes*

Début: 31 janvier

872-4755 ou **652-1561**

- *Place Laurier*
- *Carrefour Chauveau*
- *Carrefour de la Capitale*
- *Place Donnacona*

1460939

Vous croyez

souffrir d'ostéoporose?

- Diminution de votre taille
- Fracture(s)
- Douleur au dos

SI VOUS ÊTES UNE FEMME
- âgée de 50 ans et plus

ET
- que vous êtes ménopausée depuis au moins 5 ans

ET
- que vous n'avez pas pris d'hormones depuis les 3 derniers mois ou pas plus d'un mois dans les 6 derniers mois

ET
- que vous n'avez pas reçu de traitement pour l'ostéoporose dans les 6 derniers mois ou plus de 14 jours dans la dernière année

VOUS POURRIEZ PARTICIPER à un projet de recherche sur le **traitement de l'ostéoporose**.

Si vous êtes éligible, le suivi sera assuré par une équipe expérimentée dans le domaine. Durant la durée de l'étude, vous recevrez gratuitement la médication orale et un supplément de Calcium.



Ce projet a été approuvé par le comité d'éthique de la recherche clinique du CHUQ, Pavillon CHUL.

Pour plus d'information, communiquez avec
Le groupe de recherche en maladies osseuses avec Dr Jacques Brown
CHUQ, Pavillon CHUL
Du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h
Tél.: 418.656.4141, poste 7969

1458485

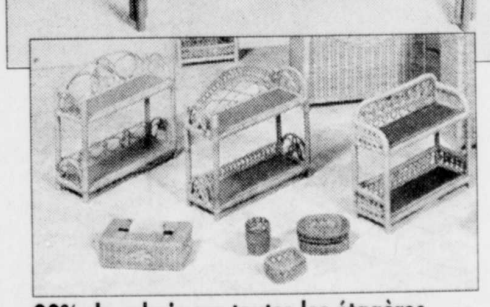
Vente avant inventaire jusqu'au 29 janvier



Ensemble à dîner, styles variés, quantité limitée, coussins en magasin, à partir de 699$



Causeuses à liquider, quantité limitée, coussins en magasin, à partir de 600$
Photo à titre indicatif



20% de rabais sur toutes les étagères murales et sur tous les paniers en magasin.

- **Lot de masques à moitié prix**
- **20% de rabais sur les têtes de lit blanches**
- **Chaises à partir de 74,95$**
- **Autres spéciaux en magasin**

Le plus grand spécialiste de meubles de rotin

LA MAISON DU ROTIN 2000

Des meubles de qualité à des prix plus que compétitifs

740, boul. Charest Est (Place Cartier) Québec
647-1997

1460515

Spéciaux valides les samedi 22 et dimanche 23 janvier 2000

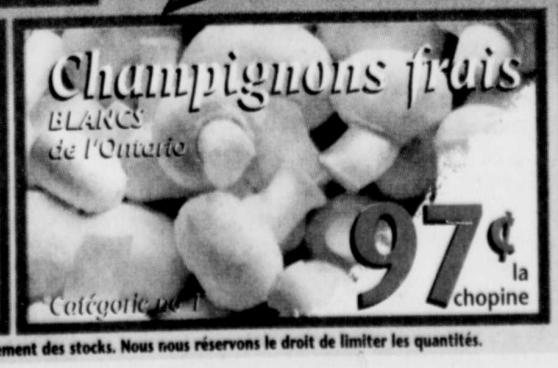
Ouvert 7 jours, 7 soirs de 9h à 21h

Le Jardin Mobile MD













1460900

Ces spéciaux sont en vigueur dans toutes nos succursales jusqu'à épuisement des stocks. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

Loranger reste à la STCUQ

« Il faut vendre le transport en commun comme un investissement, pas comme une dépense », dit-il

Robert Fleury
Le Soleil

■ L'ANCIENNE-LORETTE — Émile Loranger restera finalement au conseil de la STCUQ. Écarté comme représentant des petites villes au comité exécutif de la CUQ au profit de Denis Giguère, le président sortant, il ne se voit pas œuvrer au sein d'une commission autre que... la STCUQ ! « Il n'y a que les fous qui ne changent pas d'idée », dit en riant le maire de L'Ancienne-Lorette, lorsqu'on lui rappelle qu'il avait déclaré au SOLEIL qu'il quitterait cet hiver.

« Pour l'instant je reste. Je réalise que je suis celui qui a le plus d'expérience. Ça fait 12 ans que je suis là et les autres membres du conseil n'y sont que depuis trois ans tout au plus. D'ailleurs, les autres maires ne se bousculent pas pour occuper ce siège », dit-il, prudent. Il faut dire que le travail peut être assez exigeant et qu'il ne rapporte pas un sou de plus à son titulaire que les 20 000 $ qu'un maire obtient pour siéger à la CUQ.

En fait, M. Loranger n'a plus envie de partir même si un autre membre du conseil, le conseiller Jacques Langlois de Sainte-Foy, réclamait son départ pour avoir critiqué le budget de la STCUQ.

« Je l'ai vu récemment et il ne m'a rien dit. En fait, tous les maires devraient siéger au conseil de la STCUQ comme ils le font à la CUQ. Ils comprendraient qu'on ne peut se passer de la société de transport. Ça faisait des années qu'ils géraient des quotes-parts. Aujourd'hui, on a une augmentation de contribution de 16 % à cause de leurs décisions passées. C'était inévitable », répond M. Loranger.

Le coût des autobus a doublé et les subventions ont diminué. « pendant que le métro de Montréal est subventionné à 100 % », rappelle-t-il.

« Je n'ai pas critiqué le budget des dépenses. Il n'y en a pas de gras à couper. C'est le minimum nécessaire. C'est le laxisme sur la recherche de nouvelles sources de revenus que j'ai déploré. On aurait pu travailler plus fort pour le lien interrives, pour obtenir la surtaxe de 1,5 cent le litre d'essence. À Montréal, le prix de l'essence a un dixième de cent de différence avec Québec. Ce sont les pétrolières qui ont absorbé la taxe ! » dit-il.

M. Loranger croit que le maire de Québec aurait pu faire plus d'efforts pour convaincre le ministre des Transports de la nécessité de la surtaxe. Plus qu'une simple lettre.

Pourquoi rester ? Parce qu'il y a une nouvelle direction, très professionnelle, avec de véritables objectifs de rendement.

« Les vrais changements vont débuter. Ça ne va pas tout corriger d'un coup mais ce n'était pas normal qu'il n'y ait pas de contrôle sur le temps de réparation en atelier », dit-il. Et puis il y a le renouvellement de la convention des employés d'entretien qui s'en vient.

« Ça risque d'être très intense », sourit M. Loranger. Il aimerait étudier la possibilité de confier certains travaux et des lignes autres que les Métrobus au privé pour améliorer les performances de la STCUQ « pas pour la privatiser », précise-t-il. Qu'on modernise les conventions de travail des chauffeurs et des employés d'entretien, trop coûteuses et contraignantes. « Mais il faudrait l'appui du gouvernement », dit-il.

À titre de premier vice-président, il croit pouvoir travailler avec Claude Cantin sur les objectifs poursuivis même s'il trouve son attitude un peu condescendante, comme plusieurs maires d'ailleurs, plus habitués au style Larose.

Pour lui, la STCUQ devra faire une meilleure mise en marché de son service pour aller chercher de nouveaux utilisateurs. « Il faut vendre le transport en commun comme un investissement, pas comme une dépense ! C'est certain que les gens sont contre le fait de payer pour un service qu'ils n'utilisent pas. À les écouter à la radio, ils fermeraient la CUQ et la STCUQ. On serait bien avancé ! »

Quant à l'arrivée du maire de Beauport à la présidence de la CUQ, Émile Loranger s'en réjouit. « Pour une fois, on a un président qui a des idées de développement régional. Depuis deux ans, ça été plus que tranquille », ajoute-t-il à l'endroit de Denis Giguère...

« Jacques Langlois est un réaliste, un pragmatique. Je l'ai assuré de mon support », dit M. Loranger.


ARCHIVES LE SOLEIL
Émile Loranger reste confiant et prudent.

Aimez-vous votre banque?

ON CHERCHE UN FOYER

Un parcours de vie pathétique

QUÉBEC — Benoît, qui est âgé de 12 ans, attend patiemment que quelqu'un lui ouvre les portes de son cœur afin qu'il y retrouve la stimulation, l'attention et l'affection auxquelles il a droit.

Issu d'un milieu familial qui présentait des lacunes importantes, celui-ci a été retiré de chez lui en bas âge, ce qui fait qu'il a vécu dans différents milieux où il a été confronté à certaines situations qui n'ont pas toujours été positives, ce qui l'amène à être méfiant envers les autres et à les tester.

Benoît doit composer quotidiennement avec les tests de glycémie et les injections d'insuline car il est atteint du diabète. C'est lui qui effectue ses tests, mais il a tout de même besoin de la supervision d'un adulte.

Benoît, un garçon qui veut être parfait vis-à-vis des autres

Benoît a un grand besoin d'affection. Il recherche la présence de l'adulte ou de jeunes plus vieux que lui. Il est très affectueux envers les femmes.

C'est un garçon qui veut être parfait vis-à-vis des autres. On note que Benoît a plus d'autocontrôle qu'avant. Il fait moins de crises et si toutefois ça arrive, elles sont plus faciles à désamorcer.

Au niveau scolaire, ça va très bien. Benoît a une très grande curiosité intellectuelle. Il n'a pas d'intérêt pour les sports.

DU LONG TERME

Nous cherchons pour Benoît des personnes qui sont prêtes à s'investir à long terme, voire jusqu'à sa majorité.

Des gens capables de fournir l'encadrement qu'il requiert face à ses comportements et le suivi nécessaire par rapport à son diabète.

Il serait important que ce jeune bénéficie de la présence d'une figure masculine qui participe à l'éducation des enfants.

Compte tenu de la disponibilité et de l'attention dont il a besoin, il serait préférable qu'il y ait peu d'enfants dans la ressource.

Si vous pensez être en mesure d'aider ce jeune et que vous habitez sur la Rive -Nord de Québec, vous pouvez nous rejoindre en demandant :

La Coordination régionale des ressources, Centre jeunesse de Québec 661-6951, poste 1302

CONFERENCE
«La prévention du suicide, en parler pour agir en concertation»
M. Mario Beaulieu
Centre de prévention du suicide
Date: le mardi 25 janvier 2000, à 19h30
Lieu: École Joseph-François-Perreault, 140, chemin Ste-Foy (près de Cartier) - Québec
Ouvert à tous
La Boussole 523-1502
1461143



LE SOLEIL, RAYNALD LAVOIE

Sylvain Lelièvre a offert toute une performance hier.

CRITIQUE DU SPECTACLE DE SYLVAIN LELIÈVRE

L'enfant de Limoilou

ÉRIC MOREAULT
Le Soleil

■ QUÉBEC — Sylvain Lelièvre a livré un spectacle qui lui ressemble hier soir: affable, intelligent et rempli de petits bonheurs inutiles, oscillant entre la légèreté et la gravité décontractée.

Ses fidèles ne pouvaient rêver d'un endroit plus intime que Les Oiseaux de passage pour un tel spectacle. Avant même son entrée en scène, il régnait une atmosphère bon enfant, familiale même. Normal pour accueillir de nouveau un fils de Limoilou qui revient sur ses premiers pas.

Pour un peu, on se serait crû dans un bar enfumé d'Harlem

D'entrée de jeu, ses musiciens ont entonné les premières mesures de la chanson titre de son magnifique album, *Les choses inutiles*. Dans cette pièce comme dans chacune, on croirait les notes soudées tellement les musiciens jouent en symbiose. Ils auraient pu arriver habillés d'un imperméable et coiffés d'un feutre mou que personne n'aurait tiqué. Pour un peu, on se serait crû dans un bar enfumé d'Harlem ou dans un Woody Allen noir et blanc.

Assis derrière son piano, Lelièvre affiche la tranquille assurance de celui qui s'est résigné à un succès relatif. Il incarne malheureusement «une espèce menacée d'extinction de voix», celle qui fait de la chanson dépouillée. Lelièvre n'épate pas par de grandes prouesses vocales, mais son timbre est chaleureux.

Pas vedette pour deux sous et en véritable gentleman, il présente ses musiciens, Richard Baudet, saxophones et flûtes, Gérard Masse, batterie, et son comparse de toujours, l'excellent Vic Angelillo à la contrebasse, puis ajoute: «Moi, je suis le joueur de piano du quartette qui accompagne Sylvain Lelièvre.»

Il ne faut pas le croire, même si c'est pour entonner après: *Je n'suis qu'un joueur de piano/Cherchez pas trop loin dans mes mots*. Quand il chante sa poésie pleine de vie, il atteint la grâce dans le dépouillement, dans cette conjugaison de mots vibrants de sincérité et de paroles simples mais réfléchies.

Un peu plus tard quand il est debout comme le Chinois de la Place Tien Anmen qu'il évoque, Lelièvre incarne celui qui résiste aux impératifs de l'air du temps pour livrer, peu importe l'adversité, ses chansons indémodables et intemporelles.

Lelièvre fait réfléchir par l'entremise de chansons qui nous font voyager, de la grotte de Lascaux à Gravelbourg, dont l'intro au piano électrique sera le seul moment qui fera regretter l'exiguïté de la salle: pas de place pour un Steinway.

Tout au long du spectacle, la complicité entre les musiciens s'entend. Surtout dans la deuxième partie où le chanteur revisite son répertoire: on improvise, mais toujours sans perdre le thème de vue. Et après avoir flirté avec la note bleue toute la soirée, il se permettra enfin de l'enlacer tendrement sur Laisser-aller, un morceau instrumental à l'exécution sans faille.

En tout logique, Lelièvre ne pouvait que boucler ce tour de piste avec Le plus beau métier, en duo contrebasse/piano, avec les doigts qui caressent les cordes, qui effleurent les touches.

Tout simplement formidable.

Sylvain Lelièvre présente les supplémentaires de son spectacle Les choses inutiles jusqu'au 30 janvier, Aux Oiseaux de passage.

DIABÈTE

La perte de sensibilité aux pieds, secondaire à la neuropathie diabétique, entraîne un risque de développer des plaies aux pieds. Il n'existe pas présentement de médication permettant de prévenir cette complication. Si vous avez entre 18 et 69 ans et êtes atteints de ce problème, vous pourriez participer à une étude internationale d'un nouveau médicament.

Pour plus de renseignements, communiquer avec madame Lucie Vaillancourt, infirmière de recherche, Hôpital Enfant-Jésus, au

649-5908

1460654

Défi BARNABÉ

VOIR PAGE I-8
Dos de section Bonne Table

1461096



BLITZ en conversation anglaise

Du 7 février au 14 avril 2000

- Choix d'horaires
- Renforcement individuel par la formule TTS® à raison de 10 minutes par semaine de conversations téléphoniques
- Utilisation individuelle d'un minimum de 30 minutes par semaine des médias anglophones RNT®
- Petits groupes de moins de 10 participants
- Niveaux : débutant, intermédiaire, avancé
- Test de classement

UNE FORMULE UNIQUE DE PERFECTIONNEMENT

Formation sur mesure aussi disponible

LA FORMATION CONTINUE... POUR DÉFIER L'AVENIR!

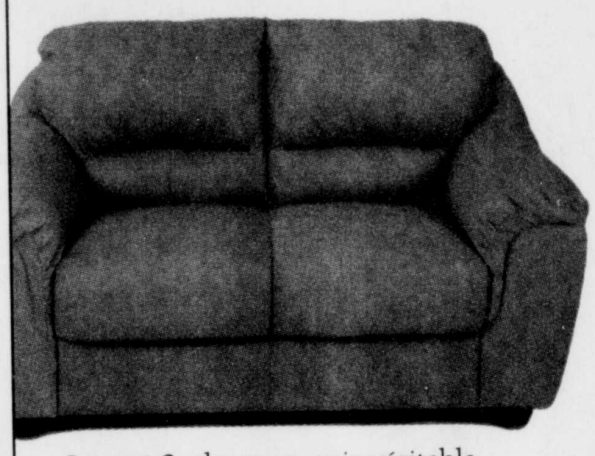
Renseignements:
(418) 656.3202
ou sans frais
1 877 7ULAVAL

Téléc. : (418) 656.5538
Mél. : dgfc@dgfc.ulaval.ca
www.ulaval.ca

UNIVERSITÉ LAVAL
Direction générale de la formation continue

r11452286

Le GRAND SOLDE annuel



Canapé 2 places en cuir véritable de couleur tan
1295$
Choix ce coloris moyennant un supplément.

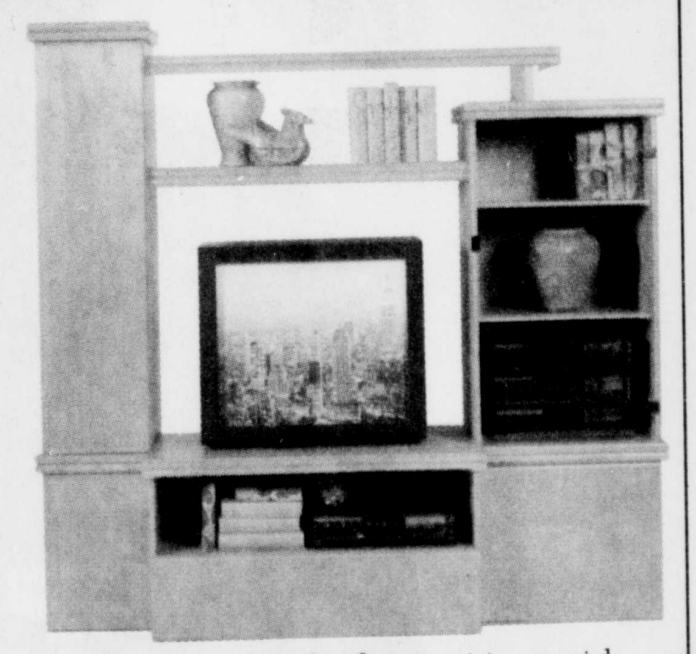


Canapé 2 places texturé mauve
1139$
Canapé 3 places: 1249$
Choix de coloris moyennant un léger supplément.



Fauteuils La-Z-Boy md
à compter de **595$**
Choix de garnissages moyennant un supplément.

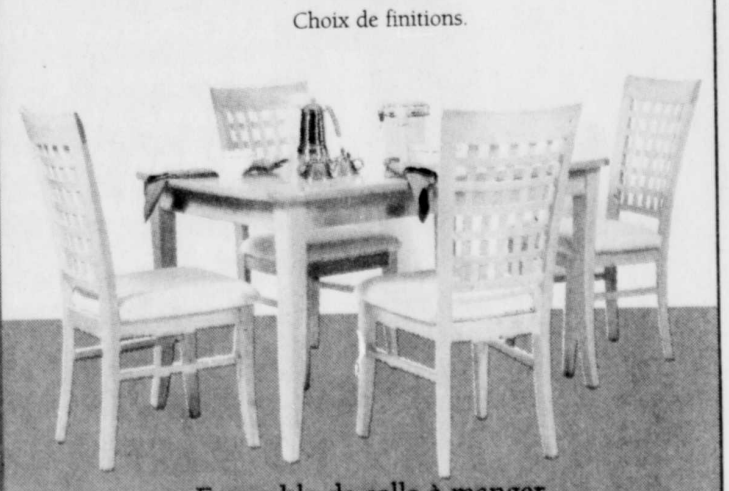
Des rabais de 10% à 50%



Élément audiovidéo finis merisier et miel
2065$
Choix de finitions.



Lit Grand format fini cerisier
595$
Choix de finitions.



Ensemble de salle à manger
La table et 4 chaises
1095$

PAYEZ DANS 1 AN
* Janvier 2000. Conditionnel à l'approbation du crédit. Acompte 30 %. Conditions en magasin.

CLASSIQUE
1215, boul. Charest O.
Québec, 681-0171
CONTEMPORAIN
18, rue Courcelette
Québec, 681-0171

LA GALERIE DU MEUBLE
DÉCORATION INTÉRIEURE
www.lagaleriedumeuble.com 1 800 463-2277

ROCHE BOBOIS
9, rue Courcelette
Québec, 681-4101
RIVE-SUD
170, rte Kennedy
Lévis, 838-9982

HERMÉSIADES
MEILLEUR COMMERCE DE MEUBLES AU QUÉBEC

Certains articles présentés sont en quantités limitées et peuvent différer d'un magasin à l'autre.
Heures d'ouverture: Lundi au mercredi de 9h à 17h30. Jeudi et vendredi 9h à 21h. Samedi 9h à 17h. Dimanche 12h à 17h.

1458203

La Ville de Québec joue les banquiers

Pour l'achat d'une oeuvre d'art, l'administration L'Allier prêtera 100 000 $ au Mouvement Desjardins au grand dam de l'opposition

Marie Caouette
Le Soleil

■ QUÉBEC — L'opposition à la Ville de Québec dénonce le rôle de financier — « c'est indécent, cela frise la folie » — que s'apprête à jouer l'administration du maire Jean-Paul L'Allier pour l'achat d'une fresque murale de 350 000 $ qui sera exposée au Centre des congrès.

Québec doit avancer une somme de 100 000 $ au Mouvement Desjardins, un des partenaires de cette acquisition. Desjardins s'est engagé à rembourser ce montant à la municipalité, à coups de 20 000 $ par an sur une période de cinq ans. La Ville prendra toutefois à sa charge les frais d'intérêt de 12 000 $ que coûtera l'emprunt qu'elle devra faire pour financer son déboursé de 100 000 $. Cela s'ajoutera à la dette municipale.

« C'est le monde à l'envers », éclatait hier le conseiller Gérald Poirier, chef de l'opposition. Québec « est dans le rouge et a dû vendre des actifs et emprunter pour boucler son budget 2000, il y a peine dix jours. Aujourd'hui, elle fait la charité à une banque, elle finance une institution qui a des milliards d'actif et dont la vocation est justement de faire du financement », lançait-il, en entrevue téléphonique jeudi.

Oeuvre de 350 000 $ acquise pour 200 000 $

Déjà montrée à Québec en 1998, cette murale en plusieurs panneaux de l'artiste René Derouin fait 30,5 mètres de large sur 2,5 mètres de haut. Évaluée à 350 000 $, elle sera acquise au coût de 200 000 $. Outre le Mouvement Desjardins, la Commission de la capitale nationale et la Société du centre des congrès sont aussi des partenaires du Musée de la Civilisation dans le financement de cette acquisition. La Commission de la capitale nationale et la Société du centre des congrès contribueront, chacune, 50 000 $. Le Musée de la Civilisation qui sera le propriétaire de l'oeuvre, émettra un certificat pour une valeur de 150 000 $ à l'artiste, pour fins d'impôt.

En retour de son investissement, le contrat prévoit que l'oeuvre sera toujours exposée dans la capitale et qu'aucun prêt ne pourra être envisagé par le Musée de la Civilisation sans l'approbation du conseil municipal. Enfin, en cas de revente, 40 % du produit devra être remis à la Ville.

« La Ville de Québec joue au prêteur sur gages. Une ville n'est pas une banque, ce n'est pas sa mission de prêter, quel que soit le contexte » financier dans lequel elle évolue, selon M. Poirier. « C'est indécent, c'est inadmissible, c'est de la folie. Cela explique que la ville se retrouve dans une situation aussi précaire après dix ans d'administration L'Allier », dit-il.

« Notre maire est parti à la dérive. » Le plus absurde, c'est qu'il continue de vouloir faire porter le fardeau de cette situation financière aux gouvernements et aux autres municipalités de la région, poursuivait le conseiller. « Pour être équitable envers ses citoyens, concluait-il, la ville acceptera-t-elle aussi leurs demandes de prêt, pour un cabanon par exemple ?.... »



ARCHIVES LE SOLEIL

En 1998, l'artiste René Derouin posait devant son oeuvre « Paraiso. La dualité du baroque », mise en valeur par l'abondante fenestration du hall du Musée de la Civilisation à Québec.

1 800 BLC-1846
www.banquelaurentienne.com
BANQUE LAURENTIENNE
Aimez-vous votre banque?
Répondez franchement.
Êtes-vous reconnu, conseillé, compris par votre banque ? Si vous êtes de ceux qui croient qu'une relation d'affaires est aussi une relation humaine, que le langage des chiffres sonne creux sans projets ni désirs, il est grand temps de se parler. Nous sommes faits l'un pour l'autre.

Quatre villes de la CUQ entrent dans le réseau Villes et villages d'art

Lise Fournier
Le Soleil

CHARLESBOURG — Les villes de Charlesbourg, Loretteville, Lac-Saint-Charles et Saint-Émile font maintenant partie du Réseau villes et villages d'art et de patrimoine du Québec. Le lancement a eu lieu, mercredi, à l'église Saint-Charles-Borromée de Charlesbourg. Au cours des trois prochaines années, les quatre municipalités investiront temps et argent dans leurs attraits touristiques, patrimoniaux et culturels ; ceci afin de répondre aux nouvelles exigences en matière de tourisme mondial.

Cécile Bouchard, bachelière en histoire de l'art, a été embauchée par le Centre local de développement de Charlesbourg/Haute-Saint-Charles pour orienter vers des objectifs communs toutes les personnes et ressources du milieu qui ont des projets en marche ou qui veulent en concrétiser de nouveaux dans une approche patrimoniale et artistique. Elle fait partie d'un contingent de 60 animateurs-coordonnateurs qui sont déjà à l'œuvre un peu partout au Québec. Ces spécialistes ont tous été embauchés dans le cadre du programme Villes et villages d'art et patrimoine dont l'idée remonte au Sommet sur l'économie et l'emploi de 1997.

Depuis, quelque 54 municipalités, MRC et organismes culturels ont adhéré au réseau qui, pour son implantation, dépend de l'Université Laval. Clermont Bourget, professeur au Centre de recherche en aménagement et développement (CRAD) de l'Université Laval, se félicite de l'adhésion des municipalités ; surtout parce que des emplois prometteurs s'ouvrent enfin pour toute une génération de diplômés qui ont de solides formations en archéologie, muséologie, histoire de l'art et autres. Il était temps car selon une étude réalisée 1997, on note que sur les 10 000 travailleurs culturels inscrits à la Sécurité du revenu, près du tiers détenaient un diplôme universitaire.

Pour l'instant, le programme est à frais partagés à 50 % par le gouvernement du Québec et à 50 % par les partenaires municipaux ou organismes culturels. Par exemple, Charlesbourg et les villes de la Haute-Saint-Charles investiront quelque 85 000 $ sur trois ans dans le réseau et une somme égale viendra de différents ministères québécois.

Même s'il n'y a pas de garantie d'emploi à long terme pour les animateurs-coordonnateurs du Réseau des villes du patrimoine, M. Bourget est convaincu que leurs performances et les résultats qu'ils obtiendront en cours de route sont une assurance en soi. D'ailleurs l'Université Laval dispense une formation pratique et théorique à tous les nouveaux animateurs à raison de quatre semaines sur une période de quatre mois dans la formule études/emploi.

Dans la région, la MRC de l'île d'Orléans et les villes de Saint-Augustin-de-Desmaures, Vanier et Beauport pour n'en citer que quelques-unes font déjà partie du Réseau mais l'objectif d'ici la fin de l'an 2000 est d'atteindre le chiffre 100 à travers la province.

COMPÉTITION QUÉBÉCOISE D'INGÉNIERIE

D'une invention à l'autre

FRANÇOIS SIMARD
Le Soleil

QUÉBEC — Ceux qui se demandent encore pourquoi les grandes entreprises étrangères cherchent à venir voler nos « cerveaux » trouveraient sûrement quelques éléments de réponse, aujourd'hui, au pavillon Alphonse Desjardins de l'Université Laval. Plus de 200 futurs ingénieurs y sont réunis jusqu'à ce soir, dans le cadre de la compétition québécoise d'ingénierie.

Et les étudiants venant des écoles et facultés de génie de toutes les universités québécoises ne manquent pas d'imagination pour se démarquer dans une des six catégories inscrites au programme. Hier matin par exemple, lors du passage du SOLEIL, huit équipes tentaient de convaincre un jury de six jeunes ingénieurs, que le produit qu'ils avaient développé méritait la palme dans la catégorie « design innovateur. »

Vous en avez assez d'user vos bottes en tentant d'enlever la glace et la neige qui sont venues s'accumuler sur les garde-boue de votre voiture, un quatuor de l'Université du Québec à Chicoutimi a créé un garde-boue et une fausse-aile chauffante qui pourraient vous éviter cette pénible tâche. « Et ça ne consomme pas plus d'énergie que pour le dégivrage du pare-brise », claironne Pierre Morin, un des membres de l'équipe.

Imaginez un frigo intelligent où vous pourriez tenir votre inventaire à l'aide d'un lecteur optique intégré dans la porte de l'appareil. Il pourrait même transmettre votre commande au supermarché qui n'aurait plus qu'à vous la livrer. Sacha Fontaine, de l'Université McGill y a pensé.

Parmi les autres projets, un système intelligent de localisation de véhicules et de reconstructions d'événements conçu par des étudiants de l'École de technologie supérieure et qui pourrait permettre de détecter un accident de la route et d'en reconstituer l'historique. Et les représentants de l'Université Laval ne sont pas en reste avec leur *Apollon I*, imposant bateau alimenté par l'énergie solaire et qui passera le weekend à l'extérieur, aucune porte n'étant assez grande pour permettre de le rentrer.

Dans la catégorie « solutions aux problèmes industriels », des étudiants de l'Université du Québec à Trois-Rivières étaient bien fiers de présenter leur système qui, à l'aide d'une puce où pourra être emmagasinée une grande quantité d'informations, une usine de transformation du bois de Louiseville sera en mesure de suivre un produit sur la chaîne du début jusqu'à l'expédition. « Ce genre de projets vaut bien des cours théoriques et il nous permet de nous brancher directement sur l'industrie », estime Benoît Richard, étudiant en génie électrique.

« Cette compétition est une occasion extraordinaire pour les étudiants des différentes universités de se rencontrer, d'échanger sur leur formation et de faire valoir leur ingéniosité », mentionne Anne-Isabelle Giguère, étudiante en génie informatique et v.p au marketing pour l'événement que l'Université Laval avait accueilli pour la dernière fois en 1992.

Aujourd'hui plusieurs équipes s'affronteront dans la catégorie probablement la plus attendue, celle de la conception en équipe. Ils auront trois petites heures pour réaliser un projet dont les modalités ne leur seront dévoilées que ce matin.

Parmi les autres activités, des étudiants ont eu l'occasion de tester leur aptitude en communication lors de débats oratoires, tandis que d'autres ont eu à exposer leur prise de conscience sur l'impact de la technologie sur la société dans la catégorie « étude sociotechnique. »

La catégorie « présentation technique et théorique » permettait quant à elle aux étudiants de démontrer leur talent de vulgarisateur.



LE SOLEIL, CLÉNEBT THIBEAULT

Trois étudiants du Saguenay en pleine préparation. De gauche à droite : Vincent Markon, Pierre Morin et Stéphane Imbeault.

Père et mère tu honoreras

Le juge sermonne un ado de 13 ans accusé de menaces de mort

GUY BENJAMIN
Le Soleil

QUÉBEC — Un adolescent de 13 ans et demi pourra commencer graduellement à recouvrer la liberté, mais il devra changer ses goûts musicaux.

Le juge André Sirois, du Tribunal de la jeunesse, a accepté que le jeune garçon soit soumis à une mise sous garde en milieu ouvert pendant trois mois. Mais le magistrat a d'abord passé des messages clairs autant au jeune qu'à ses parents.

L'adolescent est détenu en milieu fermé depuis deux mois et demi, soit depuis son arrestation pour avoir menacé sa mère avec un couteau de boucherie. La mère avait heureusement eu le temps de composer la 9-1-1 avant que son fils ne coupe le fil. Accouru sur les lieux, les policiers de L'Ancienne-Lorette ont été tenus en haleine pendant 90 minutes.

Entre-temps, la mère a réussi à échapper à la surveillance de son fils pour se réfugier dans le sous-sol. Les policiers l'ont alors aidé à sortir par une fenêtre. L'adolescent a plaidé coupable aux accusations de séquestration, vol et menaces de mort.

Selon l'agent de probation qui préparé un rapport présentenciel, l'adolescent a commencé à cheminer pour mieux accepter l'autorité des adultes. Le jeune aurait été fortement influencé par les chansons de Marylin Manson, son idole, et par la littérature nazie.

Manson est un chanteur qui prône le rébellion des jeunes face aux adultes et à tout le système en place. Certaines chansons contiennent des paroles comme *kill my mom, tue ma mère*, ou d'autres dont la traduction libre voudrait dire *c'est le temps de faire pleurer ma mère*.

« Tu vas devoir t'habituer à entendre le mot non. Ton père ne devra plus céder à tous tes caprices », a dit le juge Sirois, en s'adressant autant à l'adolescent qu'à ses parents.

Le personnel du centre où logera le jeune travaillera aussi avec les parents et le nouveau conjoint de la mère. L'adolescent aurait beaucoup de difficulté à accepter ce nouveau conjoint de sa mère.

Les parents vont devoir faire preuve d'un peu plus de fermeté. On ne peut pas laisser l'adolescent mener la barque comme il l'entend, ont dit le juge et l'agent de probation dans leurs échanges.

Le juge s'est toutefois dit inquiet par un passage du rapport présentenciel selon lequel le jeune aurait tiré une certaine satisfaction en tenant les policiers en haleine pendant 90 minutes. L'agent de probation a dit avoir noté l'émergence de certains remords chez l'accusé.

Pendant les trois prochains mois, l'adolescent pourra recommencer à prendre contact avec ses parents d'abord les fins de semaine, puis pendant une période un peu plus longue lors de la relâche scolaire. Le juge a toutefois fixé comme condition que l'adolescent fréquente assidûment l'école. Il l'a invité à consulter un dictionnaire pour bien comprendre le sens du mot assidûment.

5 jours pour 5$
Annonces classées 686-3311
Pour des articles de 100$ et moins pour un temps limité. Annonce de 2 lignes.

ACCENT 2000 L'imbattable... Abordable
Votre meilleur achat
179$ par mois / 48 mois
0$ comptant
0$ transport et préparation
0$ Dépôt de sécurité
Base sur le programme Des Services Financiers Hyundai seulement. Offre en vigueur jusqu'au 29 février 2000. Modèle Accent 2000, P.D.P.F. à partir de 12 515$. Taux d'intérêt de 3,84%. Terme de 48 mois à 179$ par mois, sans obligation au terme du contrat de location. Kilométrage annuel de 20 000 km. Frais de 10¢ le kilomètre excédentaire. Frais d'administration de 350$ liés à la location, en sus. Transport et préparation inclus. Première mensualité exigible à la livraison. Sous réserve de l'approbation du service du crédit. Ne peut être jumelé à aucune autre promotion.
LESSARD HYUNDAI
Lauréat du PRIX D'EXCELLENCE pour la 4e année
659, Boul. St-Joseph, Québec
Prolongement de la 80e Rue
623-5471
Pièces et service ouvert le soir jusqu'à 21h.
HYUNDAI UNE ÈRE NOUVELLE
www.lessardhyundai.com
1460142

FOURNITURES DE BUREAU Denis
Solde de janvier

FAUTEUIL OPÉRATEUR
DISPONIBLE EN NOIR, BLEU, GRIS, VERT OU BOURGOGNE
• AJUSTEMENT PNEUMATIQUE DE LA HAUTEUR
• BRAS AJUSTABLES EN HAUTEUR
PRIX SUGG.: 241$
129,99$*

POSTE INFORMATIQUE
FINI ÉRABLE ET NOIR
• DIMENSIONS: 40" L X 16" P X 32" H
PRIX SUGG.: 220$
99,99$*

CHAISE OPÉRATEUR
DISPONIBLE EN NOIR OU EN GRIS
• AJUSTEMENT MANUEL DE LA HAUTEUR
PRIX SUGG.: 72$
29,99$*
• AJUSTEMENT PNEUMATIQUE DE LA HAUTEUR
PRIX SUGG.: 114$
49,99$*

BIBLIOTHÈQUE
FINI CHÊNE NATUREL
• DIMENSIONS: 28" L X 10" P X 66" H
PRIX SUGG.: 80$
49,99$*

CHAISE OPÉRATEUR
DISPONIBLE EN NOIR, BLEU, GRIS, VERT OU BOURGOGNE
• AJUSTEMENT PNEUMATIQUE DE LA HAUTEUR
PRIX SUGG.: 156$
79,99$* MODÈLE SANS BRAS
PRIX SUGG.: 196$
99,99$* MODÈLE AVEC BRAS

FAUTEUIL ERGONOMIQUE DE LUXE
DISPONIBLE EN NOIR, BLEU, VERT, GRIS OU BOURGOGNE
BRAS EN ERGOGEL
• BRAS EXTRA LARGES AJUSTABLES EN HAUTEUR
• AJUSTEMENT PNEUMATIQUE DE LA HAUTEUR
• MÉCANISME MULTI-AJUSTABLE
PRIX SUGG.: 439$
199,99$*

QUÉBEC
1415, BOUL. CHAREST OUEST
682-3113
AUSSI À
ANJOU BROSSARD LAVAL
ST-JÉRÔME TROIS-RIVIÈRES OTTAWA
COMMANDES TÉLÉPHONIQUES ACCEPTÉES
LIVRAISON GRATUITE MÊME LE SAMEDI**
OUVERT 7 JOURS
OFFRES EN VIGUEUR JUSQU'AU 25 JANVIER 2000. CERTAINS ARTICLES PEUVENT ÊTRE LIMITÉS À UN PAR CLIENT ET/OU JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS. AUCUNE COMMANDE NE SERA DIFFÉRÉE.
* ASSEMBLAGE REQUIS **TERRITOIRES LIMITÉS

POSTE INFORMATIQUE
FINI CERISIER ITALIEN
• DIMENSIONS: 24" L X 58" P X 41" H
NOUVEAU MODÈLE
PRIX SUGG.: 409$
199,99$*
PRIX DE LANCEMENT

ARMOIRE AVEC 5 TABLETTES
FINI ACAJOU OU HÊTRE DORÉ
• DIMENSIONS: 31" L X 16" P X 64" H
PRIX SUGG.: 249$
149,99$*
1460119

Un centre de traumatologie secondaire est inutile

LOUISE LEMIEUX
Le Soleil

■ QUÉBEC — Les 28 orthopédistes de la région de Québec, sous la plume du Dr Gaston Paradis, responsable de la formation des résidents en orthopédie à l'Université Laval, avisent officiellement la ministre de la Santé Pauline Marois qu'un centre de traumatologie secondaire au CHUL est inutile et coûteux.

Chiffres à l'appui, les orthopédistes vont démontrer à la ministre que l'hôpital de l'Enfant-Jésus suffit pour soigner les accidentés de la région, d'autant plus que sur la Rive-Sud, l'Hôtel-Dieu de Lévis joue maintenant son rôle de centre secondaire en traumatologie.

En outre, le Dr Gaston Paradis ne prévoit plus envoyer de médecins résidents pour des stages.

Les résidents iront à l'Enfant-Jésus pour apprendre la traumatologie et à l'Hôtel-Dieu pour apprendre l'orthopédie de reconstruction. Sans résidents, les orthopédistes du CHUL peuvent difficilement réaliser des chirurgies majeures. Les médecins résidents assistent les orthopédistes lors des chirurgies, se chargent du suivi post-opératoires, voient les patients à l'urgence.

« On ne veut ni fermer l'urgence du CHUL ni son département d'orthopédie, mais il ne s'y fera plus de chirurgies majeures », dit le Dr Paradis. Cela, bien sûr, si le plan des orthopédistes est accepté. Les orthopédistes estiment qu'un centre de traumatologie à l'Enfant-Jésus est suffisant pour la région de Québec, chiffres à l'appui.

En 1998-99 par exemple, 1929 traumatisés (80% des cas nécessitant les soins d'un orthopédiste) ont été admis à l'Enfant-Jésus contre 559 au CHUL. Seulement 67 cas graves ont été soignés au CHUL et 308 à l'Enfant-Jésus.

Généralement, affirme le Dr Paradis, on crée un centre de traumatologie par million d'habitants.

La crise de l'automne, alors que les ambulances ont été détournées du CHUL vers l'Enfant-Jésus et Saint-François parce que les orthopédistes du CHUL ne faisaient plus de garde, sert aussi d'argument aux orthopédistes. Les patients ne se sont pas plaints et les cas supplémentaires ont été absorbés sans problème à l'Enfant-Jésus.

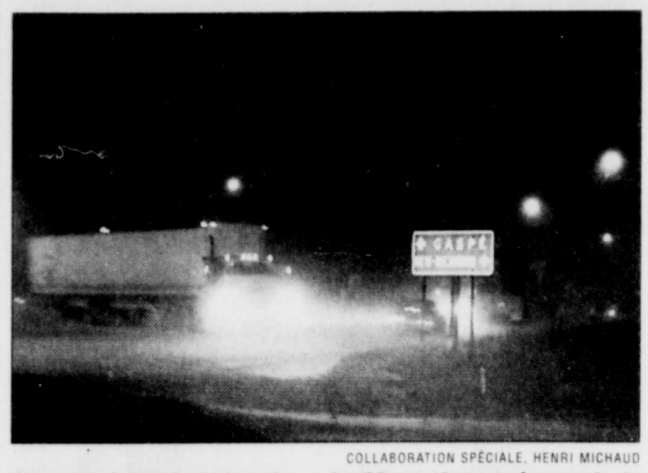
Tant les orthopédistes du CHUQ (centre hospitalier universitaire) que ceux du CHA (centre hospitalier universitaire associé, les hôpitaux Saint-Sacrement et de l'Enfant-Jésus) sont d'accord avec la vision du Dr Gaston Paradis: pas de centre secondaire en traumatologie au CHUL, un centre important à l'Enfant-Jésus et orthopédie de la reconstruction à l'Hôtel-Dieu.

La crise actuelle a été l'occasion d'un « recimentage de tous les orthopédistes de la ville », constate le Dr Patrice Montminy. « Jamais je n'aurais cru voir ça. C'est clair, sur ce dossier, les orthopédistes du CHUQ ne sont pas en concurrence avec ceux du CHA. Nous nous sommes assis ensemble pour discuter. C'est un changement dans les mentalités », affirme l'orthopédiste de Saint-François d'Assise.

Reste maintenant aux orthopédistes à convaincre le ministère de la Santé, la Régie régionale et le CHUQ de la justesse de leur plan.

Car le CHUL porte le titre d'hôpital de traumatologie secondaire depuis 1992.

AVALANCHE
Vêtements de ski
VENTE FINALE
TOUS LES ENSEMBLES DE SKI
499$
Cour.: jusqu'à 999$
PROLONGATION
3 DERNIERS JOURS
20-21-22 JANVIER
Le plus gros inventaire de VÊTEMENTS DE SKI à Québec
3930, boul. Hamel Ouest, Québec ☎(418) 877-5584
www.avalancheskiwear.com
DIRECTEMENT DU FABRICANT
1460700



COLLABORATION SPÉCIALE, HENRI MICHAUD

Dans la région de Sainte-Anne-des-Monts, la tempête a pris de la vigueur en début de soirée. La visibilité variait de passable à nulle sur la plupart des routes, à l'est de Montmagny.

EST DU QUÉBEC

Encore une tempête

HENRI MICHAUD
Collaboration spéciale

■ SAINTE-ANNE-DES-MONTS — La tempête qui a paralysé les provinces maritimes affecte aussi l'est de la province. Les précipitations doivent cesser en milieu d'après-midi, aujourd'hui.

Selon Environnement Canada, la dépression laissera entre 15 et 30 centimètres de neige, au total, sur l'est de la province. Des avertissements de neige abondante, de vents violents, de blizzard et de froid intense ont été émis pour une large portion du territoire.

Les Îles-de-la-Madeleine et le secteur de Blanc-Sablon recevront aussi de la pluie et du verglas, accompagnés de vents violents.

Le Bas-Saint-Laurent, plus éloigné du centre de la perturbation, sera moins affecté. Dans ce secteur, les précipitations ne devraient pas dépasser 10 cm mais les vents vifs causeront de la poudrerie. La tempête a causé plusieurs désagréments.

Dès le milieu de l'après-midi, la visibilité était nulle en maints endroits, sur la 132 et la 138, en Gaspésie et à l'est de Port-Cartier. Puis, au fil des heures, les conditions routières se sont dégradées en raison de la forte poudrerie. Hier soir, la 138 a été fermée de Rivière-au-Bouleau jusqu'à Natashquan.

En milieu de soirée, Gaspé avait déjà reçu une dizaine de centimètres. Des rafales dépassant 100 km/h ont été enregistrées, dans le secteur de Cap-d'Espoir.

Plusieurs activités ont été annulées en raison de la tempête, sur les deux rives du fleuve. Des écoles ont fermé leurs portes plus tôt et la SQ recommandait à la population d'éviter les déplacements.

En milieu de soirée, les policiers déploraient quelques accrochages et sorties de route.

C'est la seconde tempête d'importance à frapper l'est de la province, en moins de 10 jours. Depuis le début de l'hiver, Gaspé a reçu 1 mètre de neige, soit 90 cm de moins que la moyenne annuelle. À Sept-Îles, 2,2 mètres de neige sont déjà tombés, 8 cm de plus que la moyenne des derniers hivers.

PROVINCES ATLANTIQUES

Dans les provinces de l'Atlantique, la tempête accompagnée de vents violents a laissé des accumulations de 70 centimètres à certains endroits.

Environnement Canada ayant émis un avertissement de pluie verglaçante et de vents extrêmement violents, deux plates-formes de forage affectées au projet de l'île de Sable ont été évacuées jeudi soir par mesure de précaution.

Gelas Duguay, qui fait les prévisions du temps pour Environnement Canada à Fredericton, souligne que la région a connu des tempêtes beaucoup plus fortes en plusieurs occasions. « Ce n'est pas très inhabituel, dit-il. Il y en a déjà eu de plus importantes, comme celle qui nous avait apporté 160 cm en 1992. »

Comme il a fait très froid toute la semaine, les 50 cm de neige qui étaient tombés lundi sur la région étaient encore au sol lorsque les rafales ont commencé, hier.



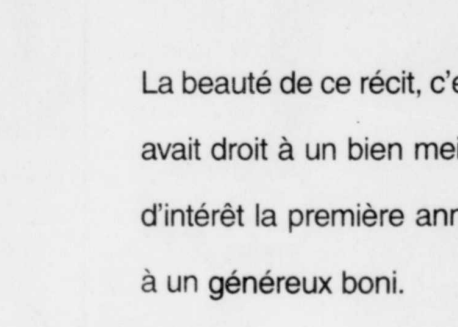
La cigale ayant épargné toute sa vie se trouva fort bien pourvue quand la retraite fut venue.

Grand bien lui fit d'avoir opté pour le REER à taux progressif Placements Québec encaissable chaque année. Ses épargnes grandissaient régulièrement grâce à des taux avantageux garantis et fixés pour dix ans.

La cigale et le boni.

La beauté de ce récit, c'est qu'elle avait droit à un bien meilleur taux d'intérêt la première année grâce à un généreux boni.

8,25 % la dixième année
6,10 % la première année incluant le boni de 1 %
REER à taux PROGRESSIF PLACEMENTS QUÉBEC
www.placementsqc.gouv.qc.ca



Québec Placements Québec
NOTRE INTÉRÊT À TOUS
1 800 463-5229
Pour la région de Québec composez le 521-5229.
Heures d'ouverture : du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h, et tous les samedis de janvier et février, de 10 h à 16 h.
Le ministre des Finances peut modifier les taux qui seront offerts sur les prochaines émissions.

«LE SOUFFLE DE GUÉRISON»
- une technique antistress très simple et puissante
- refait le plein d'énergie
- une expérience au-delà des mots
- élimine les émotions et les toxines emmagasinées en nous
- apporte une plus grande clarté d'esprit et un plus grand calme intérieur.

Soirée d'information le mardi 25 janvier 2000 à 19h30
Château Bonne Entente
3400, chemin Sainte-Foy
Salle Nelligan
Atelier: 4, 5, 6, 7 février 2000
Information: (418) 656-1852
1460592

DÉCONTAMINATION DE L'EMPRISE FERROVIAIRE À LÉVIS

La firme Sedexen suggère d'asphalter la piste cyclable

PIERRE PELCHAT
Le Soleil

■ QUÉBEC — Une simple couche d'asphalte sur l'emprise ferroviaire désaffectée en bordure du fleuve à Lévis permettra aux cyclistes de rouler sur la future piste cyclable la tête en paix sans être exposés aux contaminants que renferme le sol.

C'est la conclusion à laquelle en arrivent, après quatre mois d'études, les firmes Sodexen et QSAR mandatées par le ministère québécois des Transports pour évaluer le degré de contamination de l'emprise ferroviaire.

« En considérant que les sols et les ballasts contaminés sont laissés en place, l'aménagement d'une couverture étanche permettra de réduire d'une part, l'exposition des populations cibles et des récepteurs écologiques (animaux et végétaux) à des niveaux acceptables et, d'autre part, de réduire les impacts au niveau de l'eau souterraine », peut-on lire dans le rapport principal de 156 pages.

Notons que la Ville de Lévis avait déjà prévu asphalter le parc linéaire sur toute sa longueur d'une dizaine de kilomètres alors que Sodexen et QSAR recommandent d'imperméabiliser la piste cyclabe que sur une distance de cinq kilomètres.

Le document qui vient d'être remis officiellement au ministère précise que la contamination de l'emprise ferroviaire est avant tout attribuable à la présence de métaux. La présence d'hydrocarbures y est, par ailleurs, peu significative.

D'autre part, les auteurs de la dernière étude de caractérisation de l'emprise ferroviaire qui appartenait au CN estiment qu'une attention particulière devra être accordée au secteur de la gare en raison de la contamination causée par des métaux et des hydrocarbures.

Le parc linéaire serait aménagé en avril

Ainsi, il est proposé de « recouvrir la zone récréative sensible de la gare avec une couverture étanche de géomembrane qui comprend la succession suivante de matériaux, soit un géotextile, 15 cm de sable, une géomembrane, 15 cm de sable et un géotextile. Le tout sera recouvert de sable et de terre végétale. »

De plus, on recommande d'aménager une cuvette étanche de croissance autour des arbres afin d'éviter toute perforation de la membrane étanche.

Selon les dernières indications, la Ville de Lévis prévoit débuter l'aménagement du parc linéaire en avril. Le gouvernement fédéral a déjà annoncé l'octroi d'une subvention de plus d'un million de dollars pour la réalisation de ce projet.

La Ville est toujours dans l'attente d'une réponse à la proposition de bail qu'elle a présentée l'été dernier au ministère des Transports pour prendre en charge l'emprise ferroviaire. Tout comme elle attend depuis plusieurs mois une réponse du gouvernement québécois à la demande de subventions pour le parc linéaire.

Par ailleurs, cette attente commence à exaspérer les commerçants du Vieux-Lévis et les membres du comité de revitalisation de ce secteur. Dans un communiqué publié hier, ils ont dénoncé « le retard que prend le dossier de réalisation du parc linéaire d'autant plus que ce retard semble maintenant vouloir s'étirer. »

« Allons-nous encore retarder le début des travaux pour des considérations mineures?

Les commerçants du Vieux-Lévis refusent de faire les frais de tels retards », a fait savoir Mario Boucher, président de l'Association des gens d'affaires du Vieux-Lévis.

Pour sa part, la présidente du Comité de revitalisation, Micheline Lebeau, s'est dit inquiète que les délais fassent perdre à Lévis la subvention fédérale. « La date limite pour engager les fonds alloués dans le cadre des projets du millénaire est en janvier 2001. Nous ne pouvons nous permettre d'attendre plus longtemps », a-t-elle soutenu.

EN BREF

Une collision frontale fait deux blessés graves

Un face à face entre deux automobiles a fait deux blessés graves vers 7 h hier matin sur la route 116 à Victoriaville. Pour une raison qui n'est pas encore connue des policiers, la voiture conduite par un Victoriavillois de 19 ans, qui se dirigeait vers Plessisville, aurait quitté sa voie pour aller heurter de plein fouet le véhicule que conduisait un homme de 47 ans de Princeville qui roulait en sens inverse. Les cisailles hydrauliques ont été nécessaires pour sortir les victimes de leurs automobiles et la route 116 a été fermée pendant une partie de l'avant-midi afin de permettre aux enquêteurs de faire leur travail. L'état des deux conducteurs, hospitalisés pour de multiples fractures et des hémorragies, s'est stabilisé hier après-midi et on ne craint plus pour leur vie. I.B.

MÉTÉO

Environnement Canada / Environment Canada

QUÉBEC AUJOURD'HUI

Maximum aujourd'hui: -18
Minimum la nuit prochaine: -24

éclaircies ce matin suivies d'un dégagement. Très froid. Vents nord-ouest 30 à 60 km/h.

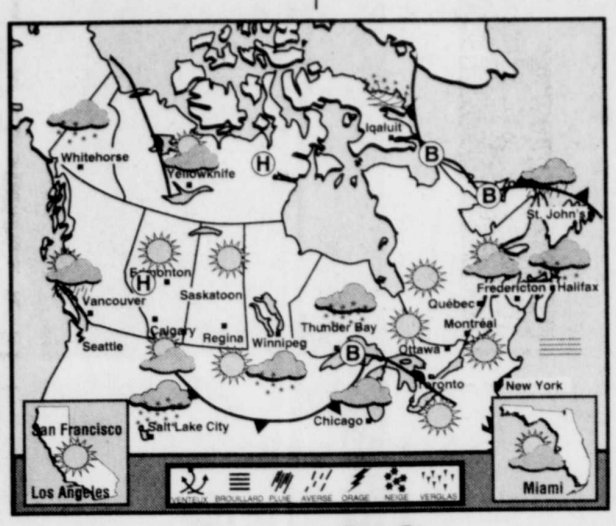
DEMAIN

Maximum le jour: -14
Minimum la nuit: -17

Ensoleillé avec passages nuageux. Ennuagement vers la mi-journée. Vents légers.

LUNDI
Faible neige.
Max: -8 Min: -18

MARDI
Généralement ensoleillé.
Max: -10



AU SOLEIL
AUJOURD'HUI

Acapulco	Soleil	32/21
Barbades	Soleil	28/22
Bermudes	Nua.	19/14
Curacao	Soleil	28/22
Guadalajara	Soleil	27/5
Guadeloupe	Vari.	28/22
La Havane	Soleil	25/18
Miami	Soleil	22/17
Montego Bay	Soleil	30/22
Myrtle Beach	Nua.	6/3
Nassau	Soleil	25/18
Orlando	Soleil	19/11
San Juan	Soleil	27/20
Trinidad	Soleil	32/22

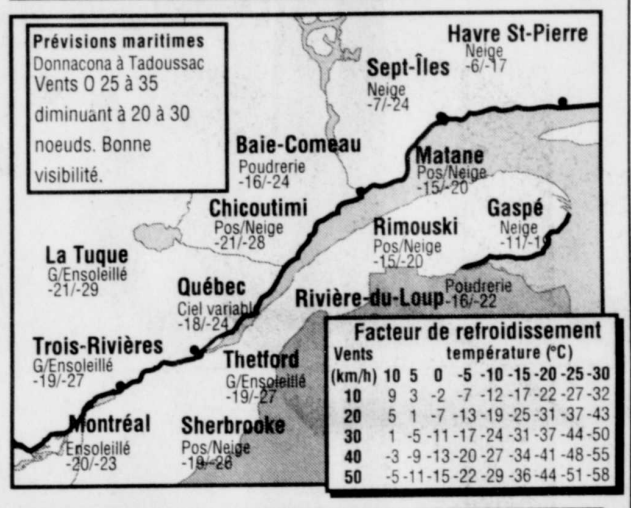
AU CANADA
AUJOURD'HUI

Yellowknife	P/Ng.-20/-26
Whitehorse	Q/Flo. -2/-15
Vancouver	Averse 4/-2
Edmonton	Soleil-14/-17
Calgary	Vari. -12/-18
Saskatoon	Soleil-18/-30
Regina	Soleil-17/-29
Winnipeg	Neige-22/-34
Thunder Bay	Neige -6/-21
Toronto	Soleil-13/-15
Ottawa	Soleil-20/-25
Fredericton	Soleil-17/-26
Charlotte.	Q/Flo.-13/-18
Saint-Jean	Averse -2/-7

DANS LE MONDE
AUJOURD'HUI

Amsterdam	Averse	7/2
Beijing	Vari.	0/-12
Berlin	Nua.	2/-4
Buenos Aires	Soleil	29/17
Londres	Nua.	7/2
Los Angeles	Nua.	18/12
Madrid	Soleil	8/-2
Mexico	Soleil	17/4
Moscou	Nua.	-11/-13
New Delhi	Soleil	23/11
New York	Soleil	-6/-14
Paris	Nua.	5/3
Rome	Soleil	10/4
Washington	Vari.	-3/-7

PRÉVISIONS RÉGIONALES



ALMANACH QUOTIDIEN

Maximum hier:	-12	
Minimum hier	-19	
Normale le jour:	-7	
Normale la nuit:	-17	
Record max. pour auj.:	7	1957
Record min. pour auj.:	-31	1984

Neige (jusqu'à 13h00 hier)

Ce mois-ci:	81,1 cm
L'an dernier:	88,1 cm
Cet hiver:	126,4 cm
Hiver dernier:	195,5 cm

07h20 — Durée du jour: 09h14 — 16h34

Indice UVB: 0.8 Bas

Coup de soleil (en minutes): 60 / 30 / 15 / 10 — 2 / 4 / 6 / 8 / 10

28 jan. — 05 fév. — 12 fév. — 19 fév.

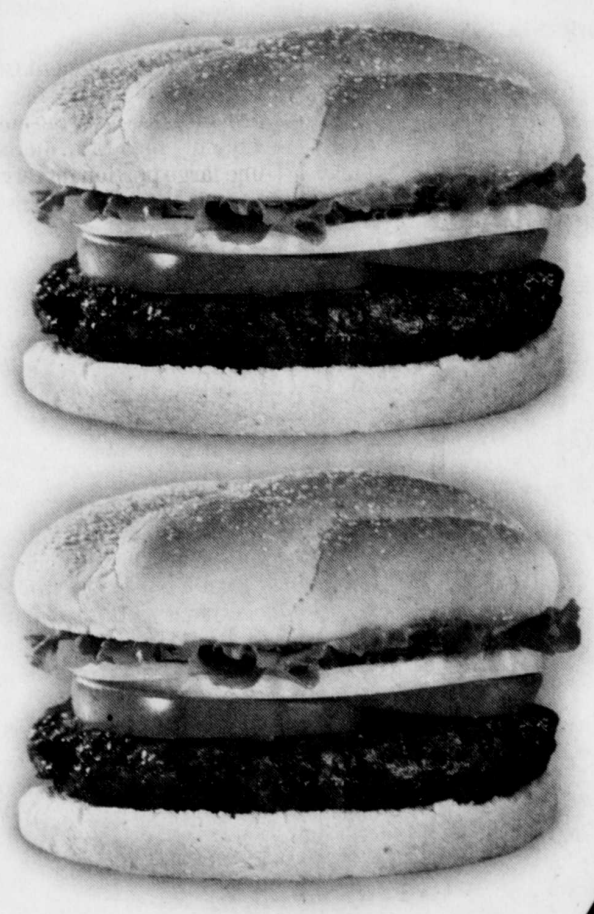
Lune: lever: 18h33 coucher: 08h26

LES MARÉES

Sept-Îles	Rimouski
02h20 H 2.4m	02h43 H 3.7m
08h07 B 0.2m	08h37 B 0.3m
14h36 H 3.4m	14h58 H 4.8m
21h09 B 0.0m	21h34 B 0.1m
Demain	**Demain**
03h07 H 2.5m	03h28 H 3.8m
08h56 B 0.1m	09h24 B 0.3m
15h22 H 3.3m	15h45 H 4.7m
Québec	**Grondines**
01h55 B 0.0m	05h42 B 0.5m
06h55 H 4.6m	09h19 H 2.6m
14h01 B 0.3m	17h29 B 0.8m
19h05 H 5.6m	21h30 H 3.4m
Demain	**Demain**
02h42 B 0.0m	06h28 B 0.6m
07h42 H 4.7m	10h05 H 2.8m
14h49 B 0.3m	18h18 B 0.8m

État des routes — Info-travaux, 648-7766

TROUVEZ LA DIFFÉRENCE !



LE DEUXIÈME EST À 5¢

Nickels RESTAURANTS

• SAINTE-FOY, 1445, Jules Verne, tél.: (418) 877-9555 • LÉVIS, 76 A, Président-Kennedy, tél.: (418) 838-5009
• QUÉBEC, 400, Soumande, tél.: (418) 522-1353

À l'achat d'un hamburger au prix régulier, obtenez le 2e pour seulement 5¢. Offre valable pour un temps limité dans les restaurants participants. Ne peut être jumelée à aucune autre offre ou promotion en vigueur. Certaines restrictions s'appliquent.

www.nickelsrestaurants.com

1451509

«MENSTRUATIONS ABONDANTES»

Volontaires demandées pour participer à une étude clinique portant sur un nouveau traitement contre les menstruations abondantes.

Si vous êtes intéressées à participer à cette étude, vous devez:

- Être âgées de 40 ans et plus
- Être en bonne santé
- Avoir un cycle menstruel régulier sans saignement entre les menstruations
- Ne pas avoir utilisé de contraceptifs oraux dans les 3 derniers mois



Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Suzie Savard, infirmière de recherche au **650-2295**

1460947

le 24 au 63

Un nouveau point de vue

La seule station de Québec à produire et présenter la plus importante production locale! **Télé•Mag** entreprend le nouveau millénaire avec passion.

Parce que vous êtes plus de ***360 000** téléspectateurs à nous regarder chaque semaine, **Télé•Mag** investit temps et argent en adoptant la technologie numérique. Nous sommes fiers de partager cette passion avec vous!

Voilà pourquoi à compter du 31janvier **Télé•Mag** passe du 24 au 63.

*SONDAGE LÉGER & LÉGER AUTOMNE 1999

Que vous utilisiez le câble traditionnel ou numérique, c'est dorénavant au **canal 63** que vous pourrez suivre notre programmation originale qui vous offre plus de 24 émissions semaines, regroupées sous différentes thématiques : Éducation, loisir, beauté, mode, qualité de vie, santé, habitation et rénovation, automobile, informatique, finance, économie et plusieurs autres.

Télé•Mag
Une passion à suivre !

BAS-ST-LAURENT

Du travail avant même la fin de leur cours

CARL THÉRIAULT
Collaboration spéciale

RIMOUSKI — Les finissantes en soins infirmiers du Bas-Saint-Laurent font déjà face, bien avant la fin des classes, à une sollicitation empressée de la part des établissements de santé des grands centres urbains qui leur offrent de meilleures garanties de travail que dans plusieurs établissements régionaux.

Dans l'Est, les infirmières sont souvent appelées à combler des absences dues aux vacances estivales ou à la période de pointe de l'hiver au lieu de pouvoir compter sur une certaine stabilité de leur emploi.

À Rivière-du-Loup, sur les 11 infirmières qui termineront au printemps 2000 leurs cours d'une durée de trois ans, neuf auraient accepté de quitter pour les régions de Montréal et de Québec, selon Raymond April, directeur général du Centre hospitalier et d'hébergement de Rivière-du-Loup.

« On ne peut leur offrir de garanties d'emploi tandis que les hôpitaux de Montréal et de Québec peuvent offrir deux ou trois jours de travail par semaine pendant un an. Nous, on ne peut le faire parce que ça nous coûterait trop cher », a souligné le dirigeant du centre hospitalier louperivois qui prévoit des problèmes à moyen et long terme si la situation ne se rétablit pas.

Offrir des garanties d'emploi coûterait trop cher

Des annonces dans les hebdomadaires régionaux et des affichages de postes par les centres d'emplois dans les cégeps auraient facilité ce travail de recrutement. Les établissements hospitaliers de l'Est seront officiellement en recrutement le 24 février 2000.

Compte tenu que l'ancienneté accumulée par les infirmières ne peut être transférée d'un établissement à un autre, un départ risque de devenir permanent après seulement quelques années.

« J'ai eu beaucoup d'appels des hôpitaux de Montréal et de Québec au sujet de nos finissantes. J'ai affiché des offres d'emplois mais je ne sais pas si nos élèves ont appliqué sur ces postes. Il y a des endroits très agressifs qui promettent quatre ou cinq jours semaine », a relevé Fernande April, coordonnatrice du département de soins infirmiers au cégep de Rimouski.

La sortie sur le marché du travail, au printemps 2000, de l'une des plus faibles cohortes des dernières années en soins infirmiers risque de rendre plus difficile le recrutement de cette catégorie de personnel hospitalier en régions.

Au plan provincial, il n'y aurait, au total pour tout le Québec, que 800 infirmières de fin de cycle en soins infirmiers, soit l'un des groupes les moins nombreux des dernières années, selon des chiffres obtenus de l'Ordre des infirmiers et des infirmières du Québec (OIIQ).

Au cégep de Rimouski, 19 étudiantes en soins infirmiers termineront leur cours au printemps 2000 comparativement à neuf au cégep de Matane.

Il faut aussi compter sur l'étape cruciale de l'obtention de son diplôme et de l'examen de la profession six mois après la fin des cours. À l'OIIQ, des données indiquent que seulement 55 % des infirmières obtiendront leur diplôme en 2002 pour la cohorte qui est entrée aux études l'automne dernier.

RIVIÈRE-DU-LOUP

Chasse à l'homme en plein blizzard

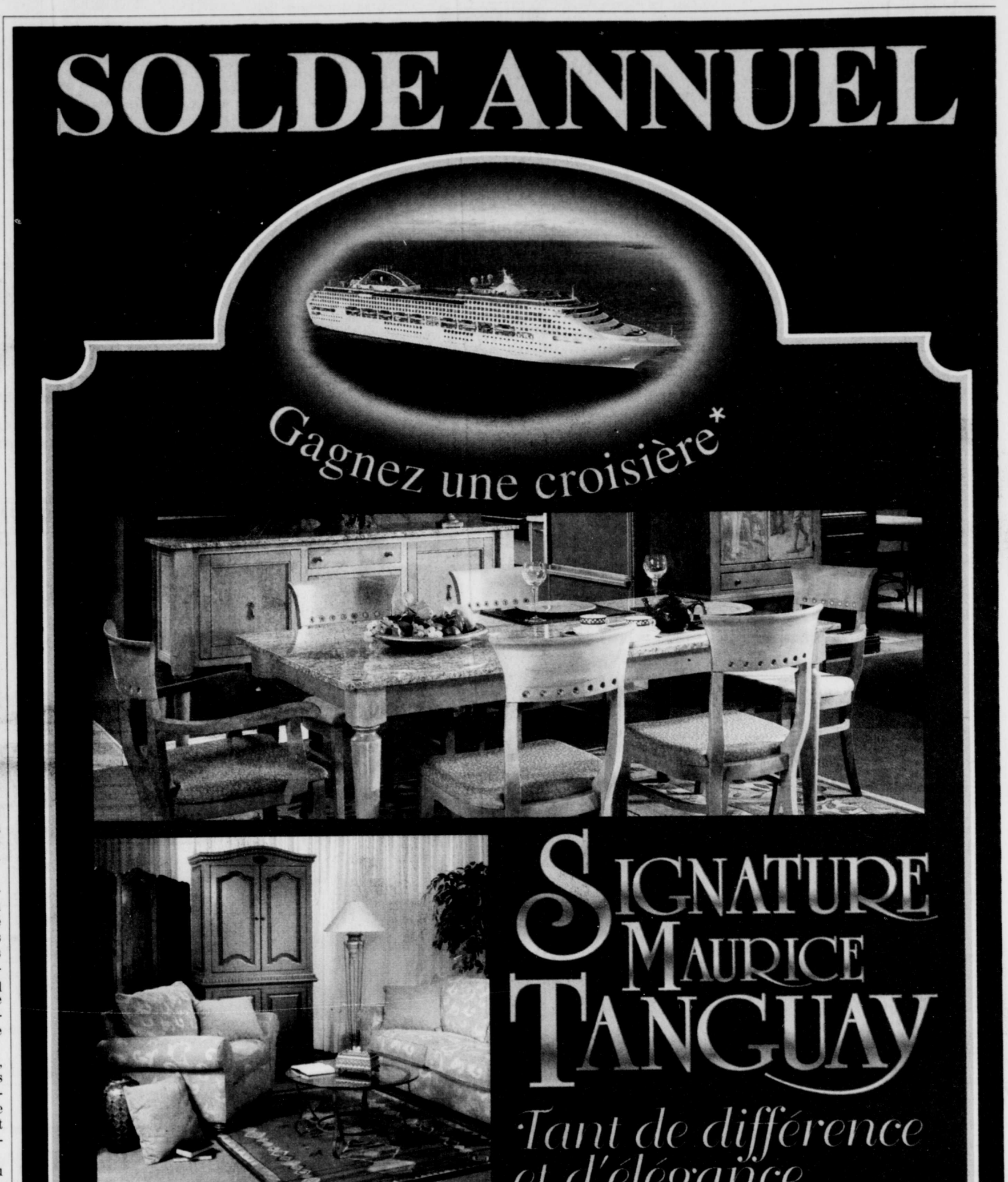
MARC LAROUCHE
Collaboration spéciale

■ RIVIÈRE-DU-LOUP — Une chasse à l'homme survenue hier en après-midi sur l'autoroute 20 entre Saint-Jean-Port-Joli et Saint-Pacôme au Bas-Saint-Laurent, s'est soldée par l'arrestation d'un individu qui sera probablement accusé du vol d'un véhicule à Laurier-Station non loin de Québec. L'opération a nécessité l'intervention de plusieurs policiers des postes de la MRC de l'Islet et de Kamouraska.

Il était 13h lorsqu'un patrouilleur de la Sûreté du Québec de Saint-Jean-Port-Joli a entendu sur les ondes de sa radio la description d'un véhicule signalé volé à Laurier-Station. Ayant identifié l'automobile en question roulant sur l'autoroute 20, il a demandé assistance tout en suivant l'individu. quand celui-ci s'est aperçu qu'il était suivi, la poursuite s'est engagée à 160 km/heure.

La chasse à l'homme s'est poursuivie sur une trentaine de kilomètres, pendant que les agents de la SQ de Saint-Pascal, poste situé plus à l'Est, érigeaient un barrage routier sur l'autoroute 20 à la hauteur de Saint-Pacôme. Un tapis à clous a été étendu sur la chaussée. Ce genre de matériel crève automatiquement les pneus des véhicules qui lui passent dessus.

À 13h40, ce qui devait arriver, arriva. Après être passé sur le tapis, l'individu a perdu le contrôle de son véhicule pour aller percuter deux voitures de la SQ des deux MRC. Il a été arrêté et longtemps interrogé par les policiers. Il pourrait faire face à des accusations de vol de véhicule, conduite dangereuse et méfait sur des véhicules de la Sûreté du Québec. Personne n'a été blessé et la circulation sur l'autoroute 20 n'a été interrompue que quelques minutes.



*Commencez à payer en juillet 2000 sur toute la marchandise***

QUÉBEC
7200, Armand-Viau
(418) 845.5050
1 800 826.4829

LÉVIS
Complexe Maurice Tanguay
(Voisin d'Ameublements Tanguay)
5790, boul. Étienne-Dallaire (418) 835.9111

CHICOUTIMI
1990, boul. Talbot
(418) 698.4411
1 800 363.4711

*Aucun achat requis. Règlements disponibles en magasin. Obtenez un coupon additionnel à chaque tranche de 100$ d'achat.
** Sous réserve de l'approbation du service du crédit. Ne payez que les taxes de vente. Cartes de crédit acceptées.
cd1456839


Elizabeth Rivett, 6 ans. Thalassémie.

Transfusée 56 fois

Donner du sang, une question de vie.

HÉMA-QUÉBEC
ds-1460552

CONTEXTE

SPORT *et* POLITIQUE

Le cocktail explose

■ Sport et politique forment un cocktail explosif. Pour ceux qui en doutaient, la semaine qui se termine en a fait la preuve la plus absolue.



Raymond Giroux

RGiroux@lesoleil.com

Rarement un ministre aura-t-il eu l'air aussi embarrassé et abasourdi à la fois que John Manley, mardi dernier, en annonçant que le gouvernement fédéral donnerait de l'argent sonnant aux équipes professionnelles de hockey.

Rarement, certes, mais deux fois dans la même semaine, jamais de mémoire politique ! Car hier, M. Manley affrontait la même faune journalistique et en 17 brèves minutes, ravalait sa proposition dans les deux langues officielles sans vraiment répondre à aucune question sérieuse.

Le ciel est carrément tombé sur la tête du ministre de l'Industrie, de gauche à droite de l'échiquier politique. Syndicats et chambres de commerce, députés de tous les partis y compris des propres rangs libéraux rivalisaient d'imagination depuis mardi pour trouver des qualificatifs « sportifs », dont nous nous épargnerons l'énumération facile, à l'attitude du gouvernement dans ce dossier.

La tempête, pourtant, était hautement prévisible.

SONDAGE SCIENTIFIQUE

Ottawa tenait entre ses mains depuis le printemps dernier un sondage ultraconfidentiel révélant que l'appui financier aux équipes de sport professionnelles arrivait au tout dernier rang des priorités des Canadiens.

Ce sondage scientifique d'une entreprise reconnue dans le milieu et dont LE SOLEIL a pris connaissance sous réserve d'en protéger la confidentialité annonçait clairement la levée de boucliers qui traverse le pays de part en part.

La santé d'abord, répondaient les 1500 personnes jointes

La santé d'abord, répondaient les 1500 personnes jointes à ce moment. Les services à l'enfance ensuite. Puis, au fil de la douzaine de réponses proposées, la baisse des impôts, le paiement de la dette, et ainsi de suite.

Et loin, très loin derrière, après même les dépenses pour la défense et la culture, se retrouve le sport professionnel. Il arrive peu souvent qu'un gouvernement se retrouve aussi ouvertement à contre-courant de l'opinion publique, ce qui rend sa décision originale d'autant plus intrigante pour les observateurs.

Car les attitudes des contribuables, nous disait le sondeur, sont fermes, profondes, de longue durée. Ce sondage réalisé par un groupe très près du gouvernement contredit ceux, publics, du groupe Decima et du magazine *Maclean's* qu'utilisait M. Manley à la défense de sa politique. Nous savons aujourd'hui quels sondages disaient vrai.

En réalité, le gouvernement avait fait dans le cas du hockey un pari identique à celui qui sous-tend le projet de loi sur la « clarté » référendaire de Stéphane Dion.

Même si une grande majorité de politiciens mouillent leurs culottes à la simple suggestion d'intervenir dans un débat malgré les embûches annoncées, le cabinet, dans ces deux situations, a foncé à toute vapeur, convaincu de pouvoir faire tourner le vent.

« Dans les deux cas, dit un analyste, tous s'opposaient à la manœuvre au départ. » Puis, tous se rallient et présentent un front uni, avec l'assurance tranquille que les tendances de fond, sentimentales comme identitaires, sauront prévaloir sur les sautes d'humeur du moment. On se dit: les Canadiens aiment leur pays et aiment le hockey ! Qu'ils divergent de points de vue momentanément sur les moyens de les défendre n'empêchera pas le gouvernement Chrétien d'agir ! Ainsi est mené le pays. Cela, c'était la théorie.

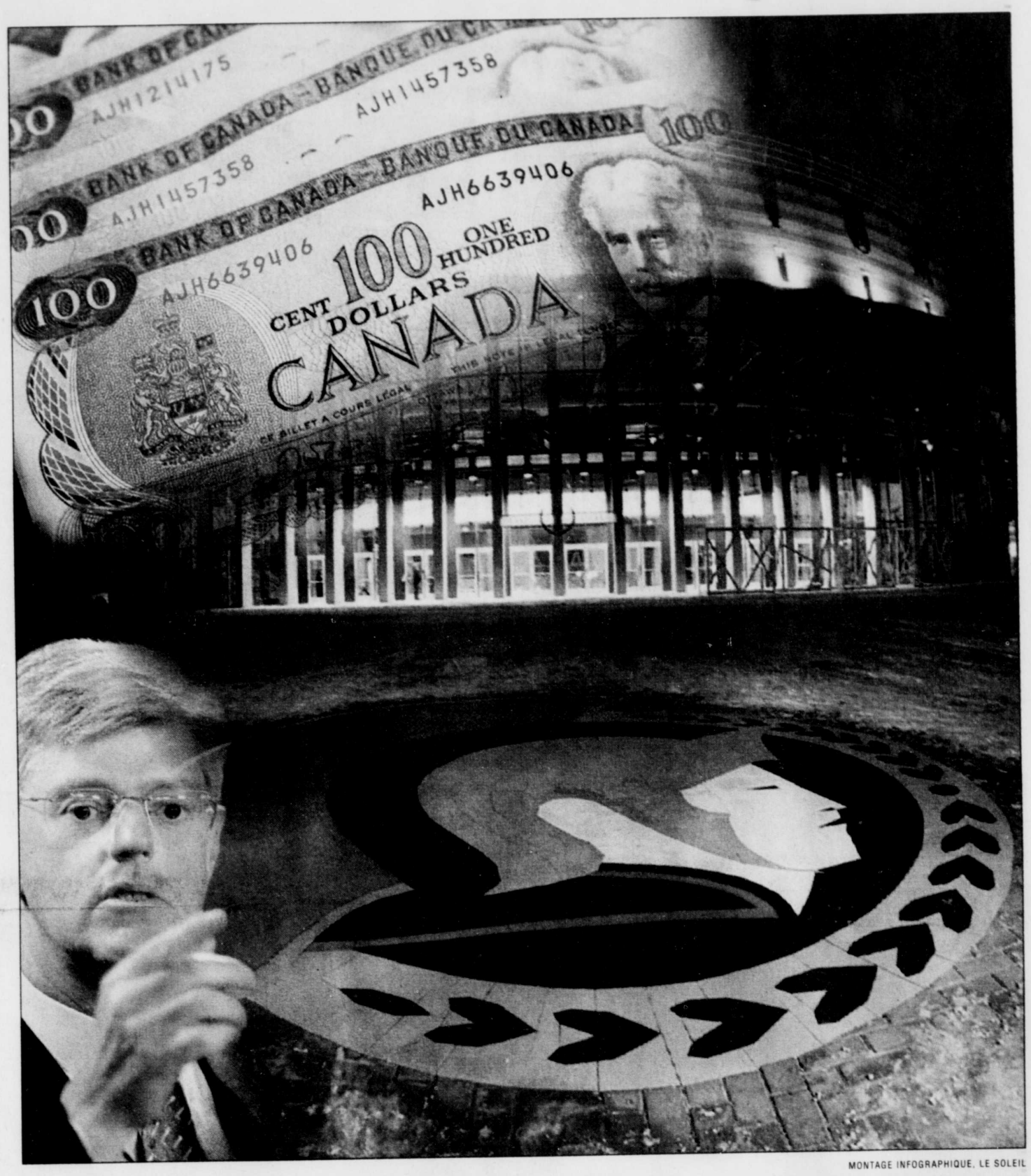
Mais comment en est-on arrivé à ce désastre politique ? Un des éléments charnières du débat des dernières années sur le sport au pays, le rapport du comité présidé par le député Dennis Mills, rappelait, en décembre 1998, la naissance politique du Sport au Canada.

Dans un premier temps, les pauvres performances internationales du pays dans les années 50 avaient poussé le gouvernement à intervenir en faveur du sport amateur, en 1961.

Puis, y lit-on, « au cours de la campagne électorale de 1968, au moment où le débat sur l'unité nationale se faisait plus vif (et c'est là qu'il faut noter l'émergence de la filière idéologique), le premier ministre Pierre Elliott Trudeau a réfléchi au rôle que les sports pourraient jouer dans la promotion de l'unité nationale ».

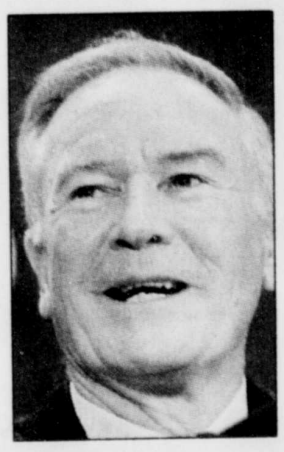
Dans cette foulée, le rapport Mills prenait ouvertement parti en faveur du sport professionnel, décrit comme « un rouage

Voir SPORT en A 16 ➤



MONTAGE INFOGRAPHIQUE, LE SOLEIL

Mardi dernier, John Manley, ministre de l'Industrie, annonçait que le gouvernement fédéral donnerait entre 10 et 12 millions de dollars aux Sénateurs d'Ottawa d'ici 2004. Hier, M. Manley, en 17 brèves minutes, ravalait sa proposition sans vraiment répondre à aucune question sérieuse.



Rod Bryden, propriétaire des Sénateurs d'Ottawa.



CONTEXTE

SPORT
Un calcul froid de la part de Manley

Suite de la A 15

important de l'économie du pays de même que de son identité culturelle » et comme « une importante source de cohésion sociale ».

Il proposait un train de mesures dont un vaste Pacte sur les sports sous forme notamment d'allégements fiscaux en tous genres. Surtout, il valida l'importance économique du sport aux yeux du gouvernement, y trouvant exactement 262 325 emplois et un influx de près de neuf milliards de dollars dans le produit intérieur brut.

En petits caractères, le sous-comité des Communes admettait ne pas avoir vérifié les données fournies par les organismes qu'il a consultés, et que la contribution de Statistique Canada au dossier « contient des approximations ».

Mais qu'importe, l'idée d'une économie du sport était accréditée.

En avril dernier, la ministre du Patrimoine, Sheila Copps, envoyait paître tout ce beau monde tout en passant le flambeau du hockey à son collègue Manley, et c'est à ce moment que le dossier fila dans son dernier droit.

John Manley avait lancé un ballon, sachant fort bien que, dans un premier temps, seule l'équipe de sa ville, les Sénateurs d'Ottawa, pouvait remplir les conditions pour recevoir les millions fédéraux

Fidèle en cela à son mandat et nul ne saura le lui reprocher, le ministre a choisi le volet « industrie » : John Manley croit aux retombées économiques du sport professionnel et avait décidé de ne pas le laisser tomber. C'était un calcul froid de sa part, soutiennent des sources au sein du gouvernement.

Et cela même si les opinions sur l'impact réel du sport professionnel divergent et que tous admettent que le ciel n'est pas tombé sur la tête des citoyens de Québec et de Winnipeg depuis le départ de leurs équipes respectives.

M. Manley avait aussi choisi une image : il l'a dit clairement cette semaine, il ne veut pas être le politicien sur qui retombera l'opprobre de la perte de deux ou trois autres équipes de hockey au profit des États-Unis.

Le rapport de David Zussman, cet automne, insistait longuement dans sa conclusion sur ce qu'il décrivait comme étant les interrelations profondes entre notre sport national hivernal et la culture et l'identité canadiennes.

Évoquant divers sondages publics, le président du Forum des politiques publiques chargé de trouver une solution aux troubles financiers des clubs de hockey rappelait que près des trois quarts des Canadiens estiment que ce sport « contribue à notre identité comme nation et nous définit comme Canadiens ». Des mots qui chantent doux à l'oreille des politiciens fédéraux.

Ottawa conscient du risque de jeter de l'argent dans un trou sans fond

M. Zussman avait présidé un Sommet sur le sport à Toronto, en juin, et conclu de ses consultations subséquentes que toute solution passait par un partage des responsabilités entre toutes les parties impliquées. Mais à son avis, une telle unanimité était impossible à réaliser. Son rapport résumait clairement la position de chacune des parties et aurait dû clore définitivement le débat.

M. Manley reconnaissait d'ailleurs, dans sa contrition d'hier, qu'il aurait pu fermer le dossier à ce moment et qu'il n'avait pas consulté les provinces sur sa dernière proposition.

Dans ce cul-de-sac, le ministre imagina toutefois un plan pour aller à la rescousse de son ami Rod Bryden, propriétaire des Sénateurs d'Ottawa : allons-y cas par cas tout en formulant une proposition générale ouverte à tous. Il s'agissait pour le ministre de prendre le leadership du dossier hockey et de laisser aux autres intervenants l'odieux de rejeter une position souple et relativement peu chère, comme si chaque dollar avait si peu d'importance aux yeux des contribuables en cette époque de surplus budgétaires.

Mais si le hockey professionnel de la Ligue nationale méritait le traitement d'un secteur industriel en soi, que répondrait alors le gouvernement aux appels à l'aide déjà annoncés du football, du basketball et du hockey de calibre senior ? Sans compter le baseball, le foot international (appelé soccer en Amérique du Nord), et pourquoi pas la boxe et la lutte, tous membres de la grappe industrielle du sport.

John Manley avait lancé un ballon, sachant fort bien dans un premier temps que seule l'équipe de sa ville, les Sénateurs d'Ottawa, pouvait remplir les conditions pour recevoir les millions fédéraux. Ni Montréal, ni Toronto ne répondront jamais aux critères d'entreprises dans le besoin.

Quant aux autres, le ministre cherchait à atteindre « une saine répartition des risques », nous dit une source gouvernementale, qui lui aurait permis de survivre politiquement à un exode. Il ne fallait donc pas voir plus dans l'annonce de cette semaine que l'équivalent d'une « lettre d'intention », prévenaient des interlocuteurs plutôt portés sur la prudence.

De plus, Ottawa avait parfaitement conscience du risque qu'il courait de jeter de l'argent dans un trou sans fond, nous dit un officiel du gouvernement. Car il ne contrôle ni la masse salariale, ni le taux de change, les deux facteurs qui expliquent en priorité les difficultés des équipes canadiennes.

Ce qui ressort des péripéties politico-sportives de l'heure est cependant parfaitement clair: Ottawa blâmera les provinces, les communautés locales et le monde du hockey pour son échec, les accusant d'avoir refusé de participer à sa solution dite de concertation. Exactement comme il se lave les mains de la fin des Nordiques de Québec et des Jets de Winnipeg.



CP

Après le hockey, les autres sports professionnels, entre autres le baseball (les Expos sur cette photo) se seraient mis à demander leur part du gâteau.

Si John Manley rêvait d'une loge à vie pour 12 pauvres petits millions de dollars, au Centre Corel de Kanata, il sera déçu de l'expérience ! Il attendait une volée de bois vert pendant deux semaines, avant que tout revienne à la normale. Trois jours auront suffi pour faire éclater sa flagrante absence de flair politique.



Du 22 au 28 janvier

- **15 %** sur une gamme de spiritueux
- **25 %** sur une sélection de vins et de bières

Quantités limitées, jusqu'à épuisement des stocks.
Agences SAQ, titulaires de permis et comptoirs de vin en vrac exclus.

La modération a bien meilleur goût. Educalcool

Pour boire du pays SAQ

« TOURISME D'AVENTURE » AU QUÉBEC

Le froid vendeur

Les touristes européens rêvent de neige et d'espace

■ QUÉBEC — Le « tourisme d'aventure » est en train de faire de l'hiver une véritable saison touristique. En quelques années seulement, cette nouvelle industrie a trouvé le moyen de vendre notre saison froide aux touristes européens qui rêvent de neige et d'espace.



Pierre Asselin
PAsselin@lesoleil.com

La motoneige, le ski de fond, la raquette, le traîneau à chiens attirent désormais des milliers de visiteurs qui veulent abandonner, pendant quelques jours, leur vie citadine et routinière pour se perdre dans les grands espaces et goûter à leur rêve de nature sauvage.

Le marché est d'ailleurs suffisamment développé pour justifier l'apparition d'un grossiste spécialisé. Horizon Nature Aventure a été créée voilà trois ans et elle a remporté le prix Or pour la mise en marché de produits québécois à l'international lors des derniers Grands Prix du tourisme québécois, organisés par Tourisme Québec.

Nos 30 000 km de sentiers balisés pour la motoneige, ça c'est unique au monde

Sylvain Deschênes, président de l'entreprise, signale qu'il y avait à peu près 70 producteurs de tourisme d'aventure (quatre saisons) voilà 5 ans au Québec, alors qu'ils sont aujourd'hui plus de 300.

C'est un groupe qui comprend petits entrepreneurs et entreprises établies. Ils se sont d'ailleurs regroupés en 1996 pour fonder l'Association des producteurs de tourisme d'aventure du Québec, qui réunit 45 guides et 70 producteurs, et qui vient de se doter d'un code d'éthique afin d'établir des normes et une base solide pour assurer le développement de leur industrie.

À sa troisième année d'activités, Horizon Nature Aventure a reçu 5000 clients au Québec, qui ont payé entre 1000 et 5000 $ pour un séjour froid mais exotique.

Ça reste une niche étroite, à côté des millions de touristes qui débarquent ici l'été, mais c'est déjà assez pour intéresser des grossistes traditionnels, comme DMC Transat.

« En france, on se bat contre des destinations comme le Vietnam et la Thaïlande, des produits pas chers et qui sont en francs, indique le président de DMC, Georges Vacher. Nous, quand on ajoute une motoneige, ça donne un prix beaucoup plus élevé et on se retrouve dans des niches particulières. »

Même si selon lui, « l'hiver ça reste des peanuts à côté de l'été », il croit que ça vaut la peine d'investir pour le développer.

« C'est un produit touristique qui n'avait jamais évolué, mais on a maintenant de plus en plus de produits intéressants, et surtout de gens sérieux. Il faut continuer les efforts. »

DMC Transat s'est d'ailleurs associé avec les magasins Carrefour, le deuxième plus gros détaillant au monde après Wal-Mart, signale M. Vacher, qui ont distribué pas moins de 18 millions de dépliants où figuraient les produits plein air du Québec, ce qui permet au grossiste de connaître cette année un hiver « hors de l'ordinaire ».

Un petit grossiste comme Horizon Nature Aventure, de son côté, recrute les trois quarts de sa clientèle en Europe, surtout chez les francophones (France, Belgique, Suisse, Luxembourg).

Ce qui est inhabituel dans le marché spécialisé de l'aventure, c'est la forte proportion qui choisit l'hiver, à peu près 40 %, alors que normalement, moins de 20 % des touristes européens choisissent cette saison.

« Le marché français est en baisse au Québec, sauf en hiver, affirme M. Deschênes. Ce que nous voyons, ce sont des touristes qui sont déjà venus ici l'été et qui en sont à leur deuxième voyage parce qu'ils ont entendu parler de l'expérience hivernale. »

DOUCE OU DURE

Selon Michel Archambault, titulaire de la Chaire de tourisme de l'UQAM, il y a un peu de confusion des genres entre activités de plein air, aventure « douce » ou aventure « dure », mais il reste néanmoins que le Québec a des produits qui lui permettent de se distinguer, et à son avis ce n'est pas le ski alpin.

« Qui dit aventure parle d'inédit, hors des sentiers battus, avec un certain niveau de risque. Le ski alpin n'attire pas beaucoup de tourisme international au Québec, mais plutôt une clientèle ontarienne et américaine. Des stations comme le Mont Sainte-Anne et le Mont Tremblant, ce n'est pas exclusif au Québec. Mais nos 30 000 km de sentiers balisés pour la motoneige, ça c'est unique au monde. »

La motoneige est d'ailleurs la principale locomotive de ce marché. D'après les chiffres de Tourisme Québec, les Européens ont dépensé 37 millions $ pour pratiquer cette seule activité au Québec en 1998, c'est deux fois plus que les touristes nord-américains (18 millions $).

Et en marge de la motoneige, des microentreprises apparaissent pour offrir des produits spécialisés. Le traîneau à chiens est probablement celui qui connaît la plus forte croissance. Il y a aussi la raquette, la pêche sous glace, le tourisme autochtone, l'escalade, etc.

Selon M. Deschênes, la clientèle du tourisme d'aventure est composée de gens ordinaires, qui s'entraînent assez régulièrement, et qui viennent ici autant pour l'expérience de vie que pour le sport.

Il ne suffit donc pas de leur procurer le bon équipement. Ce qu'il faut, c'est leur offrir de la qualité dans l'organisation, la nourriture, l'hébergement, et surtout l'encadrement.

Pour un groupe de 12 skieurs italiens venus ici pour une expédition hors piste de six jours, il faut deux guides. Ils doivent être capables de créer une bonne ambiance, posséder non seulement une connaissance approfondie du sport, mais aussi être familiers avec la nature et le terrain qu'ils font visiter.

Toutefois, malgré ses progrès, le tourisme d'aventure, et plus particulièrement le tourisme hivernal, n'en est encore qu'à ses débuts, du moins au Québec, observe Sylvain Deschênes, chez Horizon Nature Aventure.

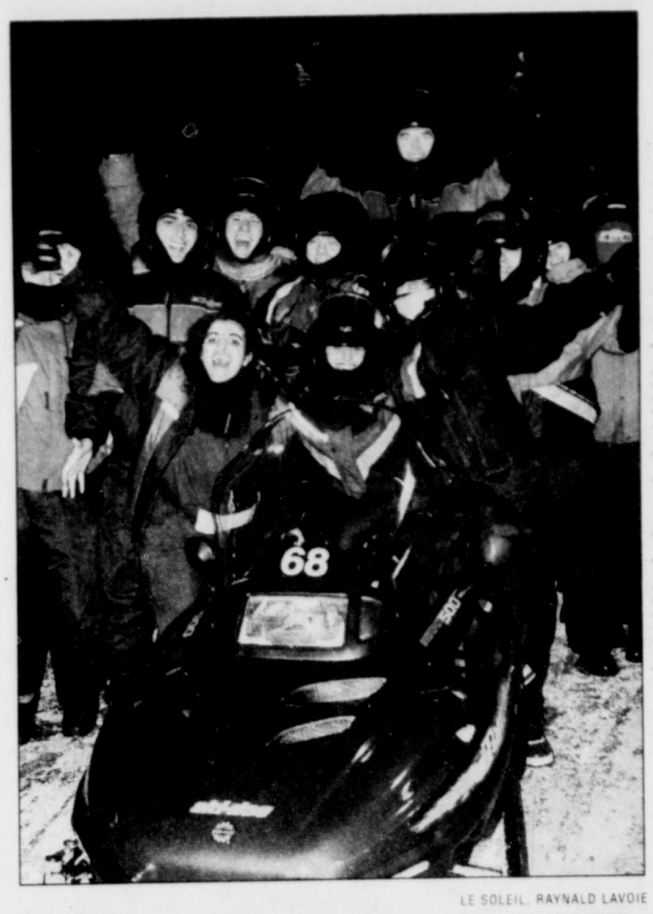
Les gens viennent ici autant pour l'expérience de vie que pour le sport

« On est à des années-lumière de retard sur l'Ouest canadien. On est peut-être populaire auprès de l'Europe francophone mais les pays avec des devises fortes choisissent principalement l'Ouest. Il y a beaucoup de travail à faire pour augmenter nos parts de marché, et ça doit se faire en visant haut. Il faut offrir de la qualité et livrer la marchandise. Personne ne veut dormir sur la paille. »



Le traîneau à chiens est un produit spécialisé des micro-entreprises qui connaît une forte croissance.

« Ce qui nous a frappés le plus, c'est la chaleur humaine des gens qui nous ont reçus »



LE SOLEIL, RAYNALD LAVOIE

La motoneige au Québec attire deux fois plus de touristes européens que nord-américains. Sur cette photo, un groupe d'employés de l'Aéropostale, une compagnie française d'aviation, accompagnés de leurs conjoints, ont expérimenté avec Portneuf Aventure les joies de la motoneige.

QUÉBEC — Ils sont 40 Français, à cheval sur 20 motoneiges, qui sortent du Parc des Laurentides après trois jours d'expédition par moins 20 degrés. Et qu'est-ce qu'ils veulent ? Recommencer !

Ce groupe d'employés de l'Aéropostale, une compagnie française d'aviation, accompagnés de leurs conjoints, sont les clients de Portneuf Aventure, une compagnie créée voilà quelques années à peine pour vendre, presque exclusivement à des Européens, l'aventure motorisée dans la nature québécoise.

Nous les interceptons jeudi soir à une station-service de Shannon, à 10 kilomètres de l'arrivée. Leur figure est coincée par le casque, ou masquée par un bandeau, et la vapeur flotte autour d'eux, mais ce n'est pas de froid qu'ils parlent, c'est de chaleur.

« Ce qui nous a frappés le plus, c'est la chaleur humaine des gens qui nous ont reçus, la qualité de l'accueil », observe Sophie Fita « On sent vraiment que ce n'est pas forcé, c'est sincère », ajoute son mari, Patrice.

La nourriture ? Honnête, dit l'un, ce qui, venant de nos cousins, pourrait être interprété dans les deux sens. Mais Éric Joly a adoré les petits déjeuners, et Stéphanie Laurent le pudding chômeur. De toute façon c'est autre chose qui explique la joie communicative et l'émerveillement qui émane du groupe.

« On va faire souche, on va rester », lance un. « On est prêts à repartir avec les motoneiges », dit une autre.

Ils étaient partis de Duchesnay, près du lac Saint-Joseph, pour se rendre jusqu'à l'étape, où ils ont dormi. Ils ont ensuite retraversé le parc vers Sainte-Anne-de-Beaupré, pour passer la seconde nuit à l'hôtel Val Des Neiges, et ils sont rentrés à Duchesnay en contournant par le nord de Lac-Beauport.

Ils n'avaient jamais rien conduit qui ressemblait à une motoneige avant. « Une tondeuse, peut-être... », blague Éric Joly. Leur thermomètre n'était jamais descendu sous la barre des moins 10.

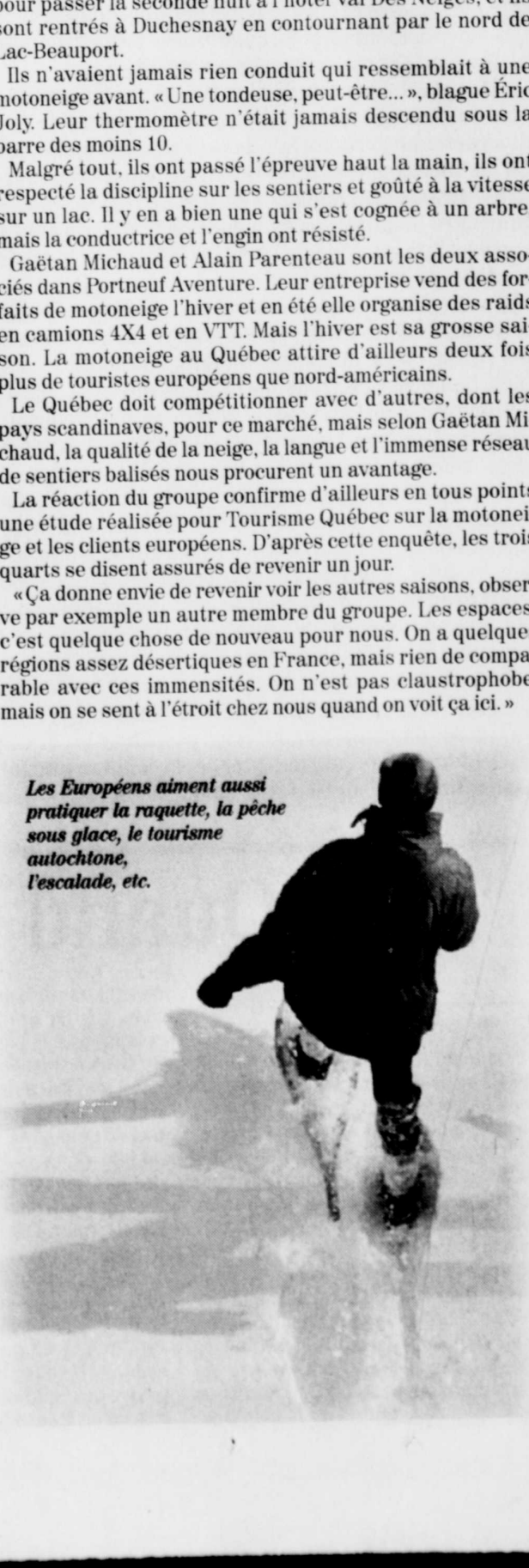
Malgré tout, ils ont passé l'épreuve haut la main, ils ont respecté la discipline sur les sentiers et goûté à la vitesse sur un lac. Il y en a bien une qui s'est cognée à un arbre, mais la conductrice et l'engin ont résisté.

Gaëtan Michaud et Alain Parenteau sont les deux associés dans Portneuf Aventure. Leur entreprise vend des forfaits de motoneige l'hiver et en été elle organise des raids en camions 4X4 et en VTT. Mais l'hiver est sa grosse saison. La motoneige au Québec attire d'ailleurs deux fois plus de touristes européens que nord-américains.

Le Québec doit compétitionner avec d'autres, dont les pays scandinaves, pour ce marché, mais selon Gaëtan Michaud, la qualité de la neige, la langue et l'immense réseau de sentiers balisés nous procurent un avantage.

La réaction du groupe confirme d'ailleurs en tous points une étude réalisée pour Tourisme Québec sur la motoneige et les clients européens. D'après cette enquête, les trois quarts se disent assurés de revenir un jour.

« Ça donne envie de revenir voir les autres saisons, observe par exemple un autre membre du groupe. Les espaces, c'est quelque chose de nouveau pour nous. On a quelques régions assez désertiques en France, mais rien de comparable avec ces immensités. On n'est pas claustrophobe, mais on se sent à l'étroit chez nous quand on voit ça ici. »



Les Européens aiment aussi pratiquer la raquette, la pêche sous glace, le tourisme autochtone, l'escalade, etc.

PC

OPINIONS

LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

Président et Éditeur GILBERT LACASSE
Rédacteur en chef GILBERT LAVOIE
Directeur de l'éditorial J.-JACQUES SAMSON
Directeur de l'information MICHEL SAMSON

ÉDITORIAL

Créditistes de l'an 2000

La question n'est pas tant d'évaluer si les militants du Bloc québécois trahiraient la pensée de René Lévesque par des assouplissements aux règles internes sur le financement de cette formation politique. Un, René Lévesque s'opposait à une aile souverainiste à la Chambre des communes. Cessez vite de faire des manières autour du respect de la mémoire du père fondateur du Parti québécois !



J.-Jacques Samson

JJSamson@lesoleil.com

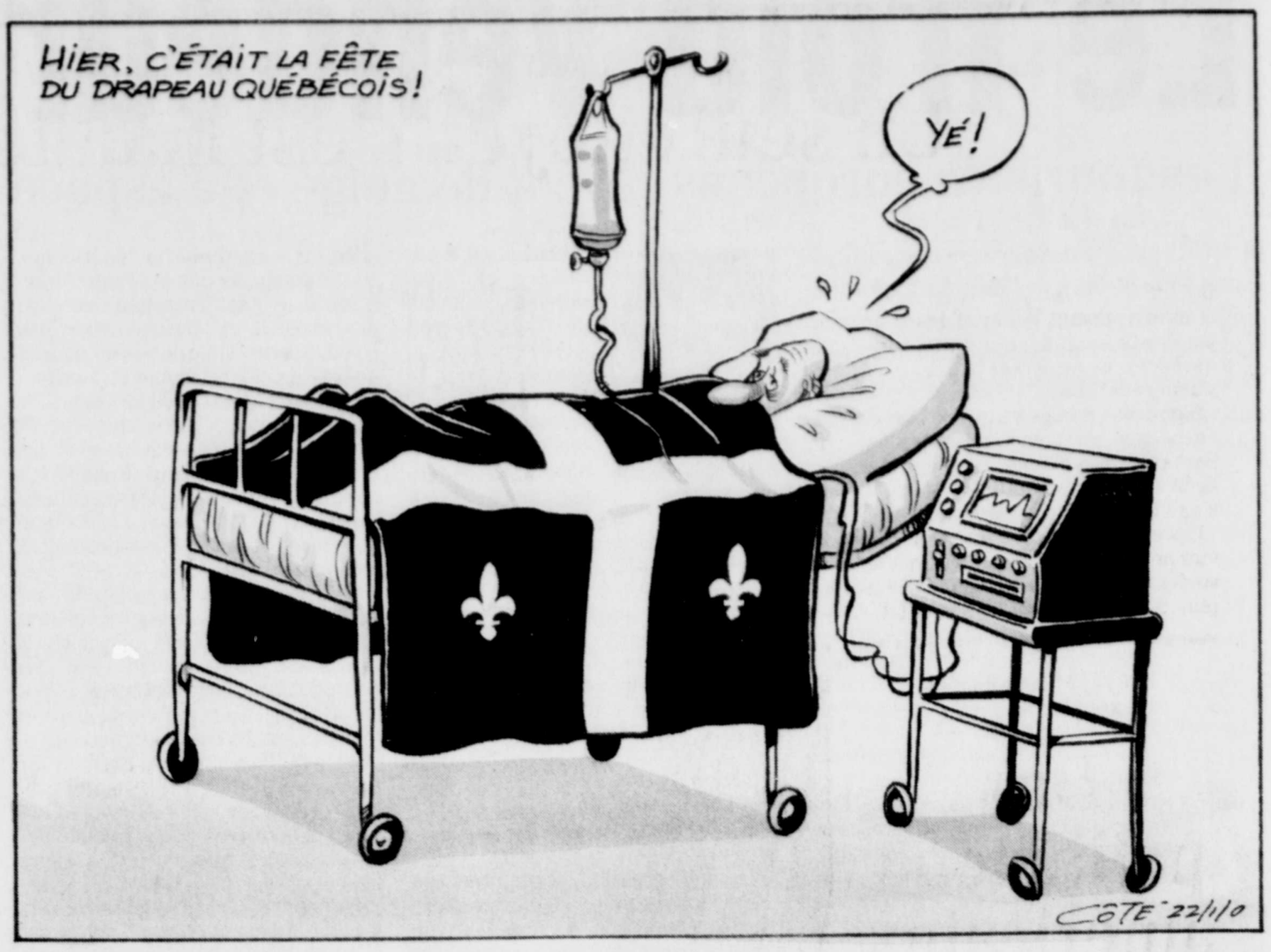
Deux, René Lévesque a mis de l'avant au Parti québécois des principes démocratiques mais il était aussi un homme d'action en constante adaptation aux nouvelles réalités dans lesquelles il baignait. Trois, le Bloc québécois évolue sur la scène fédérale où la loi électorale permet le soutien financier des corporations aux partis politiques. Ces derniers — du moins les partis nationaux — doivent faire face à des dépenses exorbitantes pour les déplacements et les communications à travers le pays que nécessitent l'action politique et la mobilisation. Le Bloc n'a pas des coûts aussi élevés puisqu'il oeuvre essentiellement au Québec mais il doit tout de même ferrailler en campagne électorale avec des formations qui ne s'embarrassent pas des mêmes contraintes Enfin, il n'y a rien à craindre, le Bloc québécois ne passera certainement pas à la solde des grandes entreprises québécoises. Les dirigeants de ces dernières sont fédéralistes ; ils ont leurs entrées directes au Parti libéral du Canada et ne peuvent attendre aucun retour intéressant de députés bloquistes.

La loi québécoise fixe un plafond de 3000 $ aux contributions des seules personnes ayant la qualité d'électeurs. Le Bloc s'est inspiré de cette même loi et n'accepte aussi que des souscriptions personnelles. Plusieurs associations de militants sur qui pèse toujours la campagne de souscription réclament une déréglementation. Le chef Gilles Duceppe serait d'accord pour des assouplissements, sans pour autant tomber dans le « bar ouvert ». M. Duceppe fait valoir notamment les exemples des agriculteurs très majoritairement incorporés et des travailleurs autonomes, de plus en plus nombreux, qu'il serait ainsi plus facile de solliciter. Pareilles adaptations sont tout à fait défendables et elles inspireront sans doute à court terme des amendements à la loi québécoise, tout en maintenant un plafond qui pourrait être relevé à 5000 $.

Il faut plutôt bien voir dans ce type de modifications aux statuts du Bloc une ferme volonté des dirigeants de ce parti de l'incruster en permanence dans le paysage politique fédéral. La justification de la présence d'une députation souverainiste à Ottawa a été longtemps éludée. Le chef fondateur Lucien Bouchard justifiait son existence par l'utilité qu'elle aurait à la veille d'un référendum (celui de 1995) et au cours des négociations qui suivraient.

Les dirigeants du Bloc, une version moderne et plus intellectuelle des créditistes de Réal Caouette, ont inventé des prétextes en 1997 pour demander un autre mandat. Deux ans plus tard, l'offensive de Stéphane Dion fournit sans doute un nouvel alibi aux militants souverainistes mais le problème de fond demeure le même. L'opposition du Bloc au projet de loi sur la clarté référendaire ne freinera en rien son adoption.

Il n'y a pas de référendum à l'horizon et tous les Québécois vivant à l'est du boulevard Saint-Laurent, à Montréal, resteront ensuite en marge des cercles de décisions à Ottawa, tant et aussi longtemps qu'ils éliront des députés dont l'objectif premier est d'illustrer le dysfonctionnement du régime, sans pouvoir offrir une alternative capable de ravir le pouvoir aux libéraux de Jean Chrétien. Les deux partis se méritent et se servent bien l'un l'autre. Les délégués au congrès du Bloc se donneront tout simplement les moyens en vue des élections de 2001 pour perpétuer le cercle vicieux PLQ-Bloc dans lequel les Québécois sont otages, lorsqu'ils assoupliront les règles sur le financement de leur parti.



CARREFOUR DES LECTEURS

Garderies de nuit : une victoire du féminisme ou du capitalisme ?

Le ministère de l'Enfance et de la Famille (MEF) réfléchit actuellement sur la possibilité d'avoir des garderies la nuit et les fins de semaine, comme à Lévis (voir LE SOLEIL du 16 janvier). En principe, ce serait pour répondre aux besoins des travailleurs et travailleuses qui ont des horaires de travail atypiques. Mais est-ce vraiment la bonne réponse aux besoins des parents ? Et qu'en est-il des besoins des enfants ?

Pour la grande majorité des parents, quel que soit leur horaire de travail, la nuit, le meilleur endroit pour les enfants, C'EST LEUR LIT ! Quiconque a eu des enfants connaît la différence entre sortir un enfant de son lit et sortir son auto du garage, surtout à 22 h ou 23 h : réveil, habillage, déshabillage, pleurnichage, transport ! Et après, il faut le rendormir. Un soir de temps en temps, ça va. Mais tous les soirs, c'est du délire. C'est ignorer les besoins les plus fondamentaux d'un enfant.

On semble oublier aussi que des parents ont parfois des enfants d'âge préscolaire ET scolaire. Le service de couchage devrait donc être disponible pour tous les enfants, puisque la nuit il faut quand même assurer la protection des enfants de 8 ans, 10 ans, 12 ans. D'ailleurs, à partir de quel âge les enfants n'auraient-ils plus accès au service de nuit ?

La garderie de jour, on en convient, est un lieu formidable de socialisation, d'apprentissage, de découvertes. Malgré toutes ses qualités indéniables, ce n'est pas un endroit pour les enfants la nuit. Les réflexions du ministère de l'Enfance et de la Famille sur la garde de nuit semblent laisser en plan toute autre solution. En fait, si on voulait offrir aux parents qui sont obligés de travailler la nuit des services de garde de qualité, ce devrait être à la maison, chez eux, avec du personnel qualifié, encadré par les centres à la petite enfance. Le coût de ces services de garde devrait être assumé par l'ensemble des entreprises qui exigent maintenant de leur main-d'oeuvre une disponibilité 24 heures sur 24.

Au-delà des problèmes organisationnels, l'évolution de ce dossier soulève d'importantes questions de société, notamment sur la possible perversion des meilleures idées. On se rappelle que les garderies ont été réclamées par les féministes pour permettre aux femmes d'avoir accès à l'emploi.

Mais on a l'impression que la tangente qui est prise est davantage une réponse aux besoins qu'ont créés les entreprises qui se prennent au jeu de l'ultra-rentabilité et que les objectifs de départ ont été oubliés en cours de route.

Enfin, s'il veut vraiment améliorer le sort des familles, le ministère de l'Enfance et de la Famille devra aussi s'intéresser aux véritables moyens dont pourraient disposer les gens pour assumer leurs responsabilités parentales dans un monde du travail qui semble de plus en plus faire fi des leurs besoins et, surtout, de ceux des enfants.

Diane Guilbault
Saint-Lambert

Non aux subventions aux gras durs !

(Lettre à M. Claude Drouin, député fédéral de Beauce ainsi qu'aux députés libéraux fédéraux)

Je prends quelques minutes pour vous écrire concernant la décision du gouvernement dont vous faites partie, pour subventionner les équipes professionnelles de hockey.

Vos collègues et vous êtes vraiment déconnectés de la réalité. Afin de reprendre contact avec celle-ci, vous devriez faire le tour des hôpitaux et rencontrer des gens qui attendent depuis des mois, en raison d'une pénurie d'équipements et de personnel, pour recevoir des traitements pour leur cancer. Vous pourriez en profiter pour leur demander s'ils sont d'accord avec votre décision « éclairée ».

Faites donc aussi une autre tournée dans les soupes populaires et demandez aux gens s'ils sont prêts à se serrer le peu de ceinture qu'il leur reste afin de subventionner les propriétaires d'équipes de hockey, ces quêteux en limousine et leurs joueurs millionnaires.

Pour un dernier contact avec la réalité quotidienne, rencontrez donc les familles monoparentales dont plusieurs enfants sont dans le besoin le plus strict. Ces enfants, dont vous dites que c'est la priorité du gouvernement de les protéger et d'améliorer leur sort. Ne vous gênez pas et puisez donc dans le surplus de l'assurance-chômage pour verser vos subventions aux gras durs. Et vous voudriez après tout ça que la population considère un peu mieux votre engagement politique ? Je vous souhaite de vous faire apostropher vertement par les gens afin que vous redescendiez sur terre et vite.

Déconnectés, arrogants et insensibles aux réalités des pauvres gens, voilà ma conclusion.

Simon Rodrigue
Saint-Georges

Des propos déplacés

(À Jean Martel, LE SOLEIL, en réponse à l'article qui fait référence au mécontentement de monsieur Konrad Sioui sur le règlement de la revendication des 40 arpents)

Permettez-moi de vous exprimer mon opinion concernant votre article publié le 14 janvier au sujet du mécontentement de monsieur Konrad Sioui, sur la proposition de règlement de la revendication des 40 arpents à Wendake.

Je trouve déplorable que M. Sioui utilise les médias pour exprimer son insatisfaction par rapport à l'entente négociée entre la Nation huronne Wendat et les Affaires indiennes, alors que d'autres moyens sont à sa disposition.

À titre de membre de la Nation huronne Wendat, j'ai été outré par l'attitude et les propos provocateurs de M. Sioui lorsqu'il affirme : « Les Sioui constituent une bande distincte, une entité. Ils forment un gros clan. En fait, ils sont la seule famille huronne ». En s'exprimant ainsi, M. Sioui ne peut prétendre être le défenseur de nos droits collectifs. Il a plutôt choisi de contester l'existence des autres familles qui composent la grande Nation huronne Wendat ; notre Nation comprend plus de 3000 membres reconnus officiellement par le gouvernement du Canada.

Par ses propos, monsieur Sioui nie les origines huronnes de mes propres ancêtres et celles de tous mes concitoyennes et concitoyens.

La Nation huronne Wendat est unique et doit son identité et sa grande fierté à nos ancêtres et à l'ensemble de ses familles et de ses membres.

Jean Picard
Ex-Grand Chef de la Nation Wendat

Quand le fédéral devient le modèle

Roger Valois
Vice-président CSN

Le Code du travail du Québec date de 1964. Peu de modifications y ont été apportées en 35 ans. Aujourd'hui, il est pour le moins étonnant de constater qu'à bien des égards le Code canadien du travail protège mieux les droits des personnes salariées que ne le fait notre code québécois.

Eh oui ! Même si le Québec a un gouvernement qui s'est déjà défini comme social-démocrate, ce sont les libéraux de Jean Chrétien qui protègent mieux les droits des salariés. Chose encore plus paradoxale, les employeurs, qui sont massivement des fédéralistes convaincus, sont derrière Lucien Bouchard lorsque celui-ci affirme qu'il n'y aura pas de modification au Code du travail sans consensus (dixit le journal du Conseil du patronat du Québec).

Le mouvement syndical québécois réclame plusieurs droits que l'on retrouve au Code canadien du travail.

Ainsi, on retrouve une Commission des relations industrielles qui tranche les litiges et a tous les pouvoirs d'ordonnance pour ne pas tomber dans la judiciarisation caractéristique de notre code québécois. Au Québec, avec une institution publique comme l'Université du Québec à Montréal, la CSN a attendu sept ans avant de faire accréditer les chargés de cours. Imaginez maintenant ce que peut faire un McDonald. À Ottawa, on ne trouve pas de tels exemples honteux. On retrouve au fédéral la notion « d'employeur unique » qui permet de déclarer que plusieurs employeurs constituent un même employeur, tout particulièrement lorsqu'un employeur donne à sous-contrat une partie de ses activités tout en continuant d'exercer un contrôle réel sur le sous-traitant. Si nous avions eu une telle notion dans le code québécois, nous aurions pu éviter les imbroglios juridiques de Dallaire, du Crown Plaza, du Méridien.

Lors du Forum sur le camionnage, la CSN et la CSD ont mis de l'avant que le Code du travail du Québec devrait avoir une disposition sur « l'entrepreneur dépendant ». Ainsi, le camionneur qui a une relation d'exclusivité avec un donneur d'ouvrage aurait le droit de se syndiquer, même s'il possède son propre camion et qu'il est son « propre patron ». Cette notion existe depuis de nombreuses années au code fédéral et dans plusieurs provinces canadiennes.

La CSN réclame aussi que le changement de juridiction du fédéral vers le provincial ne mette pas fin à l'accréditation, une disposition qui existe au fédéral alors qu'on accueille automatiquement l'association accréditée et sa convention collective lorsqu'on passe de la juridiction québécoise à la juridiction canadienne. Si le Québec avait eu de telles dispositions, les filles de Bell auraient poussé un soupir de soulagement.

Seul réel avantage significatif sur le code fédéral : les dispositions anti-scabs, un acquis du gouvernement de René Lévesque, premier mandat.

Après avoir réformé l'éducation, l'aide sociale, la santé, les finances publiques, le gouvernement québécois n'oserait plus gouverner lorsqu'il s'agit des lois du travail ? Il plierait devant le lobby patronal ? J'ai toujours été très fier du Québec lorsque nos mesures sociales devançaient les autres provinces : garderies à 5 $, loi sur les clauses orphelins, etc. Cela fait partie de notre identité que d'avoir des lois progressistes qui protègent les droits et qui font preuve de compassion. Mais au niveau des lois du travail, il me faut bien admettre que les dispositions du code fédéral protègent mieux les salariés que ne le fait le code québécois.

LE QUÉBEC LE CANADA

AUDIENCES PUBLIQUES SUR LE PROJET DE LOI 99

Un seul citoyen s'est manifesté jusqu'ici

JEAN-MARC SALVET
Le Soleil

QUÉBEC — Les audiences publiques concernant le projet de loi sur les droits fondamentaux du peuple québécois ne soulèvent pas l'enthousiasme des foules.

Signe des temps ? À 10 jours de l'échéance, une seule personne a fait parvenir un mémoire au secrétaire de la Commission des institutions. Il s'agit d'un citoyen de Montréal.

Les intéressés ont jusqu'au 31 janvier pour déposer leur mémoire s'ils veulent être entendus, pas un jour de plus. La commission parlementaire sur le projet de loi 99 lancera ses travaux dès la semaine suivante, soit le 8 février.

Le secrétaire de la Commission des institutions, Christian A. Comeau, ne s'émeut guère de la situation. Même si rien n'est encore officiel, une dizaine d'organismes lui auraient laissé entendre qu'ils seront de la partie.

L'événement n'a pas fait l'objet d'une grande publicité

Mais le fait qu'on ne se presse pas au portillon en surprend plusieurs. Cette lenteur tranche avec l'importance que le gouvernement Bouchard souhaite donner à l'événement.

C'est le 15 décembre dernier que le premier ministre a annoncé la tenue d'audiences publiques sur le projet de législation intitulé *Loi sur l'exercice des droits fondamentaux et des prérogatives du peuple québécois et de l'État du Québec*. Quelques heures plus tard, il s'adressait à la nation par le truchement des réseaux de télévision.

Contrairement à la célèbre commission Bélanger-Campeau, celle-ci n'a pas fait l'objet d'une grande publicité. Aucun placard dans les journaux pour attirer l'attention. En fait, elle a été traitée comme n'importe quelle autre commission parlementaire. Un seul petit avis officiel a été publié dans les quotidiens du 22 décembre.

PAS INQUIET

Au bureau de Lucien Bouchard, on préfère ne pas s'inquiéter du peu d'empressement des citoyens et des organismes à se manifester. On croit que la publication de l'avis trois jours avant Noël n'a pas aidé les choses, mais on pense que la situation sera bien différente la semaine prochaine.

Même si elle ne semble guère susciter d'enthousiasme, la commission devrait pouvoir compter sur les habitués de ce genre de rendez-vous, c'est-à-dire les centrales syndicales, les associations patronales et des politologues.

Le projet de loi 99 donne la réplique à celui concocté par Ottawa pour encadrer le processus référendaire. Il réaffirme que le peuple québécois est libre de choisir lui-même son destin et que ce droit se fonde sur ses institutions. Il postule que l'option gagnante est celle qui recueille 50 % des votes plus un. Il réitère de plus le principe de l'inviolabilité des frontières.

TOURNAGES AU CANADA

Des politiciens américains veulent endiguer l'exode des caméras

LOS ANGELES (PC) — Une demi-douzaine de membres du Congrès américain se sont réunis mercredi près d'Hollywood pour trouver des façons d'endiguer l'« exode des caméras » américaines vers le Canada.

Parmi eux, Howard McKeon croit que les subventions de l'industrie canadienne du film constituent un premier empiètement qui pourrait violer les accords de libre-échange entre les deux pays. « J'éliminerais les avantages économiques qu'obtiennent les producteurs de films américains en quittant le pays », ajoute-t-il.

Le domaine de la culture, qui comprend également l'industrie du film, n'a jamais été abordé durant les négociations de l'Accord de libre-échange nord-américain.

Les six participants à la réunion de mercredi ont convenu de garder aux États-Unis l'industrie du film, et ils ont affirmé qu'ils continueront d'évaluer toutes les options possibles — la carotte ou le bâton.



L'an dernier, l'acteur et metteur en scène John Travolta est venu tourner « Battlefield Earth » dans Charlevoix et à Montréal.

Par exemple, le gouvernement américain pourrait offrir des incitatifs fiscaux pour encourager les producteurs à tourner chez eux. Par ailleurs, les producteurs pourraient se voir imposer des tarifs douaniers pour contrer l'effet des subventions canadiennes.

Cette proposition provient de M. McKeon, mais il admet qu'elle n'est pas très populaire.

D'autres incitatifs plus attrayants ont également été abordés, comme une déduction d'impôt de 4000 $ pour tous les travailleurs de l'industrie qui participent à un tournage aux États-Unis. On a aussi pensé à des crédits d'impôt pour la recherche et le développement destinés aux compagnies de production américaines.



LE SOLEIL, JEAN-MARIE VILLENEUVE

Gilles Vaillancourt, maire de Laval et président de la Coalition pour le renouvellement des infrastructures du Québec.

ENTRETIEN DES INFRASTRUCTURES

1,1 milliard $ par année pendant 15 ans

La Coalition propose un nouveau programme tripartite

JEAN MARTEL
Le Soleil

QUÉBEC — Inquiète de la dégradation des aqueducs, des égouts, des routes et des ponts, la Coalition pour le renouvellement des infrastructures du Québec propose que soit créé un nouveau programme tripartite réunissant le gouvernement fédéral, le gouvernement provincial et les municipalités.

Les besoins que comblerait ce programme seraient de 1,1 milliard de dollars par an pendant 15 ans : 600 millions de dollars pour les infrastructures d'aqueduc et d'égout et 500 millions de dollars pour les routes et les ponts.

M. Gilles Vaillancourt, maire de Laval et président de la Coalition pour le renouvellement des infrastructures du Québec, a insisté sur l'urgence de réaliser les travaux de réfection de nos infrastructures. Dans le domaine de l'eau, a-t-il dit, le taux de renouvellement des infrastructures a chuté à 0,2 % par an, ce qui revient à remplacer le réseau tous les 500 ans ! Le nombre de bris par 100 kilomètres de conduites d'eau et d'égout est de 30 par an au Québec, alors qu'il n'est que de 18 dans l'ensemble du Canada.

Le budget des Transports est passé de 9 % à 5 % du budget provincial

Quant aux routes et aux ponts, ils sont dans un état de dégradation inquiétant: un kilomètre sur quatre doit être rénové, contre seulement un sur dix en Ontario et aux États-Unis.

Conférencier au 56e congrès de l'Association des constructeurs de routes et de grands travaux du Québec, qui se tenait au Château Frontenac, M. Vaillancourt a énuméré des effets positifs d'un programme tripartite : réduction du coût d'entretien des véhicules, diminution de la pollution et des accidents, hausse de l'emploi, du développement technologique...

Il demande donc aux gouvernements d'Ottawa et de Québec de prévoir dans leur budget 2000 les sommes nécessaires pour mettre à neuf les réseaux d'aqueduc et de routes. La Coalition ne ménage pas ses efforts pour persuader les gouvernements de l'urgence d'investir dans ces domaines. Des rencontres au plus haut niveau gouvernemental ont eu lieu à ce sujet.

Selon le maire de Laval, l'urgence d'investir pour remettre en état les infrastructures est d'autant plus grande que le sous-investissement s'accentue depuis de nombreuses années. Par exemple, le budget du ministère des Transports du Québec est passé depuis 1979 de 9 % à 5 % du budget provincial.

COMPLOT TERRORISTE

Un an de préparatifs

Les suspects algériens voulaient faire exploser des édifices aux USA

■ SEATTLE (AP) — Depuis plus d'un an, deux Algériens vivant au Canada auraient aidé à mettre au point un plan complexe afin de faire exploser des édifices ou d'autres cibles aux États-Unis, indique l'acte d'accusation d'un grand jury fédéral américain.

Les documents déposés jeudi devant les tribunaux précisent certains points de ce qui apparaît comme un présumé complot impliquant au moins six Algériens. Les avocats de la poursuite allèguent qu'ils ont fabriqué de faux documents, acheté ou fabriqué des explosifs et comploté en vue de causer une destruction à grande échelle.

NEUF CHEFS

L'acte d'accusation comptant neuf chefs, qui annule les accusations portées précédemment, accuse Ahmed Ressam et Abdelmajid Dahoumane d'avoir comploté, depuis 1998, dans le but de détruire ou d'endommager des structures, des véhicules ou toute autre propriété située aux États-Unis. Les cibles visées n'ont pas été précisées.

Ressam, âgé de 32 ans, a été arrêté le 14 décembre à Port Angeles, dans l'État de Washington. Le coffre de sa voiture de location contenait une substance utilisée dans la fabrication d'explosifs ainsi que des détonateurs. Dahoumane, qui est toujours en liberté, est accusé de complicité avec Ressam. Les deux hommes avaient partagé une chambre de motel de Vancouver pendant les 25 jours précédant l'arrestation de Ressam.

Un suspect a été interrogé à Dublin, puis relâché

Des recherches internationales ont été entreprises afin de retracer un homme d'origine algérienne de Burnaby, en Colombie-Britannique, qui a été interrogé à Dublin, le mois dernier, au sujet des liens qu'il aurait entretenus avec Ressam et Dahoumane, rapportent les autorités canadiennes.

Hamid Aich, âgé de 34 ans, partageait avec Dahoumane un appartement situé en banlieue de Vancouver. Il a été arrêté par la police irlandaise à la demande du gouvernement canadien, mais il a été relâché plus tard et a disparu depuis.

Au moins quatre autres Algériens et une femme mariée à un Algérien sont également sous enquête, concernant le complot lié aux explosifs. Selon la police canadienne, un homme devait rencontrer Ressam à Seattle, le conduire là où il devait se rendre et lui remettre de l'argent. Cet homme, Abdel Ghani Meskini, âgé de 31 ans, a nié à New York sa culpabilité à l'accusation d'avoir collaboré secrètement avec Ressam.

Meskini a reçu du commerçant montréalais Mokhtar Haouri, un autre ressortissant algérien, l'ordre de se rendre à Seattle, a allégué jeudi un enquêteur de la Gendarmerie royale du Canada, Serge Haineault, lors d'une requête en cautionnement pour Haouri.

AIDE AUX TERRORISTES

Haouri et Meskini ont été accusés, plus tôt ce mois-ci, d'avoir enfreint la loi fédérale interdisant de fournir de l'aide aux terroristes. Ils sont accusés d'avoir comploté pour transférer des cartes d'identité et des passeports américains contrefaits ou volés, et d'avoir utilisé de fausses cartes bancaires ou de crédit.

Un autre homme, Abdel Hakim Tizegha, a été arrêté le 24 décembre à Bellevue, en banlieue de Seattle, et il a nié sa culpabilité à des accusations liées à l'immigration.

Selon les informations qui ont été rendues publiques, le FBI aurait découvert des preuves importantes concernant les explosifs par des conversations téléphoniques entre Tizegha à Bellevue et Meskini à Brooklyn.

Une Montréalaise mariée à un Algérien, Lucia Garofolo, a été arrêtée le 19 décembre alors qu'elle tentait de traverser la frontière au Vermont. Des dossiers téléphoniques ont permis de la relier à Ressam et à Meskini. Elle était accompagnée d'un autre Algérien, Bouabide Chamchi, qui a aussi été arrêté.

EN PRIMEUR ! DISPONIBLE MAINTENANT
La machine du millénaire : Le Celeron 500MHz avec graveur intégré
PRÊT ÉTUDIANT DE 3000 $ ACCEPTÉ !
OUVERT 7/7 JOURS
ACHETEZ MAINTENANT ET PAYEZ EN AVRIL 2000 SANS FRAIS, SANS INTÉRÊT*
LE NATIONAL DE QUÉBEC LE SUPER CLUB DE L'ORDINATEUR
PORTABLES EN MAGASIN
LA VEDETTE
Intel Celeron 500MHz AOpen Custom PC
QUANTITÉ LIMITÉE
Intel Celeron 500 MHz
64Mo SDRAM PC-100
Moniteur 15" SVGA .28 INCLUS
Ajoutez 149 $ et changez pour un 17" (.27)
Disque dur 10Go Fujitsu Ultra ATA-66
CARTE VIDÉO 3DFXVOODOO III 2000 16 MO AGP
Boîtier AOpen ATX
Lecteur disquette 3,5"
GRAVEUR À CD REINSCRIPTIBLE AOPEN 4432 INCLUS
CD Rom 50X Acer
Fax-Modem AOpen 56 K V90 PCI
Carte de son AOpen 128 PCI
Clavier bilingue AOpen PS/2
Souris Logitech AOpen PS/2
Haut-parleurs 120 W
1 mois gratuit à Internet
Garantie 2 ans pièces et M.O.
Livraison, installation et formation à domicile GRATUITES ! **
... PLUS LA « SURPRISE DU MOIS » !
1798 $
Surveillez nos chroniques à l'émission PointCOM sur TéléMag 24
Service de réparation à domicile pour toutes marques d'ordinateurs et périphériques
DES MARQUES RECONNUES AU PRIX DES CLONES
885, boul. Charest Ouest • (418) 686-6366
Sans frais : 1-877-686-6366
www.lenationaldequebec.com
À Rimouski : 170, St-Germain Ouest (418) 722-0414
Carrefour Chicoutimi 1915, boul. Talbot (418) 549-ORDI (6734)
À Saint-Georges : 8752, boul. Lacroix (418) 227-7797
À Baie-Comeau : Centre commercial Lafleche (418) 589-CLUB (2582)

« La souveraineté, c'est pas comme le hockey... »

Stéphane Dion et Daniel Turp ont croisé le « bâton » devant les étudiants de l'Université McGill

■ MONTRÉAL (PC) — Un référendum en faveur de la souveraineté, ce n'est pas comme une offre d'aide fédérale au hockey professionnel: on ne peut pas reculer trois jours après.

C'est avec cette boutade que le ministre fédéral des Affaires intergouvernementales, M. Stéphane Dion, a illustré le caractère irréversible de la sécession du Québec.

« Ce serait une tragédie », a déclaré le ministre hier, à l'occasion d'un débat sur l'unité nationale, organisé par l'Association des étudiants en sciences politiques de l'Université McGill.

« Ce n'est pas quelque chose comme des élections, qui reviennent aux quatre ans, ou comme une offre d'aide à la Ligue nationale de hockey, qu'on retire après trois jours, a soutenu le ministre. C'est un processus irréversible. »

Il a affirmé que c'était justement parce qu'un vote positif était irréversible qu'il était nécessaire d'obtenir plus qu'une simple majorité pour mettre le mouvement en branle.

« Après un NON, il est facile de dire *À la prochaine* », ou *À très bientôt*, a déclaré M. Dion. Un NON veut dire: « Pas maintenant », alors qu'un OUIveut dire: « Pour toujours ».

Le ministre des Affaires intergouvernementales avait comme adversaire le porte-parole du Bloc québécois en matière d'affaires intergouvernementales, M. Daniel Turp. Le débat a été plutôt civilisé, les deux politiciens citant du Jean-Jacques Rousseau à qui mieux mieux.

PROJET DE LOI

La discussion a surtout porté sur le projet de loi C-20 sur la clarté d'une éventuelle démarche référendaire québécoise.

M. Turp a ouvert les hostilités en expliquant pourquoi ce projet de loi n'était pas démocratique et pourquoi il devait être rejeté. Il a notamment affirmé que cette législation minait les pouvoirs de l'Assemblée nationale du Québec, qu'elle minait le droit des Québécois à choisir leur propre destin et qu'elle niait le principe fondamental de l'égalité des votes.

« Ce projet de loi donne plus de poids au vote d'un fédéraliste qu'au vote d'un souverainiste », a-t-il déploré.

Pour sa part, M. Dion a insisté sur l'importance de clarifier tout le processus référendaire. Il a affirmé que les souverainistes se battaient contre son projet de loi justement parce qu'ils se sentaient incapables de remporter la victoire avec une question trop claire.

Le fait d'ajouter la notion de partenariat dans une question référendaire permet d'aller chercher un appui supérieur de sept à 8%, a-t-il soutenu. « Il ne faut pas mettre deux objectifs dans la même question », a-t-il affirmé.


Daniel Turp

M. Turp a répliqué que le gouvernement fédéral sous-estimait la compréhension qu'avaient les Québécois de l'enjeu référendaire.

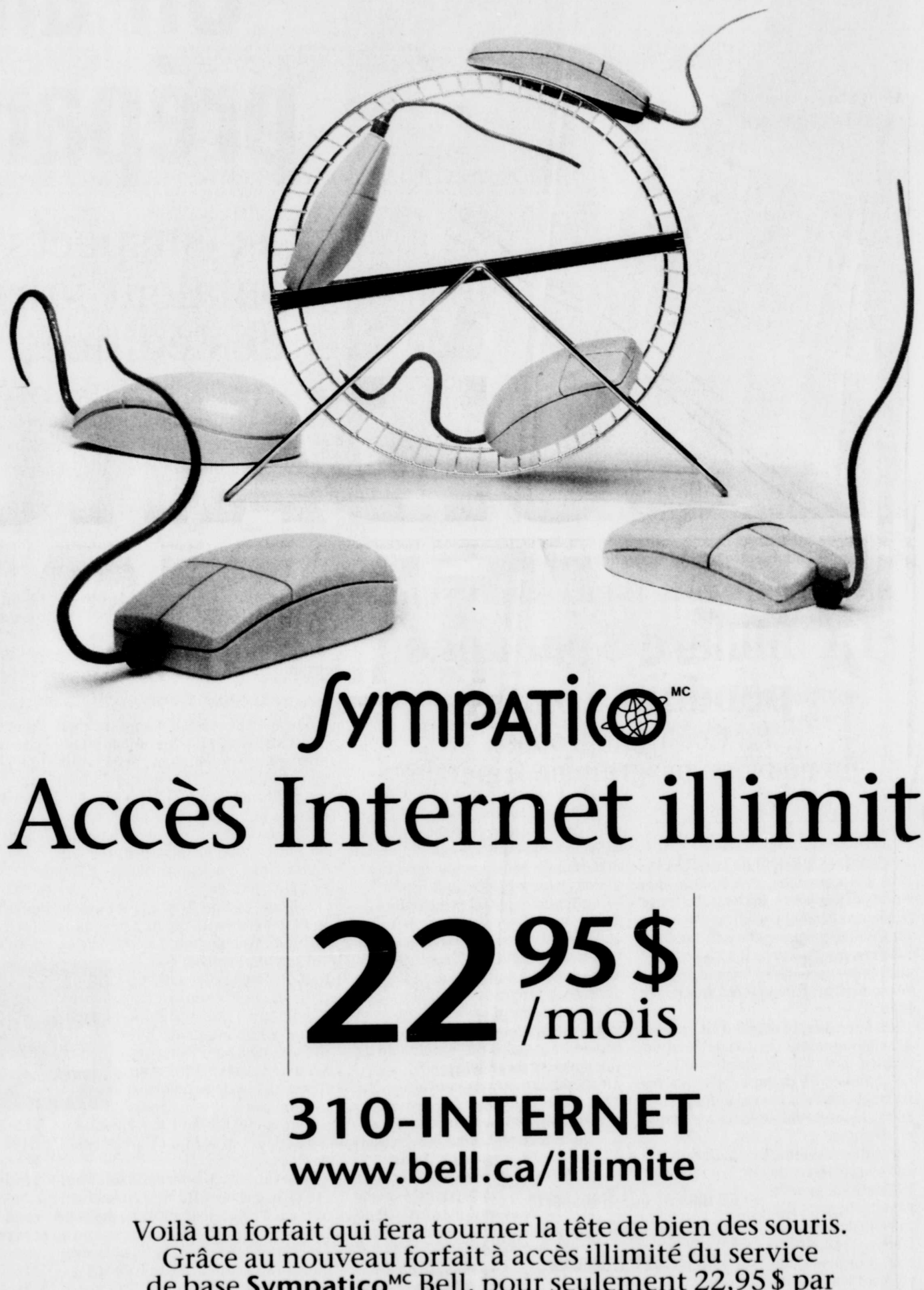
« Si les gens ne comprenaient pas, pourquoi en 1995 ont-ils été voter dans une proportion de 94,5%? a-t-il demandé. Ce taux de participation n'est-il pas la preuve de la compréhension de l'enjeu? »

Il a ajouté que le projet de loi C-20 péchait lui-même par manque de clarté, notamment lorsqu'il s'agissait de déterminer si une majorité est claire. Pour faire cette détermination, la Chambre des communes devra prendre en considération l'importance de la majorité des voix, le pourcentage des électeurs admissibles ayant voté au référendum, et « tous autres facteurs ou circonstances qu'elle estime pertinents ».

« Ce n'est pas clair, c'est arbitraire », a soutenu M. Turp.

Des étudiants présents ont profité de l'occasion pour exprimer leurs craintes au sujet du projet souverainiste. Un a rappelé la violence qui a marqué certains mouvements indépendantistes récents, alors qu'un autre a évoqué la partition du Pakistan et du Bangladesh, qui a suivi la partition de l'Inde et du Pakistan.

M. Turp a déclaré qu'il ne s'attendait ni à de la violence, ni à un effet dominos.



Sympatico^MC

Accès Internet illimité

22,95 $ /mois

310-INTERNET
www.bell.ca/illimite

Voilà un forfait qui fera tourner la tête de bien des souris. Grâce au nouveau forfait à accès illimité du service de base **Sympatico**^MC Bell, pour seulement 22,95 $ par mois, vos souris pourront courir jour et nuit.

Le forfait comprend en plus:
- Le 1er mois gratuit de navigation illimitée*;
- Le cédérom de démarrage;
- L'abonnement gratuit au magazine **Sympatico**;
- Le service d'assistance 24 h, sept jours sur sept;
- Le site d'accueil **Sympatico**;
- Un moteur de recherche francophone.

Offert là où la technologie le permet. Le nom et le dessin Sympatico sont des marques de commerce de société en commandite MédiaLinx Interactif utilisées sous licence. Le service Sympatico est offert par Bell ActiMedia Inc.
* Le mois gratuit de navigation illimité est applicable seulement au premier mois d'usage. Le forfait n'entre en vigueur qu'après le premier mois d'usage et aux nouveaux membres du service Sympatico. Une seule offre par compte Sympatico.

Bell

CONTRÔLEURS ROUTIERS

Chevrette fait des promesses en l'air, disent les libéraux

QUÉBEC (PC) — Deux ans après l'accident qui a fait 44 morts dans Charlevoix, il n'y a pas plus de contrôleurs routiers sur les routes du Québec, indiquent des chiffres du ministère des Transports.

Bien que le ministre Guy Chevrette répète depuis belle lurette que l'effectif doit être augmenté, il n'y avait pas plus de contrôleurs routiers à la fin de 1999 qu'il y en avait en 1996.

Pire, dénonce l'opposition libérale, l'effectif a légèrement diminué.

« Grand parleur, petit faiseur », a protesté le porte-parole libéral dans ce dossier, Yvan Bordeleau, en notant que M. Chevrette avait annoncé l'ajout de personnel à chaque fois qu'est survenu un événement malheureux.

M. Bordeleau a rappelé qu'en mars 1999, le rapport du coroner Malouin

En mars, le ministre des Transports avait suggéré l'ajout de 125 contrôleurs

sur l'accident des Éboulements signalait la nécessité de resserrer le contrôle routier. Le ministre avait alors suggéré l'ajout de 125 contrôleurs, et prévu une enveloppe salariale de 10 millions $.

Le mois suivant, devant l'Association du camionnage du Québec, M. Chevrette a réitéré son engagement.

Il fit de même l'été dernier après l'accident survenu sur la route 20 à la hauteur de Saint-Michel de Bellechasse faisant quatre morts et 11 blessés.

« À chaque fois, il nous ramène ça ; mais, en vérité, il n'y a rien qui se passe », a laissé tomber hier le député de l'Acadie.

M. Bordeleau signale qu'au mois d'août, le ministre Chevrette a soudainement étalé l'embauche sur deux ans, prévoyant l'ajout de 50 contrôleurs, de 45 inspecteurs en entreprises et de 30 vérificateurs en mécanique en 1999-2000. Québec dit vouloir embaucher encore 45 contrôleurs en 2000-2001.

L'EFFECTIF TOTAL EST DE 245

Selon les chiffres officiels du ministère des Transports, il y avait précisément 184 contrôleurs routiers à la fin de 1999, soit quatre de moins que l'année précédente. On en comptait précisément 198 il y a trois ans. Au total, l'effectif du contrôle routier font état de 245 contrôleurs, inspecteurs et vérificateurs, soit presque le même nombre qu'en novembre 1999.

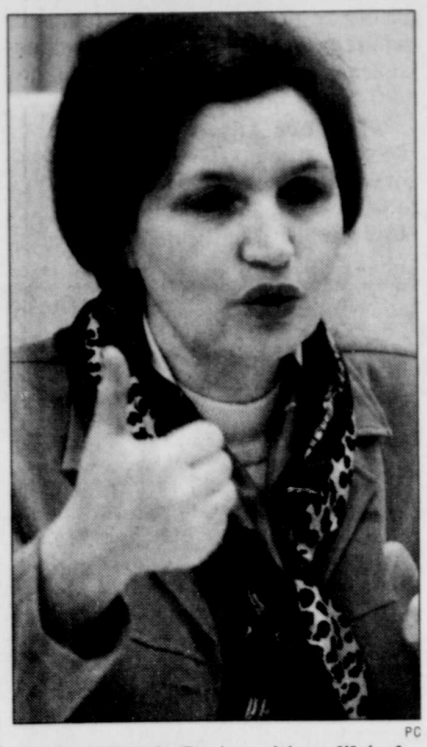
À son avis, le ministre Chevrette berne la population en prenant des engagements qu'il ne respecte pas.

Au bureau du ministre Chevrette, on disait hier que le processus administratif de sélection suit son cours et qu'en mars 2000, on procédera effectivement à l'embauche de nouveaux contrôleurs.

INFOROUTE ÉLECTRONIQUE

Le Québec se traîne les pieds

La critique du PLQ Fatima Houda-Pépin accuse le PQ de laxisme



PC

Fatima Houda-Pepin, critique libérale en matière de nouvelles technologies.

■ QUÉBEC (PC) — Dans le dossier de l'inforoute, le gouvernement de Lucien Bouchard et le ministre délégué à l'Autoroute de l'information « font dans le symbolisme et se traînent manifestement les pieds », estime la porte-parole de l'opposition, Fatima Houda-Pepin.

Le gouvernement ne livre pas la marchandise dans le secteur des nouvelles technologies

« Au moment où on se parle, a-t-elle affirmé au cours d'une entrevue, le Québec accuse un retard très sérieux au chapitre du commerce électronique. »

Selon elle, comme le prétendent certains experts et analystes, le Québec se situe derrière toutes les autres provinces canadiennes au chapitre du branchement des foyers au réseau Internet.

« Ces carences, a ajouté Mme Houda-Pepin, se répercutent dans les écoles du Québec qui sont sous-équipées en ressources technologiques et surtout humaines pour former adéquatement les jeunes. » Les statistiques les plus récentes (juin 1999), selon elle, démontrent le retard du Québec. À peine 47 % des PME sont branchées, comparativement à 61 % dans le reste du Canada. À peine 8 % des entreprises québécoises de 100 employés ou plus s'adonnent au commerce électronique et moins de 3 % des Québécois effectuent des transactions via Internet.

Au Québec, 28% des foyers ont un ordinateur

Au Québec, moins de 28 % des ménages possèdent un ordinateur, comparativement à 43 % en Alberta et en Colombie-Britannique, 41 % en Ontario et 33 % en Saskatchewan. « La barrière économique, a expliqué Mme Houda-Pepin, explique aussi le retard des Québécois. Ils sont les plus taxés en Amérique du nord et l'achat d'un ordinateur équipé et branché coûte au minimum 2000 $. »

L'autre difficulté, selon les statistiques, vient du fait que 25 % des adultes au Québec sont considérés comme des analphabètes fonctionnels « et ça, c'est un obstacle à l'informatisation ».

« Finalement, a poursuivi la porte-parole libérale, il y a les disparités entre les régions. Il y a les info-riches et les info-pauvres. »

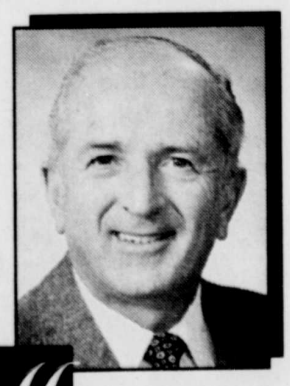
Mme Houda-Pepin souhaiterait que le gouvernement accorde la priorité à la fourniture d'équipements aux entreprises. « Ce n'est pas pour rien, a-t-elle dit, qu'aux États-Unis, la politique du commerce électronique a été lancée à la Maison-Blanche par le président Bill Clinton en personne, soit pour donner un signal clair à la société américaine. »

Pour elle, le seul fait pour le gouvernement d'accorder des remboursements d'impôt à 125 % de la valeur des équipements et de défrayer le salaire d'un technicien jusqu'à concurrence de 10 000 $ est encore insuffisant.

« Tout ce que ça fait, ça déplace les emplois au lieu d'en créer. Dans les circonstances, a-t-elle dit, comment le Québec pense-t-il être en mesure de prendre le TGV (train à grande vitesse) de l'information et du commerce électronique qui est en train de lui passer sous le nez ? »

TI-FRÈRE
POUR UN TEMPS LIMITÉ SEULEMENT
NOUS ACHETONS DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER, VOUS PROFITEZ DES RABAIS
GRANDE LIQUIDATION HIVERNALE
À DES PRIX INCROYABLES
MARQUES RENOMMÉES • QUEEN • CORONET • PEERLESS
TAPIS
COMMERCIAL*
SAXONY - TWIST - PELUCHE
ÉNORME CHOIX DE COULEURS ET QUALITÉS EN STOCK!
À DES PRIX INCROYABLES! ÉPARGNEZ DE
10% À 70%
ÉPARGNEZ JUSQU'À 15$ V.C.
CÉRAMIQUES* ET TUILES* PRÉENCOLLÉES
ÉPARGNEZ JUSQU'À 50%
SUR UN VASTE CHOIX DE COULEURS ET MOTIFS
BOIS LAMINÉ*
BOIS HDF (HAUTE DENSITÉ) RÉDUIT JUSQU'À 30%
CARPETTES* ET CHEMIN DE PASSAGE* JUSQU'À 50%
• VASTE CHOIX DE STYLES ET QUALITÉS
• PLUSIEURS GRANDEURS ET LARGEURS DISPONIBLES
DE RABAIS
PRÉLARTS*
MANNINGTON - CONGOLEUM - GERFLOR
OUI, C'EST VRAI!
• PLUS DE 50,000 V.C. DE PRÉLARTS À LIQUIDER.
• TOUS LES ROULEAUX EN STOCK, EN VENTE
• VENEZ TÔT POUR UN MEILLEUR CHOIX
• VASTE CHOIX DE COULEURS ET STYLES EN STOCK
ÉPARGNEZ DE 10% À 60%
ÉPARGNEZ DE 2$ À 12$ V.C.
INSTALLATION GARANTIE FAITE PAR NOS EXPERTS
PLAN MISE DE CÔTÉ
PAYEZ DANS 6 MOIS (VOIR DÉTAILS EN MAGASIN)
STORES
STORES* VERTICAUX
STORES VERTICAUX PVC - DISPONIBLES 3 1/2" ET 2"
PLUSIEURS COULEURS ET MOTIFS EN VENTE
ÉPARGNEZ DE 10% À 80%
(LIVRAISON RAPIDE)
SUPER LIQUIDATION
STORES* HORIZONTAUX PVC 1"
PLUSIEURS GRANDEURS EN STOCK
CHOIX DE COULEURS
RÉG. DE 2,99$ JUSQUÀ 25,99$
1 SEUL PRIX 1,99$ CHAQUE
FAITES VITE!
HUNTER DOUGLAS
TI-FRÈRE LE PLUS GROS VENDEUR
DE STORES SPÉCIALISÉS À QUÉBEC
• SILHOUETTE
• DUETTE
• COUNTRY WOODS
• LUMINETTE ET ENCORE PLUS...
JUSQU'À 55% DE RABAIS
TOILES* TOILES OPAQUES ET DÉCORATIVES
ÉPARGNEZ JUSQU'À 15%
TOUTES LES GRANDEURS TOUTES LES COULEURS
LITERIE
PLEIN D'ARTICLES DE LITERIE À LIQUIDER
À DES PRIX INCROYABLES
• COUVRE-LITS*
• DOUILLETTES*
• ENSEMBLES DE DRAPS*
• ACCESSOIRES* DE SALLE DE BAIN
FAITES VITE, PREMIER ARRIVÉ PREMIER SERVI
ÉPARGNEZ JUSQU'À 50%
TISSUS* ET ACCESSOIRES*
RIDEAUX*
PLUSIEURS ROULEAUX DE TISSU EN STOCK
BEAU CHOIX DE MOTIFS ET COULEURS
ÉPARGNEZ DE 10% À 80%
PAPIER-PEINT*
PLUS DE 2,000 ROULEAUX DE PAPIER PEINT ET BORDURES EN STOCK
EXCELLENT CHOIX DE MOTIFS ET COULEURS
ÉPARGNEZ JUSQU'À 50%
*Marchandises sélectionnées
215, BOUL. HAMEL, VANIER
SERVICE À DOMICILE 681-6023
HEURES D'OUVERTURE: LUNDI, MARDI, MERCREDI: 9H00 À 18H00. JEUDI ET VENDREDI: 9HOO À 21H00. SAMEDI: 9H00 À 17H00. DIMANCHE: 12H00 À 17H00.
JS 1460424

Meilleur vendeur
chez le plus gros concessionnaire GM *de Québec*



Marlin Chevrolet Oldsmobile tient à féliciter **Marcel Théberge** qui a su mériter le titre du meilleur vendeur de l'année 1999 et ce, pour une **5e année consécutive.**

Encore une fois, merci pour la confiance que vous lui témoignez.

MARLIN
CHEVROLET-OLDSMOBILE inc.
2145, Jean-Talon Sud, Sainte-Foy (Québec)
688-1212
L4611728

LE QUÉBEC LE CANADA

Joe Clark perd un 2e député à Terre-Neuve

Le refus du chef du PC d'adopter la ligne dure envers le Québec lui coûte cher

SAINT-JEAN, T.-N. (PC) — Une autre tuile politique s'est abattue sur le Parti conservateur, hier, avec la démission subite du député terre-neuvien Charlie Power, partisan de la ligne dure envers le Québec, contrairement à son chef.

S'il a d'abord invoqué des raisons personnelles pour justifier son départ, M. Power s'est par la suite lancé dans une violente diatribe contre la position de son chef, Joe Clark, plus modéré face au Québec.

Cette affaire porte à cinq le nombre de députés conservateurs qui se sont écartés de la ligne de parti pour appuyer le projet de loi fédéral sur « la clarté référendaire ».

« Je me trouvais dans une situation inconfortable, compte tenu de la grande divergence d'opinions entre moi et le chef du parti », a expliqué hier M. Power, qui croit que Joe Clark s'apprête à laisser le champ libre aux souverainistes advenant un vote favorable à la souveraineté. M. Clark s'est pour sa part dit étonné de la démission de M. Power, bien que, selon lui, le fossé entre eux l'ait probablement convaincu de partir.

Selon M. Clark, le projet de loi mis de l'avant par le ministre des Affaires intergouvernementales, Stéphane Dion, relève de la provocation et risque de mener tout droit au démantèlement du pays. Sa position provoque cependant un malaise au sein du Parti conservateur.

Mardi, son principal conseiller, Timothy Powers, lui a aussi tourné le dos pour se joindre à une firme d'experts-conseils proche du Parti libéral du Canada. Il ne partageait pas, dit-on, les vues de Joe Clark face au Québec.

Par ailleurs, la leader adjointe du PC, Elsie Wayne, a réitéré sa loyauté envers M. Clark, bien qu'elle aussi rejette sa position.

Les conservateurs ont perdu en août dernier un autre député terre-neuvien, Bill Matthews, qui a joint les libéraux.

Mais ils ont toutefois accueilli dans leurs rangs une transfuge du Nouveau Parti démocratique, la députée acadienne Angela Vautour.

Avec le départ de M. Power, le PC compte maintenant 18 députés, soit un de moins que le NPD, qui est derrière le Bloc québécois, les réformistes et les libéraux.



Portes ouvertes

au collège François-Xavier-Garneau

Le mardi 25 janvier de 18 h 30 à 21 h

Venez nous voir !

Pavillon Jean-Baptiste-Cloutier
1660, boulevard de l'Entente, Québec

Stationnement gratuit

- Rencontres avec le personnel enseignant
- Information sur les programmes d'études et les services offerts
- Visites du Centre de démonstration en sciences physiques
- Visites guidées du campus

COLLÈGE FRANÇOIS-XAVIER-GARNEAU

Téléphone : 688-8310, poste 2462
Site internet : www.cegep-fxg.qc.ca

Sprint de négos pour les infirmières

Le syndicat a bon espoir d'obtenir des résultats d'ici lundi

■ MONTRÉAL (PC) — La Fédération des infirmières poursuivra vraisemblablement sa négociation durant une partie du week-end, dans l'espoir d'avoir un projet concret à mettre sous la dent de ses déléguées, réunies lundi et mardi à Saint-Hyacinthe.

Hier après-midi encore, la FIIQ négociait avec les associations patronales du secteur de la santé et des services sociaux. La fédération syndicale envisageait de devoir « probablement » continuer durant la fin de semaine, dans l'espoir de marquer des progrès sur les clauses qui n'ont pas encore fait l'objet d'entente, expliquait au cours d'un entretien téléphonique la conseillère aux communications de la FIIQ Micheline Poulin.

Le 12 janvier, la présidente de la fédération Jennie Skene avait exprimé sa volonté de conclure une entente de principe d'ici la fin du mois, en vue de renouveler la convention collective des quelque 45 000 infirmières qu'elle représente. La FIIQ négocie depuis plus d'un an et demi — la convention est échue depuis juin 1998 — et ses membres ont déjà débrayé illégalement, l'été dernier.

La Fédération des infirmières reste un des derniers syndicats d'employés de l'État à ne pas avoir pas encore conclu d'entente de principe avec le gouvernement Bouchard.

Les déléguées du conseil fédéral de la Fédération des infirmières se réunissent lundi et mardi, à Saint-Hyacinthe, et ont déjà envisagé de réserver leur journée de mercredi, au cas où la négociation débloquerait d'ici là, a signalé Mme Poulin.



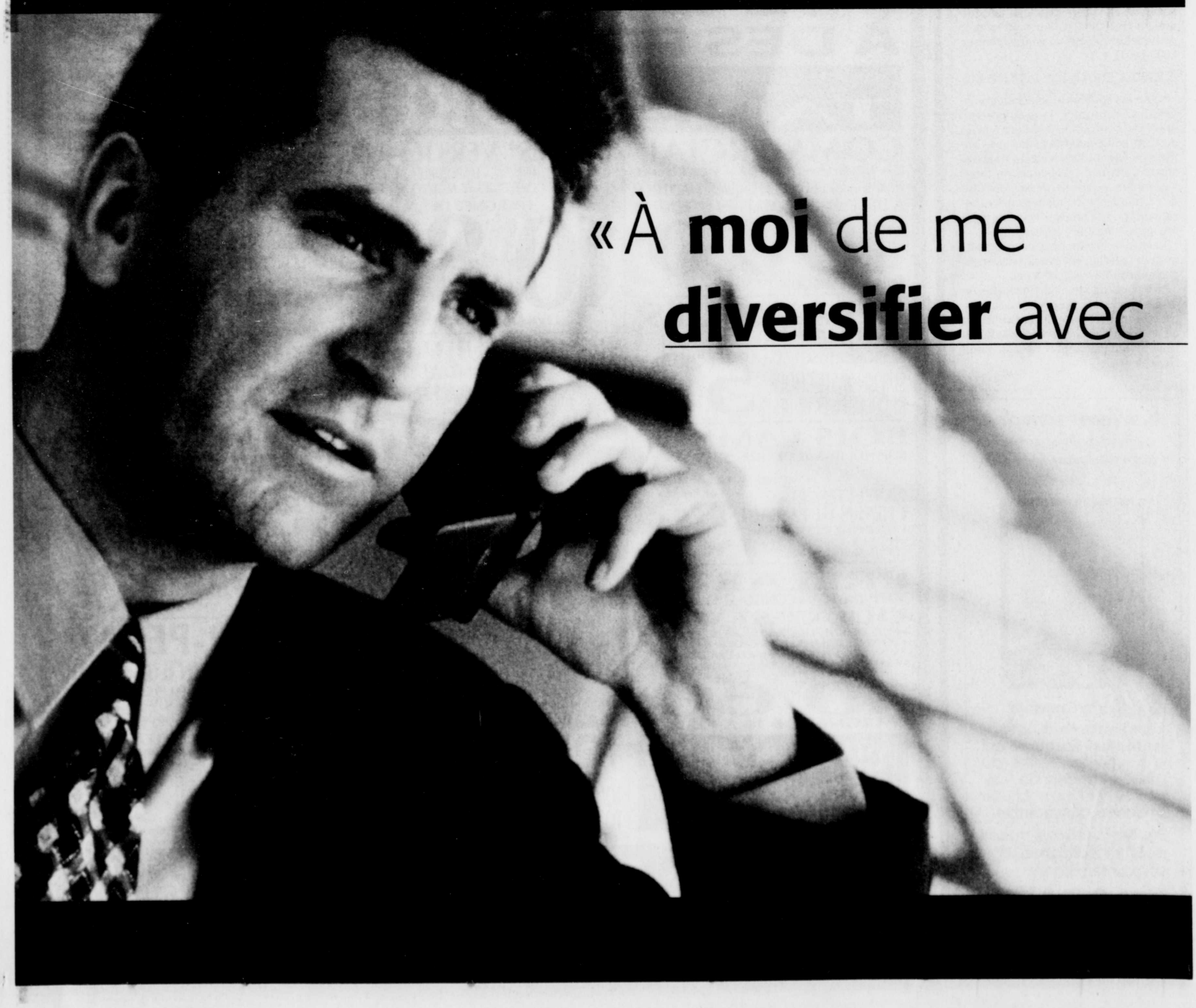
ARCHIVES LE SOLEIL

Jennie Skene, présidente de la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec

La question des salaires et de la retraite a été pratiquement réglée, en même temps que les autres employés de l'État, juste avant Noël.

D'autres clauses, comme le fardeau de tâche et la conversion des heures de remplacement en postes réguliers, avaient été réglées lors de la négociation de l'été 1999, en pleine grève.

Restent donc à négocier les clauses touchant la période des vacances, l'accessibilité aux postes affichés, les primes de soir et le temps supplémentaire lors des congés fériés. Le rattrapage salarial a déjà fait l'objet d'un rapport préliminaire et ce dossier suivra son cours.





COLLABORATION SPÉCIALE, MARCOS ROWNSEND

C'est avec un air grave et la gorge nouée de chagrin que René Angelil est entré dans l'église, lunettes fumées au visage, Céline à ses côtés.

FUNÉRAILLES DE PIERRE LABELLE

Le couple Dion-Angelil poursuivi par les ragots

LAURA-JULIE PERREAULT
Collaboration spéciale

MONTRÉAL — Les « nouveaux mariés » René Angelil et Céline Dion n'ont pas encore effeuillé le premier mois de leurs vacances, que déjà, la presse à potins s'en donne à coeur joie. Selon l'hebdomadaire américain, *Inquire*, la célèbre chanteuse est enceinte de jumeaux. Foutaise, dit-on dans le milieu du couple. Les principaux intéressés, eux, avaient d'autres préoccupations hier après-midi.

Il a été impossible d'avoir un démenti officiel du couple hier, même si LE SOLEIL a pu interpeller la star et son gérant sur le parvis de la basilique Notre-Dame, où se sont déroulés, à 13 h, les obsèques de l'ancien Baronet, Pierre Labelle.

C'est avec un air grave et la gorge nouée de chagrin que M. Angelil est entré dans l'église, lunettes fumées au visage. Sa compagne, à ses côtés, semblait elle aussi affligée et n'a adressé qu'un triste sourire aux médias assemblés sur le parvis de l'église de la rue Notre-Dame.

TENDRES SOUVENIRS

À la fin du service qui a duré plus d'une heure et demie, M. Angelil, ami depuis sa plus tendre enfance de l'humoriste Pierre Labelle, a livré à l'assemblée quelques souvenirs, parfois cocasses, de leurs débuts communs dans le monde du spectacle.

Tout comme René Angelil, Tex Lecor, Roger Sylvain, les enfants de Pierre Labelle, Jean-François et Madeleine, ainsi que le troisième Baronet, Jean Beaulne, ont adressé quelques mots à Pierre Labelle, décédé mardi à la suite d'un arrêt cardiaque. En plus de la famille du défunt, Dorothy Berryman, Pierre Marcotte, Guy Cloutier et l'acteur Daniel Pilon étaient au nombre des proches de Pierre Labelle qui ont assisté à la cérémonie remplie d'émotions.

C'est René Angelil lui-même qui avait insisté pour offrir une dernière cérémonie religieuse à son ami disparu, dans la basilique Notre-Dame, là-même où il a épousé Céline Dion en 1995.

À la sortie de l'église, le couple Dion-Angelil s'est astreint au silence et a filé dans une grande limousine noire. Les amis du défunt ont pu échanger quelques mots de réconfort devant le lieu de culte avant de suivre le cortège qui a mené la dépouille de M. Labelle au cimetière Côtes-des-Neiges. Jamais n'a-t-il été question d'une grossesse éventuelle pour l'interprète de *My heart will go on*.

CHALOULT DÉMENT LA RUMEUR

Au bureau de Francine Chaloult, responsable des relations de presse du célèbre duo, on niait formellement l'information diffusée dans l'*Inquire* et répétée dans le *New York Post*. « La rumeur est fausse. Céline a toujours dit que ça lui fera plaisir de le dire à tout le monde lorsqu'elle sera enceinte. Ce n'est pas la première fois qu'il y a une rumeur du genre », affirmait Murielle Blondeau, hier après-midi.

L'article publié sur la version web du *New York Post* avance que Mme Dion a été inséminée avant son remariage à Las Vegas et qu'elle a appris deux semaines plus tard qu'elle portait des jumeaux.

GRANDE BIBLIOTHÈQUE DU QUÉBEC

Feu vert au projet avec un ajout de 10 millions $ au coût initial

MONTRÉAL (PC) — Québec a lancé hier la première étape qui mènera à la construction de la Grande bibliothèque du Québec, dotée d'un budget total de 90,6 millions $. Sise au coeur de Montréal, dans le quartier latin, elle ouvrira ses portes en octobre 2003.

La ministre québécoise de la Culture et des Communications Agnès Maltais en a fait l'annonce hier, aux côtés de la présidente-directrice générale de la Grande bibliothèque Lise Bissonnette et de la présidente du jury du concours international d'architecture Phyllis Lambert.

D'emblée, la ministre a nié qu'on assiste déjà à une escalade des coûts, faisant valoir que dès l'automne, elle avait prévenu que la future bibliothèque coûterait « aux alentours de 85 millions $ », non plus 75 millions $ comme il avait déjà été évoqué il y a quelques années.

La somme de 90,6 millions $ comprend un montant de 58,3 millions $ pour la construction de la bibliothèque, la démolition du bâtiment actuel et le raccordement à la station de métro Berri-UQAM. Une somme de 12,5 millions $ ira aux honoraires et à la gestion ; 10,5 millions $ pour le mobilier, les équipements et l'informatique ; 7,9 millions $ pour l'acquisition du site, qui est actuellement occupé par le Palais du commerce et un vaste stationnement, face à ce qui est connu comme le Terminus Voyageur (aujourd'hui Station centrale).

Le reste ira à l'organisation du concours d'architecture et de design (1,1 million $), ainsi qu'à l'intégration d'oeuvres d'art (300 000 $).

Devant les appréhensions de plusieurs quant aux idées de grandeur ou aux dépassements de coûts, la ministre Maltais et la pdg Bissonnette ont insisté sur le « respect strict du budget octroyé » et sur le fait que, partout dans le monde, à l'heure actuelle, on construit des grandes bibliothèques.

Elles ont aussi rappelé que cette Grande bibliothèque sera celle de tous les Québécois, non pas seulement des Montréalais. La Grande bibliothèque regroupera éventuellement les collections de la Bibliothèque centrale de Montréal, située face au parc Lafontaine, et de la Bibliothèque nationale du Québec, sise rue Saint-Denis. En fait, ce sont des centaines de milliers de documents qu'on y retrouvera, répartis dans plusieurs bibliothèques thématiques: sciences et technologie, économie et affaires, sciences humaines et sociales, langues et littérature, histoire, généalogie, arts, cartes et plans. On y offrira aussi, pour consultation, 900 titres de journaux et magazines.

ENAP
DOCTORAT en ADMINISTRATION PUBLIQUE



Concours d'admission pour septembre 2000
Programme de doctorat et programme court de 3e cycle offert à Québec et à Montréal

Informez-vous!

À Québec
555, boulevard Charest Est
Québec (Québec)
Nicole Dubois (418) 641-3000, poste 6477

À Montréal
4750, avenue Henri-Julien, 5e étage
Montréal (Québec)
Carole Garand (514) 849-3989, poste 2993
(sortie métro Laurier - côté boulevard St-Joseph)

Site Internet
http://www.enap.uquebec.ca

Rencontres d'information

À Québec
Le 2 février 2000 à 17 h 30
Salle 1127

À Montréal
Le 3 février 2000 à 17 h 30
Salle 5115

Date de fin de concours
1er mars 2000

Université du Québec
École nationale d'administration publique

le **Fonds Desjardins Secteurs prometteurs.** »

Vous désirez investir au sein d'entreprises branchées sur l'avenir ? Le Fonds Desjardins Secteurs prometteurs permet une diversification dans des secteurs de pointe qui offrent d'excellentes perspectives de rendement : télécommunications, aérospatiale, industrie pharmaceutique, biotechnologie, etc. C'est un fonds d'actions à haut potentiel de croissance, admissible à 100 % au REER.

Rendement au 31 décembre 1999

1 an	26,54 %

Alors, que ce soit pour bâtir, consolider ou diversifier votre portefeuille, exigez les Fonds Desjardins auprès de votre conseiller Desjardins ou composez le **1 800 CAISSES.**

Les Fonds Desjardins sont vendus au moyen d'un prospectus simplifié disponible dans les succursales de la Fiducie Desjardins et dans les caisses Desjardins seulement là où l'autorité compétente a accordé son visa. Il est important de le lire attentivement avant d'investir. La valeur liquidative par part et le rendement du capital investi fluctuent. Les rendements tiennent compte des variations dans la valeur des parts et du réinvestissement de toutes les distributions. Les rendements passés ne sont pas garants des rendements futurs. Le taux de rendement indiqué constitue le rendement total annuel composé réel compte tenu des variations dans la valeur des parts et du réinvestissement de toutes les distributions.

LA PLUS GRANDE FORCE CONSEIL

Desjardins

TEST DE MÉDICAMENTS SUR LES HUMAINS

Ottawa veut réduire les délais préliminaires

30 jours au lieu de 60 pour évaluer les produits

DENNIS BUECKERT
Presse canadienne

OTTAWA — Le ministère de la Santé veut réduire considérablement les délais prévus pour l'examen des nouveaux médicaments avant qu'ils soient testés sur des humains.

En vertu du projet de réglementation proposé hier, le ministère n'aurait pas plus de 30 jours, et non 60, pour évaluer les médicaments avant qu'ils ne soient testés sur des humains. Certains types d'essais cliniques pourraient même être autorisés en 48 heures.

Des experts croient que le filet de sécurité sera réduit

Le ministre fédéral de la Santé, Allan Rock, affirme que la nouvelle réglementation offrira plus de sécurité aux gens qui participent aux essais de nouveaux médicaments, qu'elle permettra aux Canadiens d'accéder plus facilement aux nouvelles thérapies et qu'elle stimulera la recherche au Canada.

Michèle Brill-Edwards, qui a travaillé pendant quatre ans comme médecin au service des essais cliniques du ministère, croit qu'il est impossible que les scientifiques fédéraux puissent évaluer en 48 heures la quantité d'informations qui leur est soumise. « Les patients doivent être conscients que le filet de sécurité sera grandement réduit », estime Mme Brill-Edwards, qui a remis sa démission en 1993 pour protester contre les politiques du ministère.

Dann Michols, directeur général du programme des produits thérapeutiques, ne croit pas que la sécurité risque d'être compromise. « Nous ne réduisons aucunement la rigueur du processus d'évaluation », dit-il, ajoutant que la situation ne changerait pas tellement, puisque les examens se font déjà en 30 jours environ.

Les amendements proposés font suite à plusieurs années de pressions exercées par les fabricants de produits pharmaceutiques, selon lesquels les règles actuelles sont trop lourdes.

Mike McBane, de la Coalition canadienne de la santé, estime que les amendements proposés mettraient en danger la sécurité de la population dans le seul but d'attirer des investissements. « Cette politique consiste à utiliser des humains comme cobayes », dit-il.

LES CRIS ET LA COUPE FORESTIÈRE

Québec et les forestières peuvent en appeler

MONTRÉAL (PC) — Les compagnies forestières et le gouvernement du Québec peuvent en appeler d'une décision qui pourrait changer radicalement la gestion de la coupe forestière sur le territoire de la baie James appartenant aux Cris, dans le Nord du Québec.

Le juge André Forget, de la Cour d'appel du Québec, a également ordonné, hier, le sursis d'exécution du jugement rendu le mois dernier, qui ordonnait que les plans de coupe de bois soumis par les compagnies forestières au gouvernement du Québec doivent faire l'objet d'une évaluation complète des répercussions sur l'environnement et sur les Cris.

Le juge Forget a également ordonné la poursuite des procédures en première instance, c'est-à-dire que les Cris peuvent poursuivre leur contestation devant les tribunaux. Dans un communiqué, le Grand Conseil des Cris ajoute que les compagnies forestières et le gouvernement, dans leur requête pour permission d'en appeler, recherchaient la suspension de toutes les procédures en première instance.

« Nous sommes très satisfaits des décisions prises par le juge Forget », affirme Sylvain Lussier, avocat pour Rexfor, une société d'État québécoise dont le mandat est d'investir dans les entreprises forestières. « Le juge n'a pas voulu se prononcer sur les enjeux de cette affaire et il va laisser ses collègues le faire. Nous avons obtenu ce que nous voulions », conclut-il.

Le jugement précédent rendu par la Cour supérieure n'est pas renversé, il est tout simplement suspendu en attendant une décision de la Cour d'appel, qui pourrait alors maintenir ou renverser le jugement de la cour supérieure.

Néanmoins, la décision d'hier signifie que les compagnies forestières peuvent soumettre leurs plans de coupe quinquennaux pour obtenir les approbations du gouvernement d'ici le mois d'avril.

Les avocats représentant les Cris soutiennent qu'ils pourraient revenir devant les tribunaux pour annuler de tels plans jusqu'à ce que la Cour d'appel se prononce sur le jugement précédent.

Me Robert Mainville, avocat pour les Cris, soutient que le gouvernement et les compagnies forestières sont contents que le procès s'étire devant les tribunaux parce que la coupe de bois peut se poursuivre.

Le grand chef des Cris, Ted Moses, a affirmé ne pas être déçu par le jugement : « Nous pouvons crier victoire et continuer de protéger les droits des Cris. Nous pouvons demander à la Cour d'appel et aussi à la Cour suprême du Canada ».

Les Cris prétendent que la coupe de bois nuit à leur mode de vie et que leurs droits en vertu de la Convention de la baie James et du Nord québécois sont bafoués. Cet accord, signé en 1975, détermine les règles d'utilisation du territoire par les Cris, les Inuits ainsi que par les gouvernements fédéral et provincial.

La bourse Atkinson en affaires publiques

Appel aux Participants pour les journalistes Canadiens

Entamant maintenant sa troisième année, la Bourse Atkinson en affaires publiques a pour but d'améliorer la tradition du journalisme libéral et l'engagement envers la justice sociale et économique de Joseph E. Atkinson, ancien éditeur au Toronto Star.

Elle sera remise à un journaliste à temps complet qui pourra entreprendre un projet de recherche d'un an sur une question de politique gouvernementale locale. Les résultats de l'étude seront publiés dans une série d'articles que le journaliste pourra ensuite publier sous la forme d'un livre.

La bourse comprend des appointements de 65 000 $, et un budget pour les frais de recherche de 25 000 $ sera également considéré. La recherche commencera le 1er septembre 2000.

Les formulaires de demande seront disponibles à partir du 17 janvier 2000. La date de clôture est le 13 mars 2000.

Parrainé par la Atkinson Charitable Foundation, The Toronto Star et la famille Beland Honderich.

Pour obtenir des formulaires de demande, s'adresser à :
Avery Nuñez, coordonnatrice, Comité de la bourse Atkinson
1 rue Yonge 5e étage, Toronto, Ontario M5E 1E6
Demandes par téléphone : (416)368-5152

JS 1460536

Les soldes de janvier



Jeudi 27 janvier
cahier D
LE SOLEIL
la vie, mot à mot

1460745

Le dg du PQ démissionne

L'un des bras droits du premier ministre Lucien Bouchard et l'un des principaux organisateurs du Parti québécois lors de la dernière campagne électorale, Bob Dufour, tire sa révérence et quitte la direction générale du PQ. M. Dufour dit avoir pris cette décision « pour des raisons personnelles et familiales ». Son départ fait suite à d'autres démissions récentes de personnes qui évoluaient dans l'entourage immédiat du premier ministre Bouchard. En septembre, le premier ministre perdait son conseiller spécial, Jean-François Lisée, qui avait été notamment chargé d'élaborer la stratégie souverainiste lors du référendum de 1995. Son retrait de la vie politique suivait de peu celui de deux autres proches conseillers de M. Bouchard: l'économiste Bernard Lauzon de même que l'organisateur et conseiller politique André Bellerose. (PC)

Policiers en appel

Deux policiers de la Sûreté du Québec de Cowansville, Marcel Brodeur et Pierre-Yves Deragon, récemment trouvés coupables d'entrave à la justice, en appellent de ce verdict rendu par un jury le 22 décembre. Les policiers avaient été accusés d'avoir manigancé pour qu'il n'y ait pas d'accusation d'ivresse au volant portée contre la fille de l'agent Brodeur, impliquée dans un accident ayant fait trois blessés, la nuit du 1er janvier 1997, à Sutton. Les avocats des policiers allèguent des erreurs de droit de la part du juge Raynald Fréchette. (PC)

SALON ÉPARGNE-PLACEMENTS 2000

PRIORITÉ: VOUS METTRE À L'HEURE D'INTERNET

NOUVEAU circuit
WEBEXPO

Forum sur l'impact et les enjeux
DE LA RETRAITE

Clinique de consultation
SUR LA FISCALITÉ

Mini-Théâtre
DES FONDS MUTUELS

Les Grands Débats
DE LA PRESSE ÉCONOMIQUE

Produits d'assurance-vie
POUR LE 21E SIÈCLE

Atelier sur la planification
FINANCIÈRE

7 séminaires spécialisés
POUR INVESTISSEURS AVERTIS



« TOUT A TELLEMENT CHANGÉ EN 12 MOIS ! COMMENT REPENSER MA STRATÉGIE POUR AUGMENTER MES RENDEMENTS ? »

WWW.FINANCES-EN-DIRECT.COM

EN LIGNE AVEC VOS INVESTISSEMENTS
Québec

INTERNET, C'EST LE RÈGNE DU SAVOIR INSTANTANÉ !

Comment rester informé d'heure en heure et investir tout en réduisant vos risques ? Alors que la technologie et le commerce électronique interpellent les investisseurs, comment vous situer dans cet univers complexe et contrôler votre vie financière?

Au Salon Épargne-Placements 2000, on vous éclaire sur l'ensemble du marché, on vous aide à repenser vos opérations de placement pour obtenir de bons rendements à court, moyen et long termes.

GRANDE NOUVEAUTÉ
webexpo MD
Pour prendre le virage technologique, à votre rythme et sans douleur !

Vous avez 4 jours pour venir chercher tous les outils essentiels !

2 DERNIERS JOURS

LE SOLEIL CITE TVA

CENTRE DES CONGRÈS DE QUÉBEC
20 au 23 janvier 2000
Jeu., ven., sam.: 11 h à 21 h / Dim.: 11 h à 18 h

1460751

LE MONDE

ÉQUATEUR

Les Indiens font chuter le pouvoir

QUITO (d'après AFP et AP) — Le président équatorien Jamil Mahuad a fui hier le palais présidentiel sous la pression d'importantes manifestations populaires et d'une tentative de coup d'État militaire.

La formation d'une « junte de salut national » présidée par un colonel a été annoncée depuis le parlement occupé depuis le matin par quelque 1500 Indiens.

Le président Mahuad, 48 ans, a refusé de céder à la tentative de putsch alors que 10 000 Indiens ont manifesté hier dans Quito, forts du soutien d'autres couches de la population et d'une partie de l'armée.

Quelque 71% des Équatoriens soutiennent le mouvement indien, selon un sondage express rendu public par l'organisme privé Centre des Etudes et des Données (Cedatos).

Selon les résultats de ce sondage seulement 6% des personnes interrogées apportent leur soutien au président Jamil Mahuad, qui a quitté vendredi soir le palais présidentiel pour une destination inconnue.

Par ailleurs, selon l'enquête, une majorité écrasante de personnes interrogées, 79%, se déclarent favorables à un régime constitutionnel tandis que 16% affirment préférer un régime militaire.

Le président, un chrétien-démocrate élu il y a 17 mois, s'est réfugié dans un endroit secret de la capitale sous la protection de soldats loyalistes, a indiqué le ministre de l'Intérieur Vladimiro Alvarez.

M. Alvarez, interrogé par téléphone par une chaîne de télévision équatorienne, a assuré que le départ du palais était une mesure de prévention au cas où « les indigènes et les colonels insurgés feraient irruption au palais ».

Hier soir quelque 5000 manifestants, comprenant des Indiens et des soldats s'étaient rassemblés devant le Palais présidentiel de Carondelet pour soutenir la nouvelle junte.

M. Mahuad avait affirmé qu'il ne céderait pas le pouvoir et dénoncé la tentative de coup d'État peu après que les forces armées lui eurent retiré leur soutien.

Un mélange de coup d'État et de soulèvement populaire

« Je ne peux présenter ma démission et plonger l'Équateur dans le chaos », avait-il déclaré.

Dans un premier temps, l'armée l'avait pourtant soutenu tout en le pressant, dans un communiqué ambigu, de « prendre une décision urgente » après l'occupation du Congrès.

JUNTE DE SALUT NATIONAL

Mais après un entretien avec le chef de l'État, le ministre de la Défense et commandant en chef de l'état-major, le général Carlos Mendoza, a déclaré que « les Forces armées d'Équateur avaient demandé au président Jamil Mahuad de démissionner ».

Dans le parlement occupé par quelque 1500 Indiens, le dirigeant du mouvement rebelle, Antonio Vargas, a annoncé la création d'une « junte de salut national » présidée par le colonel Lucio Gutierrez. L'officier a été désigné « président de la République » par acclamation.

« Nous ne voulons pas faire couler le sang », a déclaré l'un des meneurs de la tentative de coup d'État, le colonel Fausto Cobo, en appelant la troupe à soutenir le mouvement. Il a été désigné par les putschistes « commandant en chef des Forces armées ».

Quelque 1500 Indiens avaient réussi à envahir dans la matinée le parlement, au centre de Quito, et à occuper l'hémicycle vide des 123 députés après avoir submergé un cordon policier.

Outre le colonel Guttierrez promu « président de la République », les indiens ont désigné comme « nouveau président du Congrès » Antonio Vargas, dirigeant de la Confédération des nations indigènes d'Équateur (CONAIE), à l'origine du mouvement de contestation.

Un avocat, Carlos Solorzano, a été nommé « nouveau président de la Cour suprême ».

Depuis la mi-journée, des milliers de personnes avaient envahi les rues des deux principales villes d'Equateur, Quito et le port de Guayaquil, en scandant des slogans hostiles au gouvernement.

Les Indiens représentent 3,5 millions des 12,5 millions d'Équatoriens.

Moteur de cette révolte, la CONAIE s'oppose au remplacement de la monnaie nationale, le sucre, par le dollar, annoncée par le président Mahuad le 9 janvier.

Pour tenter d'endiguer des manifestations croissantes de syndicats et des Indiens, le président avait décrété l'état d'urgence le 6 janvier.

L'Équateur reste plongé dans une profonde récession, avec une croissance négative de 7%, une inflation de 40,7% et une appréciation du dollar par rapport au sucre de 197% en 1999.

Elian réclamé par ses deux grands-mères

NEW YORK (d'après AFP) — À leur arrivée à New York, les deux grands-mères du petit naufragé cubain Elian Gonzalez ont réclamé de pouvoir retourner à Cuba avec leur petit-fils, alors que Cuba déclarait n'écarter « aucune option » pour arriver à cette fin.

Au cours d'une conférence de presse à l'aéroport JF Kennedy, Mariela Quintana et Raquel Rodriguez ont lancé un appel pour un retour le plus rapide possible de l'enfant, qui réside actuellement avec des proches à Miami.

« Moi, grand-mère maternelle, je suis venue réclamer Elian », a lancé, émue, Raquel Rodriguez.

L'enfant de six ans avait été recueilli par des proches à Miami fin novembre, après le naufrage de l'embarcation dans laquelle il essayait de gagner les É.-U. avec une douzaine de Cubains, dont sa mère, morte noyée.

« Pour que la mémoire de sa maman puisse reposer en paix, il faut qu'il soit aux côtés de son père et des ses grands-parents », a poursuivi Mme Rodriguez. Elle a assuré que le second mari de la mère d'Elian « était très violent et la menaçait, ce qui l'a conduite à cette tragédie ».

Les oncles et cousins d'Elian « n'ont aucun droit de garder l'enfant », a affirmé de son côté Mariela Quintana. « Je veux que l'Église nous aide à ramener l'enfant à Cuba ».

Le voyage des deux femmes à New York a été organisé par le Conseil national des Églises, une organisation protestante américaine. Son secrétaire général, Robert Edgar, a assuré qu'elles allaient rencontrer des responsables américains pour obtenir le droit de ramener Elian à Cuba.

« Cet enfant me dit, dit à son père qu'il veut rentrer à Cuba, il a une envie folle de retourner à Cuba », a déclaré Mariela Quintana.

Mais une cousine d'Elian, Marisleysis Gonzalez, a réagi vivement à Miami aux propos des grands-mères. « Je pense qu'elles ont encore peur de venir » à Miami, a-t-elle dit. « Si elles désirent tellement le voir, pourquoi ne sont-elles pas ici ? »

Le ministre cubain des Affaires étrangères, Felipe Pérez Roque, a affirmé pour sa part hier à Paris que Cuba ne « cédera pas » dans cette affaire.

« Ce que nous voulons c'est que justice soit faite, qu'on respecte les valeurs fondamentales et que cesse cette violation criminelle des droits de l'homme contre un enfant et son père », a dit le chef de la diplomatie cubaine.

Le voyage des grands-mères d'Elian intervient alors que les proches qui l'ont reccueilli à Miami ont intenté une action devant un tribunal fédéral de Miami pour empêcher son retour.

Leurs avocats ont demandé à un juge d'obliger le gouvernement fédéral à donner à Elian la possibilité de demander l'asile politique.

Une telle mesure bloquerait la décision du Service américain d'immigration et de naturalisation (INS), qui a décidé que l'enfant devait être rendu à son père à Cuba.

Ce juge, James Lawrence King, s'est récusé hier sans donner les raisons de son retrait et a été remplacé par le juge William Hoeveler.

Attentat à Madrid



AP

L'ETA a rompu sa trêve hier en assassinant dans un attentat à la voiture piégée un lieutenant-colonel de l'armée à Madrid, une reprise de la violence dénoncée dans la soirée par des dizaines de milliers de manifestants à Madrid et dans le reste du pays. Une grande manifestation anti-terroriste a aussi été convoquée pour demain à Madrid. L'officier Pedro Antonio Blanco Garcia, 47 ans, a été tué sur le coup. Il est la 770ème victime tuée par l'ETA depuis que cette organisation indépendantiste basque, fondée en 1959, a déclenché la lutte armée il y a trente deux ans. Une deuxième explosion d'un véhicule se produisait quarante minutes plus tard, à quelques dizaines de mètres de la première, sans faire de victimes mais semant la panique.

AFFAIRE PINOCHET

Straw refuse de lever le secret médical

MARIE-NOËLLE VALLES
Agence France-Presse

LONDRES — Le ministre britannique de l'Intérieur a opposé hier une fin de non-recevoir aux demandes de plus en plus pressantes venues de France, de Belgique et d'Espagne, de lever le secret sur le dossier médical qui devrait permettre la libération prochaine d'Augusto Pinochet.

Une décision finale sur l'élargissement de l'ancien dictateur chilien par le ministre Jack Straw n'interviendra pas avant la semaine prochaine. « Il n'y aura aucune annonce ce week-end », a indiqué une porte-parole de son ministère.

M. Straw peut annoncer à tout moment s'il confirme son intention de libérer Augusto Pinochet pour raison de santé.

La contestation du secret médical autour de la capacité de Pinochet à affronter un procès est venue hier des rangs mêmes de la profession.

Dans une lettre au *Times*, le président du comité d'éthique de l'Association des médecins britanniques, Michael Wilks, a affirmé que tout juge aurait le pouvoir d'ordonner la publication du rapport médical, quoiqu'en dise le général Pinochet lui-même.

M. Straw a estimé devoir se plier au refus du général de rendre publiques les conclusions des médecins, qui ont examiné Augusto Pinochet le 5 janvier et qui ont conclu à son incapacité physique et mentale à être jugé.

L'avis des experts commis par l'une des parties « doit pouvoir être rendu public dans toute procédure judiciaire et leur opinion contestée devant un tribunal », assure le docteur Wilks.

« J'ai pris ma décision sur la base d'avis légaux très, très explicites », lui a répondu M. Straw.

« Nous avons demandé aux représentants du sénateur (Pinochet) que le rapport puisse être communiqué à l'Espagne », qui demande son extradition pour tortures, « mais ils ont refusé », a rappelé le ministre.

La question de la confidentialité de la pièce maîtresse de la dernière bataille autour de la libération de Pinochet a figuré au centre des argumentaires remis à M. Straw par les juges espagnol, français et belge voulant son extradition.

Amnesty International, invité comme les autres parties à communiquer ses remarques avant la décision attendue de M. Straw, a jugé hier que la déclaration de l'Association des médecins « corroborait puissamment ce que nous avons dit » au ministre de l'Intérieur.

Ni les gouvernements espagnol, français, belge ou suisse n'ont manifesté l'intention de contrer en justice l'élargissement attendu de l'ancien dictateur chilien, âgé de 84 ans.

Mais le ministre belge des Affaires étrangères Louis Michel a transmis à son homologue Robin Cook une demande de contre-expertise médicale du juge Damien Vandermeersch.

Moscou expulse à son tour des diplomates polonais

FRANÇOISE DEHOVE
Agence France-Presse

La Russie riposte au renvoi de neuf de ses envoyés à Varsovie

MOSCOU — Moscou a annoncé hier l'expulsion de neuf diplomates polonais, en riposte au renvoi la veille du même nombre de diplomates russes par Varsovie, dans ce qui constitue la crise diplomatique la plus grave entre les deux pays depuis la chute du communisme.

Le ministère russe des Affaires étrangères a annoncé hier soir que neuf diplomates de l'ambassade de Pologne devaient quitter la Russie d'ici le 28 janvier.

L'expulsion des diplomates a été décidée en raison « d'activités non compatibles avec leur statut de diplomate et les dispositions de la convention de Vienne », indique le communiqué du ministère russe des Affaires étrangères.

Une telle formule est généralement utilisée pour désigner des activités d'espionnage. L'ambassadeur de Pologne à Moscou, Andrzej Zalulcki, a été convoqué hier au ministère russe pour se voir signifier cette décision, ajoute le communiqué.

Ces mesures de représailles ont annoncées peu après que le ministre russe des Affaires étrangères Igor Ivanov eut crié à la « provocation » et accusé implicitement les Occidentaux d'avoir poussé Varsovie à prendre une telle décision.

« Je ne sais pas ce qui a dicté cette décision. A-t-elle été prise à Varsovie ou sur commande de quelqu'un ? », a lancé le ministre russe.

Cette crise diplomatique est la première d'une telle nature, depuis la chute du communisme il y a dix ans, entre les deux anciens membres du Pacte de Varsovie, aujourd'hui dissous.

Elle illustre également la confrontation entre la Russie et l'Alliance atlantique, que Varsovie a rejointe en 1999.

Pour Moscou, une telle décision est l'illustration parfaite des dangers maintes fois dénoncés par les Russes de l'adhésion de ses anciens satellites à l'Alliance atlantique.

À Varsovie, les autorités polonaises ont affirmé que les services de contre-espionnage avaient « découvert et recueilli des preuves sur l'existence d'une intense activité d'espionnage dirigée contre les intérêts vitaux de la République de Pologne », menée en 1999 par des Russes disposant d'un statut diplomatique.

ENGAGEMENTS INTERNATIONAUX

Plusieurs responsables polonais insistaient hier sur l'importance des nouveaux engagements de la Pologne du fait de son appartenance à l'OTAN et le lien avec ces expulsions.

« Il me semble que l'appréciation donnée dans l'OTAN aux services polonais et à la capacité de la Pologne de protéger (les secrets de l'OTAN) est bonne », a indiqué le ministre de la Défense Janusz Onyszkiewicz.

« Ce genre d'action s'inscrit parfaitement dans le cadre d'un État constituant un maillon de l'Alliance atlantique », a renchéri Konstanty Miodowicz, membre de la Commission parlementaire chargée des services spéciaux et ancien chef des services de contre-espionnage polonais.

Selon Jozef Gruszka, chef de cette même Commission, ces diplomates « se livraient principalement à des activités d'espionnage économique et politique, et non pas militaire ».

Pour Paul Beaver, expert britannique en matière de défense cité par le quotidien conservateur *Zycie*, la Pologne a certainement consulté ses partenaires dans l'OTAN pour cette opération, un mécanisme d'ailleurs prévu dans les protocoles secrets contenus dans l'accord d'adhésion à l'OTAN.

Plusieurs commentateurs polonais ne manquaient pas de relever que cette affaire éclate après la nomination à la présidence par intérim de la Russie de l'ancien chef des services secrets russes Vladimir Poutine, et en pleine campagne présidentielle en Russie.

A26



Dès le lundi 31 janvier, sur le câble de Vidéotron, vous pourrez découvrir les téléséries les plus populaires de la planète à **Séries+**, voyager avec **Canal Évasion**, apprivoiser science et technologie sur **Z**, en plus de revivre les grands moments de notre passé sur **Historia**.

SÉRIES+ HiSToRiA ÉVASION Z



POUR PLUS D'INFORMATION : (418) 380-7837 • 1 800 950-7609

Vidéotron

L'incomparable puissance du câble, à votre service.